



# 2009

COMPTE RENDU  
ADMINISTRATIF  
ET FINANCIER

# TABLE DES MATIÈRES

Message du Conseil administratif	3		
<b>Conseil municipal</b>			
Mutations au sein du Conseil municipal	4		
Composition du Conseil municipal	4		
Commissions	5		
Commissions spéciales et divers	6		
Séances du Conseil municipal	7		
Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal	11		
Le nouveau règlement du Conseil municipal est arrivé!	11		
<b>Conseil Administratif</b>			
<b>Organisation générale</b>	<b>12</b>		
<b>Administration Générale</b>	<b>13</b>		
Information et communication	13		
Informatique	14		
Meyrin Qualité	14		
Ressources humaines	15		
Démarche Agenda 21	16		
Parking Meyrin-Village SA PMV SA	16		
Télémevrin SA	17		
Naturalisations	17		
<b>Actions sociale et jeunesse</b>			
Ecoles	18		
Manifestations publiques et animations	18		
Jeunesse	19		
Manifestation publique	20		
Action sociale communautaire	22		
Solidarités	22		
Manifestations publiques	23		
<b>Affaires culturelles</b>			
Manifestations officielles	24		
Manifestations culturelles	25		
Expositions	26		
Patrimoine et Fonds d'art contemporain	29		
<b>Bibliothèque</b>			
Nouveau visuel de la bibliothèque	30		
Mise à disposition d'un fonds documentaire	30		
Salle de lecture	30		
Animations	30		
Accueil des classes meyrinoises	30		
Internet	30		
Archives communales	31		
<b>Petite enfance</b>			
Crèche des Boudines	32		
Garderie «Arc-en-ciel»	33		
Espace de vie enfantine (eve) des Champs-Fréchets	33		
Appui à la parentalité	34		
Accueil familial de jour	34		
<b>Théâtre Forum Meyrin</b>			
Manifestations culturelles	36		
<b>Environnement</b>			
Gestion des déchets	38		
Espaces de jeux	38		
Viabilité hivernale	38		
Manifestations	38		
Abattages, plantations et aménagements paysagers	39		
Protection phytosanitaire	39		
Intégration socioprofessionnelle	39		
<b>Etat civil</b>			
Mission	40		
Enregistrement des événements d'état civil	40		
Gestion du fichier cantonal de la population	40		
<b>Service du feu et secours</b>			
Effectifs	42		
Activités	42		
Evénements marquants	43		
<b>Finances</b>			
Etats financiers	46		
Investissements 2009	50		
Conclusions	50		
<b>Gérance et entretien des bâtiments</b>			
Gérance	64		
Fermages des restaurants & buvettes	64		
Location du parking à caravanes	65		
Location des jardins familiaux	65		
Entretien des bâtiments	65		
Maintenance technique	65		
Gestion quotidienne des bâtiments	66		
Sécurité et prévention incendie	66		
Mise en place d'un nouveau support informatique de gestion	66		
<b>Protection civile</b>			
Constructions et abris	67		
Mise à disposition	67		
Service à la population	67		
Prestations internes	67		
<b>Sécurité municipale</b>			
Mission	68		
Prévention	68		
Tranquillité et sécurité	68		
Services à la population	68		
Mesures de circulation	68		
Contrôles	68		
<b>Sports</b>			
Soutien aux associations et aux clubs sportifs	70		
Installations sportives	70		
Piscine de Livron	72		
Piscine du centre sportif municipal	72		
Patinoires du centre sportif	72		
Complexe sportif de Maisonnex	74		
Centre sportif de Cointrin	74		
Installations sportives en libre accès	76		
Organisation de manifestations	77		
<b>Aînés</b>			
Commission consultative des aînés	78		
Activités de loisirs	79		
Action sociale individuelle	80		
Manifestations publiques	81		
<b>Urbanisme, travaux publics et énergie</b>			
Urbanisme	82		
Transports	83		
Affaires domaniales	84		
Assainissement	84		
Aménagement urbain et parcs	85		
Bâtiments	85		
Rénovations	85		
Energie	86		
Mobilité	90		
Divers	90		



# MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au Président du Conseil municipal,  
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,  
Aux habitantes et habitants de la commune de Meyrin,

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous adressons notre compte rendu administratif et financier 2009.

Ce document de synthèse vous permettra de mesurer l'ampleur des activités, des prestations culturelles, environnementales et sociales ainsi que l'importance des investissements mis en œuvre et développés au profit de toute la population, qu'elle soit résidente ou professionnellement engagée sur notre territoire.

Cette année, la crise financière mondiale a détruit de très nombreux emplois, y compris dans notre canton et notre commune. Si la reprise économique n'est pas encore perceptible, la récession attendue avec beaucoup de crainte a eu un effet peu significatif sur les finances communales. Celles-ci enregistrent aux comptes un excédent de revenus de 16,2 millions.

Cette situation est très réjouissante. Sans aucune dette depuis trois ans, en poursuivant une prudente mais dynamique gestion des deniers publics, nous pouvons envisager sereinement l'avenir de notre région.

Depuis plus de deux ans la Cité et le village donnent l'image d'un gigantesque chantier. Notre commune vit une profonde mutation avec:

- 】 l'arrivée du tram au centre de la Cité et son prolongement jusqu'au Cern dans un proche futur;
- 】 la traversée routière et souterraine du village;
- 】 la réalisation du lac des Vernes, bassin d'agrément et de rétention des eaux claires du réseau communal d'assainissement;
- 】 la construction prochaine d'un nouveau quartier d'habitations de haute qualité urbanistique et énergétique aux Vergers;
- 】 le renforcement du cœur de la Cité avec la construction d'un important parking souterrain;
- 】 la rénovation du patrimoine communal et l'étude de nouveaux ouvrages d'utilité publique.

Toutes ces réalisations et projets à mettre en œuvre concourent à valoriser notre commune et créer les liens indispensables à la qualité de la vie des Meyrinoises et Meyrinois sous le signe de «Meyrin Cité de l'énergie» et du développement durable.

Ce message du Conseil administratif ne peut se terminer sans remercier cordialement tous nos partenaires qui partagent nos joies et nos préoccupations et travaillent au quotidien au service de la collectivité meyrinoise: conseillères et conseillers municipaux, collaboratrices et collaborateurs de l'administration, présidents et membres des sociétés communales, entrepreneurs, indépendants, citoyennes et citoyens.

**Le Conseil administratif:**

**Roland SANSONNENS**

Maire

**Jean-Marc DEVAUD**  
Conseiller administratif

**Monique BOGET**  
Conseillère administrative

# CONSEIL MUNICIPAL

## MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes:

### 17 août 2009:

Démission de M. Ludovic Gremaud (parti démocrate-chrétien), conseiller municipal depuis le 1<sup>er</sup> juin 2007

### 31 août 2009:

Démission de M. Claude Eyholzer (parti radical), conseiller municipal depuis le 20 mai 2008

### 15 septembre 2009:

Assermentation de Mme Christine Luzzatto (parti radical) en remplacement de M. Claude Eyholzer, démissionnaire, et de M. Arthur Jimenay (parti démocrate-chrétien) en remplacement de M. Ludovic Gremaud

### 30 septembre 2009:

Démission de Mme Geneviève Bordry (les Verts de Meyrin-Cointrin), conseillère municipale depuis le 14 septembre 2004

### 6 octobre 2009:

Assermentation de Mme Nadia Rivron (les Verts de Meyrin-Cointrin) en remplacement de Mme Geneviève Bordry, démissionnaire

### 31 décembre 2009:

Démission de Mme Sasà Hayes (siège radical, occupé UDC), conseillère municipale depuis le 1<sup>er</sup> juin 2007

## COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

A la suite des mutations mentionnées ci-dessus, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2009 est la suivante:

**A gauche toute** (2 sièges)  
Mme Riman et M. Charpier

**Alliance des indépendants meyrinois**  
(2 sièges)  
Mme Girardet et M. Hulliger

**Démocrates-chrétiens** (6 sièges)  
Mmes Boccard et Duay-Duran,  
MM. Chambers, Hamann, Jimenay  
et Tremblet

**Les Verts de Meyrin-Cointrin**  
(6 sièges)  
Mmes Doudin et Rivron, MM. Boccard,  
Dumalle, de Préville et Ragavan

**Socialistes** (6 sièges)  
Mme Revillet, MM. Brulhart, Hernot,  
Iswala, Mastoura et Robert

**Radicaux** (5 sièges sortis des urnes,  
3 occupés, 1 siège vacant)  
Mmes Ecuyer et Luzzatto,  
M. Haldemann

**Union démocratique du centre**  
(3 sièges sortis des urnes, 4 occupés)  
Mme Schweizer, MM. Hubert,  
Mizrahi et Schweizer

**Hors parti** (1 siège)  
M. Osmani

Au cours de la séance du 19 mai 2009, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit:

### Président:

M. Surane Ragavan  
(les Verts de Meyrin-Cointrin)

### 1<sup>er</sup> vice-président:

M. Laurent Tremblet  
(parti démocrate-chrétien)

### 2<sup>e</sup> vice-président:

M. Emile Hubert  
(Union démocratique du centre)

### 1<sup>er</sup> secrétaire:

M. Placide Iswala (parti socialiste)

### 2<sup>e</sup> secrétaire:

Mme Renée Ecuyer (parti radical)

### Membres:

M. Jacques Charpier (A gauche toute)  
Mme Myriam Girardet (Alliance des  
indépendants meyrinois)

## COMMISSIONS

Au 31 décembre 2009 (suite aux différents changements intervenus durant l'exercice 2009), la composition des commissions est la suivante:

## COMMISSIONS MUNICIPALES

### Action sociale et jeunesse

(Mme M. Boget et M. R. Sansonnens)

#### Présidente:

Mme P. Doudin

#### Membres:

Mmes et MM. Y. Boccard, J.-C. Brulhart, R. Ecuyer, M. Girardet, E. Hubert, P. Iswala, A. Jimenay, C. Luzzatto, S. Ragavan, A. Riman et N. Rivron

### Agenda 21 et Meyrin qualité

(Conseil administratif)

#### Présidente:

Mme J. Revillet

#### Membres:

Mmes et MM. D. Boccard, J. Charpier, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Girardet, F. Haldemann, P. Hamann, F. Hernot, C. Mastoura, S. Ragavan et D. Schweizer

### Aide au développement

(Mme M. Boget)

#### Président:

M. J.-C. Brulhart

#### Membres:

Mmes et MM. Y. Boccard, M. Dumalle, M. Girardet, F. Haldemann, P. Iswala, C. Luzzatto, A. Mizrahi, A. Riman, N. Rivron, J. Robert et L. Tremblet

### Culture

(Mme M. Boget)

#### Présidente:

Mme Y. Boccard

#### Membres:

Mmes et MM. D. Boccard, J.-C. Brulhart, J. Charpier, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Girardet, E. Hubert, A. Jimenay, C. Luzzatto, C. Mastoura et N. Rivron

### Environnement et énergie

(MM. Devaud et Sansonnens)

#### Président:

M. M. Dumalle

#### Membres:

Mmes et MM. D. Boccard, Y. Boccard, J.-C. Brulhart, J. Charpier, F. Haldemann, J.-P. Hulliger, C. Luzzatto, Y. de Préville, J. Robert, D. Schweizer et L. Tremblet

### Finances

(M. J.-M. Devaud)

#### Président:

M. P. Hamann

#### Membres:

Mmes et MM. M. Chambers, P. Doudin, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Girardet, F. Haldemann, F. Hernot, C. Mastoura, A. Mizrahi, Y. de Préville et A. Riman

### Information et communication

(Conseil administratif)

#### Président:

M. E. Hubert

#### Membres:

Mmes et MM. M. Chambers, R. Ecuyer, F. Haldemann, F. Hernot, J.-P. Hulliger, A. Jimenay, C. Mastoura, A. Mizrahi, Y. de Préville, S. Ragavan et A. Riman

### Liaison

(chef-fe-s de groupe)

Mmes et MM. J. Charpier, P. Doudin, R. Ecuyer, P. Hamann, F. Hernot, J.-P. Hulliger et D. Schweizer

### Petite enfance et écoles

(Mme M. Boget)

#### Présidente:

Mme R. Ecuyer

#### Membres:

Mmes et MM. Y. Boccard, J.-C. Brulhart, P. Doudin, F. Haldemann, J.-P. Hulliger, P. Iswala, A. Jimenay, C. Luzzatto, A. Riman, N. Rivron et D. Schweizer

### Révision du statut du personnel

(commission ad hoc)

(Conseil administratif)

#### Président:

M. J. Charpier

#### Membres:

Mmes et MM. P. Doudin, D. Duay-Duran, F. Haldemann, E. Hubert, J.-P. Hulliger, C. Luzzatto, J. Revillet, A. Riman, N. Rivron, J. Robert et L. Tremblet

### Sécurité

(M. J.-M. Devaud)

#### Président:

M. F. Haldemann

#### Membres:

Mmes et MM. J.-C. Brulhart, P. Doudin, M. Dumalle, R. Ecuyer, M. Girardet, P. Iswala, A. Jimenay, C. Luzzatto, A. Riman, D. Schweizer et L. Tremblet

### Sports

(M. J.-M. Devaud)

#### Président:

M. F. Hernot

#### Membres:

Mme et MM. D. Boccard, J. Charpier, M. Dumalle, M. Girardet, F. Haldemann, P. Hamann, E. Hubert, A. Jimenay, C. Luzzatto, C. Mastoura et J. Revillet

### Travaux publics, gérance et entretien des bâtiments

(MM. Sansonnens et Devaud)

#### Président:

M. Y. de Préville

#### Membres:

Mme et MM. D. Boccard, J.-C. Brulhart, M. Chambers, J. Charpier, M. Dumalle, R. Ecuyer, F. Haldemann, J.-P. Hulliger, A. Jimenay, J. Robert et D. Schweizer

### Urbanisme, mobilité et logement

(M. R. Sansonnens)

#### Président:

M. L. Tremblet

#### Membres:

Mmes et MM. M. Chambers, J. Charpier, R. Ecuyer, F. Haldemann, P. Hamann, J.-P. Hulliger, P. Iswala, Y. de Préville, S. Ragavan, J. Revillet et D. Schweizer

## COMMISSIONS SPÉCIALES ET DIVERS

### Commission consultative des aînés

Déléguée du Conseil municipal:  
Mme J. Revillet  
Délégué du Conseil administratif:  
M. R. Sansonnens (président)

### CCIT (commission consultative intercommunale transfrontalière)

Délégués du Conseil municipal:  
Mme R. Ecuyer et M. F. Hernot  
Délégué du Conseil administratif:  
M. J.-M. Devaud

### CICT (commission intercommunale consultative des transports)

Délégués du Conseil municipal:  
Mme C. Luzzatto et MM. J. Charprier,  
E. Hubert, J.-P. Hulliger, S. Ragavan,  
J. Robert et L. Tremblet  
Délégué du Conseil administratif:  
M. R. Sansonnens

### Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)

Délégué du Conseil municipal:  
M. P. Iswala

### Comité du Jardin Robinson

Déléguée du Conseil municipal:  
Mme Y. Boccard

### Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale

Délégués du Conseil municipal:  
MM. Jean-Pierre Aebersold,  
Damien Boccard et Arthur Jimenay  
Délégué du Conseil administratif:  
M. Erwin Oberwiler

### Fondation Nouveau Meyrin

Délégués du Conseil municipal:  
MM. Johann Ballaman, Jean-Claude  
Brulhart, Benjamin Chiabudini, Marcel  
Dumalle, Mike Humbert, Gilbert  
Meillaz et Didier Schweizer  
Délégués du Conseil administratif:  
Mme Madeleine Bernasconi,  
MM. Laurent Barlier et Jean-Claude  
Ducrot

### Commission consultative du Fonds d'art contemporain

Déléguées du Conseil municipal:  
Mmes Y. Boccard et J. Revillet  
Délégués du Conseil administratif:  
Mme M. Boget (présidente)  
et M. J.-M. Devaud

### Fonds austro-meyrinois

Déléguée du Conseil municipal:  
Mme A. Schweizer  
Déléguée du Conseil administratif:  
Mme M. Boget

### Comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble

Délégués du Conseil municipal:  
Mme R. Ecuyer et M. Y. de Préville  
Délégué-e du Conseil administratif:  
le/la maire en fonction

### Parking de Meyrin-village SA (PMVSA)

Délégués du Conseil municipal:  
MM. J.-C. Brulhart et E. Hubert  
Délégués du Conseil administratif:  
M. J.-M. Devaud (président)  
et Mme M. Boget

### Association des jeunes de Meyrin: radio Meyrin FM

Délégué du Conseil municipal:  
M. A. Jimenay

### Colonie de vacances La Ruche

Délégué du Conseil municipal:  
M. M. Chambers  
Suppléant:  
M. F. Hernot

### Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale

Délégués du Conseil municipal:  
Mme Adriana Schweizer, MM. Pascal  
Bonfils, Alain Grobet, Albert Mizrahi  
et Laurent Weber  
Délégués du Conseil administratif:  
Mme Muriel Sprecher (présidente),  
MM. Laurent Barlier, Arthur Jimenay  
et Chadli Mastoura

### Télémeyrin SA

Délégué du Conseil municipal:  
M. Y. de Préville  
Délégués du Conseil administratif:  
MM. J.-M. Devaud (président)  
et M. R. Sansonnens

### Comité de l'Association Undertown

Délégué du Conseil municipal:  
M. D. Boccard



## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### 20 janvier 2009

- 】 Ouvre un crédit de CHF 180'000.– destiné à réaliser une thermographie aérienne des bâtiments publics et privés et d'accompagner cette opération d'un plan d'action visant à encourager des mesures d'assainissement des bâtiments situés sur le territoire communal;
- 】 Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 100'000.– destiné à financer les actions initiées et suivies par le comité Agenda 21 pour la législature 2007-2011;
- 】 Accepte un crédit de CHF 390'000.– destiné à financer la réparation des conduites de la piscine du complexe sportif de Maisonnex;
- 】 Préavise favorablement le projet de plan localisé de quartier n° 29'594 situé sur le chemin Terroux, sous réserve de la mise en place d'un alignement d'arbres au sud-ouest de la parcelle et de limiter l'IUS à 1.24;
- 】 Préavise favorablement le projet de plan localisé de quartier n° 29'662-526 situé entre l'avenue Louis-Casai, les chemins du Jonc, De-Joinville et des Sapins, sous réserve que les coupes correspondent aux gabarits indiqués sur les plans et de la mise en œuvre d'un mur «borgne» sur le pignon nord de l'immeuble D;
- 】 Préavise favorablement le projet de plan localisé de quartier n° 29'663-526 situé entre l'avenue Louis-Casai, les chemins De-Joinville, Terroux et des Sapins, sous réserve que les coupes correspondent aux gabarits indiqués sur les plans et de la modification du gabarit des immeubles G et F;
- 】 Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 2'070'000.– destiné à l'acquisition de la parcelle n°14'211, propriété privée, d'une surface de 974 m<sup>2</sup> sise en zone 4BP, située au 1-3, avenue de Vaudagne;
- 】 Approuve une résolution présentée par le Conseil administratif pour le raccordement des bâtiments communaux au réseau de chauffage à distance (CAD) des Services industriels de Genève (SIG).

### 3 mars 2009

- 】 Désigne 118 jurés auprès des tribunaux pour l'année 2010;
- 】 Approuve une résolution présentée par Mmes Renée Ecuyer, Janine Revillet et MM. Mathieu Chambers, Jacques Charpier, Ludovic Gremaud, François Haldemann, Jean-Philippe Hulliger, Placide Iswala, Yves de Préville, Surane Ragavan, Didier Schweizer, Laurent Tremblet (président), membres de la commission d'urbanisme, mobilité et logement, demandant de fixer provisoirement un IUS maximum de 25% dans le quartier de la Citadelle;
- 】 Refuse de préaviser favorablement la requête en autorisation de construire n°DD 102'482, chemin Perrault-de-Jotemps 15, quant à un indice d'utilisation du sol de 39,1%;
- 】 Approuve des mesures de préretraite destinées aux employés communaux, fonctionnaires ou auxiliaires soumis à la LPP (période: 1<sup>er</sup> janvier 2009-31 décembre 2011);
- 】 Ouvre un crédit de CHF 185'000.– destiné à l'aménagement d'un espace intergénérationnel d'exercice physique pour les personnes du 3<sup>e</sup> âge, d'une place de jeux pour les jeunes enfants et d'une zone de détente équipée de mobilier urbain à proximité du centre commercial de la cité;
- 】 Annule la délibération n° 2008-39 du 9 septembre 2008 ouvrant un crédit de CHF 2'000'000.– destiné au financement d'une première tranche de travaux communaux induits par la réalisation du TCMC sur le territoire communal;
- 】 Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 1'082'500.– destiné au financement de la première tranche de travaux (arrêts Blandonnet, Jardin Alpin, Forum, Corzon, Vaudagne) permettant la réalisation des éléments communaux imposés par la réalisation du TCMC;
- 】 Ouvre un crédit de CHF 1'580'000.– destiné au financement de la première tranche de travaux (arrêts Blandonnet, Jardin alpin, Forum, Corzon, Vaudagne) permettant de valoriser l'espace public situé à proximité du tram;

- 】 Approuve une résolution présentée par le Conseil administratif relative au projet de desserte en transports publics 2010 sur les communes de Satigny, Meyrin et Vernier.

### 7 avril 2009

- 】 Adopte le nouveau règlement du Conseil municipal;
- 】 Refuse une résolution présentée par Faruk Osmani, hors parti, proposant d'ouvrir la circulation aux riverains du village dans la rue Virginio-Malnati depuis la route du Nant-d'Avril;
- 】 Approuve une résolution présentée par Mme Janine Revillet, au nom des socialistes, demandant l'établissement d'exigences minimales lors d'appels d'offres pour des travaux;
- 】 Accepte une résolution présentée par Mmes Renée Ecuyer, Janine Revillet et MM. Mathieu Chambers, Jacques Charpier, Ludovic Gremaud, François Haldemann, Placide Iswala, Yves de Préville, Surane Ragavan, Didier Schweizer, Laurent Tremblet (président), membres de la commission d'urbanisme mobilité et logement, demandant de fixer les différentes options quant au développement du quartier de Cointrin;
- 】 Approuve une motion présentée par Andrea Riman, au nom d'A gauche toute (AGT), relative à la mise en place d'un système de sécurité dans les structures d'accueil de la petite enfance communale;
- 】 Accepte une motion présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom de l'AIM, demandant au Conseil administratif de présenter au Conseil municipal un état des lieux concernant les jeux installés dans les préaux;
- 】 Entend la présentation par M. Jean-Marc Devaud, conseiller administratif, du compte rendu financier 2008;
- 】 Ouvre un crédit de CHF 1'029'299.– TTC destiné à la rénovation de l'abri PC Golette;
- 】 Accorde au Conseil administratif un crédit de construction de CHF 1'173'000.– TTC destiné à la transformation partielle de l'école de Meyrin-Village;



- 】 Ouvrir un crédit de construction de CHF 1'612'000.– TTC destiné à l'assainissement de l'école de Meyrin-Village;
- 】 Ouvrir un crédit de CHF 139'000.– destiné à financer une étude de stationnement;
- 】 Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 198'000.– destiné à la rénovation de l'espace de jeux de l'école de Cointrin;
- 】 Ouvrir un crédit de CHF 578'500.– destiné à financer le remplacement de neuf véhicules et engins pour les besoins des services du feu, de la sécurité municipale.

» Refuse l'entrée en matière sur une délibération présentée par Mathieu Chambers, au nom du parti démocrate-chrétien, relative au remboursement partiel des abonnements annuels des transports publics genevois des habitantes et habitants de la Commune, pour faire face à la crise et aux nombreux désagréments subis par les travaux du tram, pour un montant de CHF 273'900.– pour l'exercice 2009.

#### 15 septembre 2009

» Procède à l'assermentation de Mme Christine Luzzatto (parti radical), en remplacement de M. Claude Eyholzer, démissionnaire;

» Procède à l'assermentation de M. Arthur Jimenay (parti démocrate-chrétien), en remplacement de M. Ludovic Gremaud, démissionnaire;

» Désigne Mme Christine Luzzatto déléguée du parti radical à la CICT (commission intercommunale consultative des transports), en remplacement de M. Eyholzer, démissionnaire;

» Elit M. Arthur Jimenay (parti démocrate-chrétien) à la Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale en remplacement de M. Ludovic Gremaud, démissionnaire;

» Elit M. Arthur Jimenay (parti démocrate-chrétien) à l'Association des jeunes de Meyrin radio Meyrin FM en remplacement de M. Ludovic Gremaud, démissionnaire;

» Entérine les dépassements constatés de:

- CHF 83'184.78 pour l'étude de rénovation et reconstruction du Jardin Robinson;
- CHF 40'448.80 pour le lancement de mandats d'études parallèles pour la réalisation d'un parking souterrain au centre de la cité;
- CHF 8'555.91 pour l'expertise du tracé du TCMC s/territoire de Meyrin;

» Décide d'acquérir la parcelle n° 14'455 fe 5 (après division parcellaire), sise sur la commune de Meyrin, d'une surface de 3'143 m<sup>2</sup>;

» Approuve une délibération présentée par Marcel Dumalle, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 160'000.– afin de financer la mise en route immédiate de huit audits sur les bâtiments communaux présentant de fortes déperditions énergétiques ou devant être assainis;

» Accepte une délibération présentée par Jacques Robert, au nom des socialistes de Meyrin Cointrin, relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 100'000.– destiné au financement des forces de travail d'appoint nécessaires pour favoriser la réalisation des travaux d'assainissement énergétique des bâtiments privés situés sur le territoire de la commune de Meyrin;

» Refuse une résolution présentée par Andrea Riman, au nom de A gauche toute (AGT), proposant de réduire à 30 km/h la vitesse des véhicules sur l'ensemble du réseau des artères communales;

» Approuve une résolution présentée par Mmes R. Ecuyer, J. Revillet et MM. M. Chambers, F. Haldemann, J.-P. Hülliger, P. Iswala, Y. de Préville, S. Raganan et proposant de réduire la vitesse des véhicules sur certaines artères communales;

» Accepte une motion présentée par Christine Luzzatto-Koeppel et François Haldemann, au nom du groupe radical, relative à la mise sur pied d'une semaine citoyenne ayant pour objectif de promouvoir le respect mutuel au sein de la société, celui des valeurs et des biens privés ou publics ainsi qu'une réflexion approfondie sur ce thème.

» Prend connaissance du rapport établi par Mme Boccard (DC), déléguée à la commission extra-parlementaire du Jardin Robinson;

» Prend acte du rapport établi par Mme Ecuyer (R) et M. de Préville (Ve), délégués à la commission du journal Meyrin Ensemble.

#### 6 octobre 2009

» Procède à l'assermentation de Mme Nadia Rivron (parti des Verts de Meyrin-Cointrin), en remplacement de Mme Geneviève Bordry, démissionnaire;

» Nomme les président-e et vice-président-e du local de vote pour 2010;

» Elit M. Damien Boccard (les Verts de Meyrin-Cointrin), délégué du Conseil municipal à la Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale en remplacement de Mme Geneviève Bordry, démissionnaire;

» Entend la présentation par M. Devaud, maire, du projet de budget 2010;

» Refuse une délibération présentée par Janine Revillet, au nom des socialistes de Meyrin-Cointrin, demandant l'ouverture d'un crédit de CHF 7'500'000.– destiné à l'achat de terrains au lieu-dit Les Vergers sur la commune de Meyrin;

» Préavise favorablement le projet de modification des zones de construction telle que figurée au plan n° 29'582-526-540 concernant la création d'une zone de développement industriel et artisanal dans le périmètre de la zone industrielle des Batailles (ZIBAT);

» Ouvre un crédit de CHF 80'000.– destiné à effectuer la mise en place de deux sas sur les portes d'accès de l'école Bellavista II, propriété de la commune de Meyrin;

» Approuve l'installation d'un système de vidéo-surveillance à la patinoire couverte du centre sportif de Meyrin avec une caméra;

» Accepte une motion présentée par Mmes R. Ecuyer, P. Doudin, M. Girardet et MM. J.-C. Brulhart, J. Charpier, M. Dumalle, F. Haldemann, P. Hamann, P. Iswala, et D. Schweizer, membres présent-e-s de la commission de sécurité, relative à la mise en place de systèmes de vidéo-surveillance en différents lieux de la Commune;

» Approuve le projet de plan localisé de quartier n° 29'674 situé au lieu-dit Les Vergers et sa transmission au Conseil d'Etat pour mise à l'enquête publique;

- 】 Approuve une résolution proposée par les Verts de Meyrin-Cointrin relative à un nouveau concept d'accueil des nouveaux arrivants sur la commune de Meyrin;
- 】 Accepte une résolution présentée par Matthieu Chambers, au nom du parti démocrate-chrétien, visant à soutenir, par la création d'un fonds communal anticrise, les Meyrinois touchés par la crise.

#### 17 novembre 2009

- 】 Approuve une motion présentée par Jacques Charprier, au nom d'A gauche toute (AGT), relative à l'étude de construction d'un parking souterrain, sur un seul niveau, sous le futur parc boisé prévu sur les parcelles n<sup>os</sup> 13'418, 13'419 et 13'317, propriétés de la Commune;
- 】 Refuse de préavis favorablement la requête en autorisation de construire n<sup>o</sup>DD 102'970 – 12, 12A, 12B, 2C, chemin De-Joinville – quant à un indice d'utilisation du sol de 43.97% souhaité par les requérants;
- 】 Refuse de préavis favorablement la requête en autorisation de construire n<sup>o</sup>APA 32'043 – 121, chemin du Vieux-Bureau, quant à un indice d'utilisation du sol de 26.2% souhaité par les requérants;
- 】 Fixe les indemnités allouées en 2010 aux maire et conseillers administratifs à CHF 306'160.– et celles allouées aux conseillers municipaux à CHF 270'500.–;
- 】 Approuve le budget de fonctionnement 2010 pour un montant de CHF 78'931'755.– aux charges et de CHF 78'941'553.– aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 9'798.–;
- 】 Fixe le taux des centimes additionnels pour 2010 à 45 centimes;
- 】 Préavise favorablement le projet de plans et règlements directeurs de la Zone industrielle des Batailles (ZIBAT) N<sup>o</sup> 29'477-540-526;
- 】 Préavise favorablement le projet de plan de site «Meyrin-Parc» n<sup>o</sup> 29'484-526, sous réserve de la modification du plan de site et règlement permettant l'extension mesurée de la crèche des Boudines;
- 】 Ouvre un crédit de construction de CHF 960'000.– destiné à la reconstruction et agrandissement de l'annexe de la ferme de la Golette et du couvert;
- 】 Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 337'300.– destiné au financement des travaux de rénovation partielle, y compris le désamiantage de la cuisine, de l'auberge communale;
- 】 Approuve une résolution présentée par Mmes R. Ecuyer, J. Revillet, MM. M. Chambers, J. Charprier, F. Haldemann, P. Hamann, F. Hernot, Y. de Préville, S. Ragavan, D. Schweizer, au nom de la commission d'urbanisme, mobilité et logement, relative à l'amélioration de la desserte en transports publics dès décembre 2010 à Meyrin;
- 】 Accepte une résolution présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom de l'AIM, relative au maintien de la ligne de bus n<sup>o</sup> 28 tel que demandé par la pétition n<sup>o</sup>1689 adressée au Grand Conseil.

#### 9 décembre 2008

- 】 Refuse une résolution présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom des socialistes, demandant l'ouverture des colonnes du journal communal Meyrin Ensemble aux partis politiques siégeant au Conseil municipal;
- 】 Refuse l'entrée en matière sur une délibération présentée par Marcel Dumalle, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 45'000.– afin de financer le passage de 40% à 60% de la consommation d'électricité de la commune de Meyrin en Vitale vert en 2010, et à l'augmentation de 20% par année pour arriver à 100% à fin 2012;
- 】 Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 1'110'300.– destiné à financer l'extension des locaux et la réfection des équipements techniques du service du feu de la Commune;
- 】 Ouvre un crédit de construction de CHF 137'000.– destiné à la réhabilitation minimale de la verrière de la ferme de la Golette;
- 】 Accepte une délibération présentée par Jacques Robert, au nom des socialistes de Meyrin Cointrin, afin de soutenir les Meyrinois victimes de la crise et de la perte de leur emploi, demandant la création d'un poste à 100% de conseiller/ère en insertion et orientation et d'un poste à 50% d'assistant-e administratif/ve, de profil de type civiliste, à durée déterminée de deux ans, renouvelable annuellement, pour un crédit total de CHF 150'000.– destiné au paiement des salaires et des charges sociales sur l'exercice 2010;
- 】 Approuve une résolution présentée par Jacques Charprier, au nom d'A gauche toute (AGT), et Jean-Philippe Hulliger, au nom du groupe AIM, relative à la mise en place de panneaux solaires sur les bâtiments publics de la Commune;
- 】 Accepte une résolution n<sup>o</sup> 2009-20 présentée par Mmes Y. Bocard, R. Ecuyer, A. Riman et MM. M. Chambers, F. Haldemann, J.-P. Hulliger, D. Schweizer, L. Tremblat (président), membres de la commission d'urbanisme, mobilité et logement, demandant de fixer provisoirement un IUS maximum de 25% dans le quartier de villas au sud du village (ensemble de la zone 5 située entre la route de Meyrin et la route du Nant-d'Avril);
- 】 Prend connaissance du rapport établi par M. Iswala (S), délégué du Conseil municipal au comité de gestion du centre de loisirs «Maison Vaudagne».

### Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

57 délibérations ont été présentées lors des séances du Conseil municipal.

### Le nouveau règlement du Conseil municipal est arrivé!

La commission de liaison avait mandaté en été 2007 un groupe de travail composé de deux membres du Conseil municipal, d'un membre du Conseil administratif et de deux membres de l'administration, avec pour mission de réactualiser le règlement du Conseil municipal.

Ce groupe a travaillé de manière intensive durant une année avant de revenir, en mai 2008, présenter le fruit de son travail. Les discussions se sont poursuivies au sein de la commission de liaison. Le projet a encore subi quelques adaptations suite à des recommandations du service cantonal de la surveillance des communes.

Le règlement a été approuvé par le Conseil municipal dans sa séance du 7 avril 2009. Son entrée en vigueur a été fixée au 17 novembre 2009 par arrêté du Conseil d'Etat du 14 octobre 2009.

Il est à relever que figure en annexe du règlement un code de bonne conduite et d'éthique des élus.

	2006	2007	2008	2009
Séances du Conseil municipal	10	11	9	10
Séances du Bureau	10	10	9	10
Séances de commission	130	117	133	130
Réunions chefs de groupe	6	2	4	4
<b>Total des séances</b>	<b>156</b>	<b>140</b>	<b>155</b>	<b>154</b>

# CONSEIL ADMINISTRATIF

## CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1<sup>er</sup> juin 2009, le Conseil administratif se compose ainsi:

M. Roland SANSONNENS, maire  
Mme Monique BOGET, vice-présidente  
M. Jean-Marc DEVAUD

avec la répartition des responsabilités et charges mentionnée ci-dessous (ordre alphabétique):

### Madame M. Boget

(intérimaire M. Sansonnens)

Actions sociale et jeunesse y compris  
antenne objectif emploi – Affaires culturelles – Bibliothèque – Petite enfance – Théâtre Forum Meyrin

### Monsieur J.-M. Devaud

(intérimaire Mme Boget)

Environnement – Etat civil – Feu et secours – Finances – Gérance et entretien des bâtiments – Protection civile – Sécurité municipale – Sports

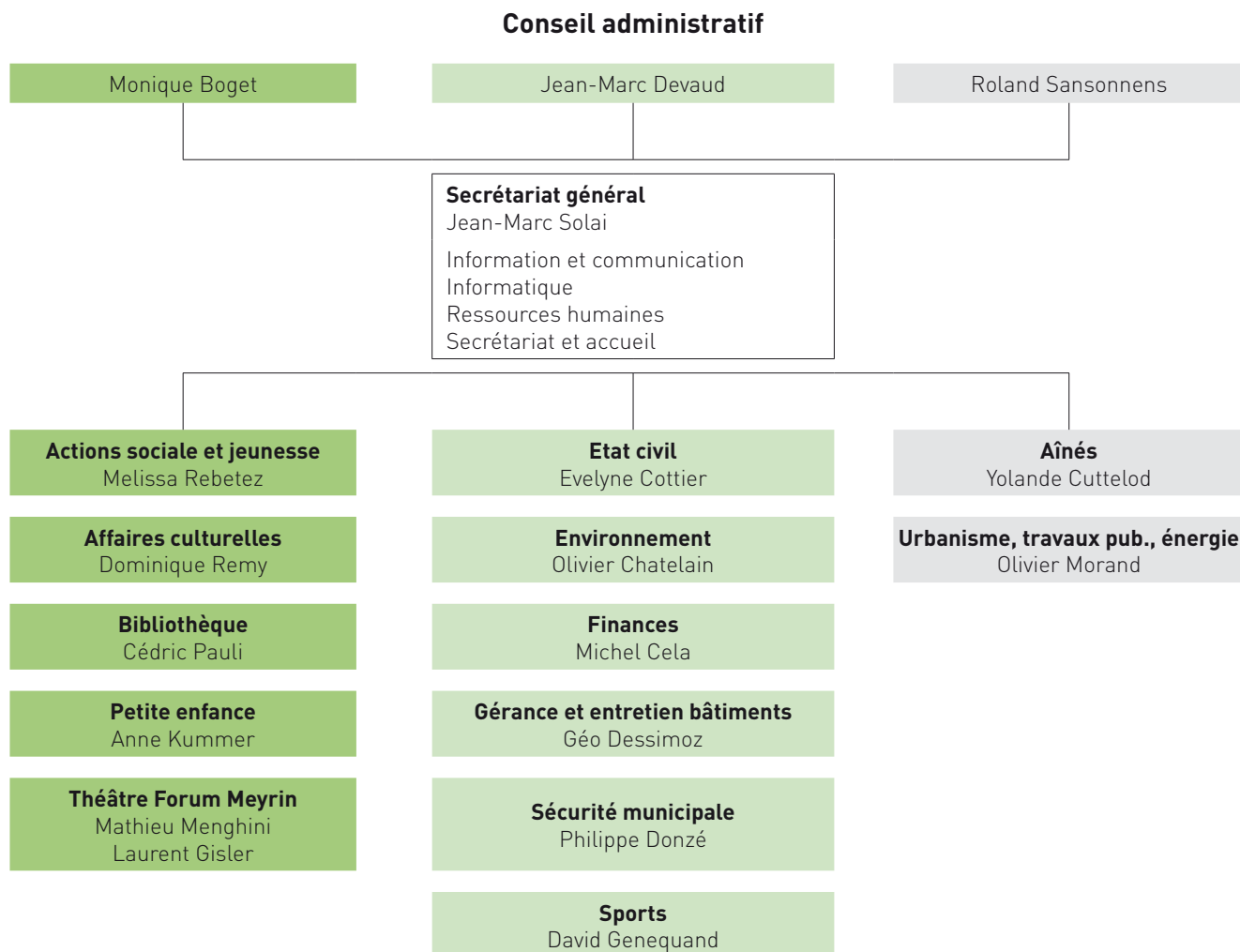
### Monsieur R. Sansonnens

(intérimaire M. Devaud)

Aînés y compris bénévolat ainsi que permanences impôts et juridique – Urbanisme, travaux publics et énergie.

Le secrétariat général, y compris les ressources humaines, Meyrin Qualité, l'information et l'informatique, rapporte au Conseil administratif.

Durant l'année 2009, le Conseil administratif a tenu 46 séances pour régler les problèmes afférents à la Commune et a participé, en outre, aux 10 séances du Conseil municipal, 10 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de commission concernant la charge de chacun.



# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## INFORMATION ET COMMUNICATION

### Record de fréquentation de [www.meyrin.ch](http://www.meyrin.ch)

Le contenu du site a constamment évolué en 2009. Parmi les nombreuses améliorations de fond, on peut citer:

- une rubrique «À la Une» plus réactive et enrichie;
- des dossiers de fond exposés sous la rubrique «Actualités»;
- une mise en ligne du journal «Meyrin Ensemble» en parallèle à sa distribution papier;
- les nouvelles pages de la Fondation Nouveau Meyrin et de la Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale;
- les pages de la bibliothèque mises à jour plusieurs fois par semaine;
- l'utilisation systématique de [www.meyrin.ch](http://www.meyrin.ch) comme moyen de promotion d'importance d'événements organisés par la Commune.

Les internautes ne s'y sont pas trompés et ont suivi avec intérêt ces développements. En effet, 2009 a été l'année de tous les records de fréquentation du site [www.meyrin.ch](http://www.meyrin.ch) avec **174'568 visites**, ce qui représente une **hausse de 70%** par rapport à 2008. L'évolution de la confiance des internautes est très réjouissante, de même que celle des sites référents<sup>1</sup>, comme celui de l'État de Genève.

La mise à jour du site est particulièrement dynamique. En effet, en moyenne, chaque page est renouvelée près de trois fois chaque année. De plus, de nombreuses nouvelles pages ont été créées.

### Un journal communal qui colle à la vie meyrinoise

Le journal communal a fidèlement accompagné les importantes évolutions que Meyrin a connues en 2009. En particulier, les informations utiles relatives aux chantiers ont été régulièrement annoncées: la tranchée couverte, les fiches d'information TCMC et le désamiantage de l'école de la Golette. En matière de planification urbaine, les plans localisés des quartiers de Cointrin et des Vergers ont été amplement expliqués. Les inaugurations n'ont pas été oubliées: la nouvelle patinoire couverte, la place de jeux pour les aînés et l'arrivée du tram ont été richement relatées et illustrées. Le journal a joué un rôle de promotion important pour le succès de l'exposition sur la thermographie aérienne, organisée par la Commune.

À la demande de la commission information & communication, un groupe de travail, composé de 4 conseiller-e-s municipaux/ales, d'un conseiller administratif et de deux membres du secrétariat général, a été constitué. Ce groupe a rendu un rapport sur les projets d'évolution du journal communal relatifs à ses principes généraux, son contenu et sa forme. L'étude de ces évolutions se poursuivra dans le courant 2010.

### Les médias régionaux parlent de Meyrin

Le service information & communication applique une politique de promotion dynamique des événements d'importance dont la Commune est le moteur.

### Succès d'une conférence de presse

La conférence de presse de présentation de Mme Anne Brüscheweiler, future directrice artistique du Théâtre Forum Meyrin (TFM), a réuni 44 personnes le 17 novembre 2009. En plus de 6 journalistes étaient présents la plupart des partenaires du TFM.

### La place de jeux pour aînés à la TSR

La promotion médiatique de cette place de jeux s'est portée à l'échelon romand. Un reportage de la Télévision Suisse Romande (TSR) est passé au journal de 12h45. À la suite de ce reportage, de nombreuses communes romandes ont contacté la mairie pour des renseignements.

### L'exposition sur la thermographie aérienne rayonne

Les médias ont été activement sensibilisés au succès de l'exposition sur la thermographie aérienne. L'événement a été richement relaté notamment dans le quotidien régional «Le Temps».

### Un Guide des Loisirs redynamisé

La maquette du Guide des Loisirs a été rafraîchie et redynamisée. La structure de cette publication facilite la recherche des informations.

### Nouvelle signalétique: aboutissement de l'appel d'offres

Le comité d'experts, constitué ad hoc, a sélectionné 3 entreprises pour réaliser un mandat d'études parallèles<sup>2</sup> sur la signalétique de l'école de Meyrin-Village. Puis, ce comité a sélectionné en deux phases le bureau lauréat. La délibération y relative a été traitée à la fin 2009 par le Conseil municipal.

### Mise en ligne de l'intranet

La première version de l'intranet a été mise en ligne à la fin du mois d'août 2009. Appuyant les mesures internes de prévention relatives à la pandémie de grippe, l'intranet comportait une série d'informations et de liens en rapport avec cette problématique.

Une version plus évoluée, en termes de contenus et de graphisme, a été conçue avec nos partenaires durant la fin de l'année. La mise en ligne est prévue en 2010.

<sup>1</sup>) Un site référent est un autre site internet qui renvoie à [www.meyrin.ch](http://www.meyrin.ch). La citation de [www.meyrin.ch](http://www.meyrin.ch) dans le site internet de l'État de Genève est une marque de reconnaissance.

<sup>2</sup>) Un mandat d'études parallèles est un mandat connexe et mineur confié aux entreprises sélectionnées dans le cadre d'un appel d'offres, dans le but de tester leur aptitude.

## INFORMATIQUE

### Fibre optique

En 2009, sept sites ont été reliés en fibre optique à la salle informatique de la mairie pour les intégrer au réseau intercommunal et ainsi leur donner accès aux serveurs et applications de la Commune.

Cela a nécessité le suivi et la coordination de travaux de pose de tubes, du tirage et de la connexion de la fibre optique ainsi que l'installation du câblage informatique dans les bâtiments, puis, dans un second temps, l'installation et la configuration des éléments actifs qui ont précédé les tests et la mise en service des PC installés dans les sites.

Outre l'accès à la bureautique et à internet, d'autres réseaux «parallèles» ont également été mis en place pour, par exemple, permettre la gestion des chaufferies à distance, l'installation d'un Wifi sécurisé dans la salle du Conseil municipal.

### Politique de sécurité

Le comité du SIACG a adopté une politique de sécurité informatique applicable à l'ensemble des utilisateurs des ressources informatiques du réseau intercommunal, politique à laquelle l'exécutif communal a adhéré.

Un séminaire de sensibilisation a été dispensé à chaque utilisateur en préalable de son acceptation par un engagement signé, engagement que le service informatique est en charge de faire respecter.

### Billetterie du Théâtre Forum Meyrin

Remplacement du serveur de la billetterie du Théâtre et coordination de l'installation de la nouvelle version du programme de réservation.

### Parc informatique

L'évolution continue des différents systèmes informatiques se poursuit avec notamment l'installation de 40 nouveaux PC en remplacement d'anciens (5 ans et plus) ou pour l'équipement de nouveaux postes.

Réalisation des budgets par prestation  
La méthodologie relative à la construction du budget par prestation a été validée et testée sur deux années. Afin de semi-automatiser la démarche, une application ad hoc a été développée. Les tests de cette application se poursuivront dans le courant 2010.

Le but de cette démarche est de synchroniser l'établissement du budget par prestation avec les processus budgétaires et relatif aux comptes. Ainsi, les conseiller-e-s municipaux/ales disposeront simultanément d'un projet de budget ou de comptes tant selon la structure traditionnelle en nature et fonctions que par prestation publique. Cette nouvelle aide à la décision permettra aux conseiller-e-s municipaux/ales de suivre et de comparer, d'année en année, l'évolution du coût réel des prestations offertes à la population.

### Suivi des projets

Les projets découlant du programme de législature ont été suivis dans le courant 2009, dans le cadre du budget et du plan des investissements. Un outil ad hoc, des «Fiches d'orientation» ont été développées. Leur rôle est de décliner concrètement le Programme de législature (2007-2011) en des projets ponctuels ou pluriannuels.

## MEYRIN QUALITÉ

### Réalisation des budgets par prestation

La méthodologie relative à la construction du budget par prestation a été validée et testée sur deux années. Afin de semi-automatiser la démarche, une application ad hoc a été développée. Les tests de cette application se poursuivront dans le courant 2010.

Le but de cette démarche est de synchroniser l'établissement du budget par prestation avec les processus budgétaires et relatif aux comptes. Ainsi, les conseiller-e-s municipaux/ales disposeront simultanément d'un projet de budget ou de comptes tant selon la structure traditionnelle en nature et fonctions que par prestation publique. Cette nouvelle aide à la décision permettra aux conseiller-e-s municipaux/ales de suivre et de comparer, d'année en année, l'évolution du coût réel des prestations offertes à la population.

### Suivi des projets

Les projets découlant du programme de législature ont été suivis dans le courant 2009, dans le cadre du budget et du plan des investissements. Un outil ad hoc, des «Fiches d'orientation» ont été développées. Leur rôle est de décliner concrètement le Programme de législature (2007-2011) en des projets ponctuels ou pluriannuels.



**RESSOURCES HUMAINES**

**Budget 2009**

Le Conseil municipal a voté un poste de chargé-e de projet à 80% et un poste d’assistant-e administratif/ve à 70% au sein du service actions sociale et jeunesse. De plus, le Conseil a approuvé un complément de 30% d’un poste existant d’aide concierge au Théâtre Forum.

Pour finir, le Conseil est entré en matière pour pérenniser un poste de 50% de coordinateur/trice visiteurs au service aînés.

**Projet de refonte du statut du personnel**

Pour rappel, les principaux objectifs de ce projet sont de mettre en place un cadre de travail alliant équité et efficacité, de réaffirmer les valeurs du service public, de responsabiliser et valoriser les collaborateurs/trices et de développer des outils favorisant un environnement de travail harmonieux.

Après avoir procédé à l’ensemble des descriptions de fonctions en 2008, l’année 2009 a été consacrée au processus d’évaluation de ces dernières.

Pour ce faire, un comité a été mis en place, composé de représentants de la commission du personnel, de cadres de l’administration et des ressources humaines.

L’étape suivante, sera de formaliser les nouveaux mécanismes salariaux et les mettre en relation avec le résultat de l’évaluation des fonctions. Cette activité a démarré fin 2009.

La mise en œuvre effective du nouveau statut du personnel est planifiée pour le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Ressources humaines  
Situation réelle au 31.12.2009:

Services	Nombre de personnes		Contrat fixe au 31.12.2009		Auxiliaire au 31.12.2009
	31/12/2008	31/12/2009	nombre de personnes	nb. d’unités de travail	nombre de personnes
Secrétariat général	13	15	11	9.50	4
Finances	5	5	5	5.00	0
Etat-civil	6	6	3	2.20	3
Actions sociale et jeunesse	7	9	6	4.50	3
Petite enfance	89	100	66	52.22	34
Aînés	3	4	3	2.30	1
Urbanisme, travaux publics et énergie	8	7	7	6.20	0
Gérance et entretien bâtiments	47	51	34	27.55	17
Sports	21	22	18	17.00	4
Environnement	65	62	52	48.23	10
Affaires culturelles	1	2	2	1.50	0
Théâtre Forum	18	21	19	16.10	2
Bibliothèque	14	14	9	5.80	5
Sécurité municipale / protection civile	32	31	14	14.00	17
<b>TOTAL</b>	<b>329</b>	<b>349</b>	<b>249</b>	<b>212.10</b>	<b>100</b>

### Menace de pandémie, mesures de précaution

Face à l'incertitude sur l'arrivée d'une pandémie de grippe sur notre canton et ses conséquences possibles, la Commune a mis en place une série de mesures afin de diminuer le risque d'infection sur le lieu de travail et de maintenir le fonctionnement de l'administration pour garantir aux usagers les prestations considérées comme «essentiels».

L'accent a été plus particulièrement mis sur l'information et la prévention. Au niveau des mesures d'hygiène et de protection physique, nous avons suivi certaines recommandations émanant des organes cantonaux compétents.

D'autre part, nous avons mis en place avec les responsables de service un plan de continuité qui pourra dès lors être transposé et utilisé à nouveau dans d'autres circonstances de crise.

Les différentes dépenses occasionnées par ces mesures ont été centralisées sur une nouvelle rubrique comptable, ouverte pour l'occasion.

### DÉMARCHE AGENDA 21

L'Agenda 21 est un programme d'actions pour le 21<sup>e</sup> siècle visant à instaurer un développement durable, promouvoir la responsabilité environnementale, la solidarité sociale, ainsi que l'efficacité économique. Les principes du développement durable ont été ratifiés par la plupart des Etats lors du sommet de la terre à Rio en 1992.

Afin d'intégrer la société civile dans une démarche citoyenne participative, un comité Agenda 21 a été constitué début 2009. Les membres de ce comité sont issus de la société civile (4 personnes), des milieux associatifs (2 personnes), des milieux économiques (2 personnes)

de l'administration meyrinoise (2 personnes) et des autorités politiques (1 membre du Conseil administratif et 2 membres du Conseil municipal).

Dans le cadre d'un programme politique défini par les autorités et disposant d'un budget annuel, le comité citoyen Agenda 21 est en charge de proposer et de décider des actions à entreprendre en matière de développement durable, de leur mise en œuvre et de leur suivi. Actif depuis janvier 2009, le comité se réunit mensuellement. Deux projets sont actuellement en cours:

#### Green Map:

Carte recensant toutes les initiatives environnementales et sociales présentes sur le territoire communal, sous la forme d'icônes classés selon diverses thématiques: mobilité, biodiversité, commerce équitable, énergie, gestion des déchets, associations, services sociaux, centre culturel... L'élaboration de cette carte poursuit une approche pédagogique et didactique, en impliquant notamment les écoles, les associations et la population sous forme de visites et/ou d'ateliers participatifs

#### Bâtiment:

La lutte contre la dépendance aux énergies fossiles est une problématique criante à Meyrin due notamment à la vétusté de nombreux immeubles. Afin de bien comprendre la situation, et notamment pourquoi les rénovations d'immeubles à Genève sont nettement moins nombreuses que la moyenne nationale, le Comité a rencontré les représentants des locataires et des propriétaires. Des actions sont en cours d'élaboration afin de promouvoir les travaux d'assainissement sur la Commune.

### PARKING DE MEYRIN-VILLAGE SA PMV SA

La société PMV S.A. a été fondée le 19 avril 2000 pour la réalisation et la gestion d'un parking couvert public de 82 places à Meyrin-Village.

Le capital de PMV S.A. s'élève à CHF 530'000.-, réparti en actions de CHF 200.-, à raison de:

- ▶ 10% Banque Raiffeisen, soit 265 actions,
- ▶ 35% Paroisse de Saint-Julien, soit 927 actions,
- ▶ 55% Commune de Meyrin, soit 1'458 actions.

La première pierre a été posée le 29 septembre 2000.

La mise en service a eu lieu le 8 août 2001.

L'inauguration a été faite conjointement avec les aménagements de surface de la place et de ses abords le 25 juin 2002.

Le coût de réalisation et d'équipement s'élève à CHF 2'930'000.-

### L'Assemblée générale et le Conseil d'administration sont composés de:

- ▶ Monsieur Jean-Marc DEVAUD, président, (Commune de Meyrin, conseiller administratif)
- ▶ Monsieur Benjamin CHIABUDINI, vice-président, (Paroisse de St-Julien)
- ▶ Monsieur Thomas FOEHN, secrétaire, (Banque Raiffeisen)
- ▶ Madame Monique BOGET, (Commune de Meyrin, conseillère administrative)
- ▶ Monsieur Jean-Claude BRULHART, (Commune de Meyrin, conseiller municipal)
- ▶ Monsieur Emile HUBERT, (Commune de Meyrin, conseiller municipal)
- ▶ Monsieur Nicolino CLEMENTE, (Paroisse de Saint-Julien)

**Le Comité de direction est composé de:**

- 】 Monsieur Jean-Marc DEVAUD, président,
- 】 Monsieur Benjamin CHIABUDINI, vice-président,
- 】 Monsieur Thomas FOEHN, secrétaire,
- 】 Monsieur Jean-Claude BRULHART.
- 】 Monsieur Michel CELA, directeur.

En 2009, PMV S.A. a tenu 1 séance d'assemblée générale, 2 séances de Conseil d'administration et 5 séances de Comité de direction.

La situation financière à la fin de l'exercice 2009 présente un déficit de CHF 96'087.94, il est supérieur de CHF 1'589.94 au déficit de l'exercice 2008. Malgré une bonne maîtrise des charges, la situation financière reste largement déficitaire. Les travaux de la réalisation de la traversée du Village et du TCMC pénalisent la rentabilité du parking et les recettes restent inférieures aux attentes. De ce fait, les actionnaires ont décidé de tout mettre en œuvre afin d'atteindre l'équilibre financier.

Le rachat de la totalité du Parking par la Commune n'a pas abouti suite à la décision du Conseil municipal de ne pas accepter les conditions présentées, toutefois ce dernier a mandaté les autorités politiques communales afin convaincre les autres actionnaires de procéder à un nouvel apport de liquidités en vue de rembourser les prêts de la SA.

Cette proposition a déjà été présentée en fin d'année 2009 une décision est attendue avant l'été prochain. Il est également envisagé que la commune de Meyrin rachète les actions (10%) de la banque Raiffeisen, la Paroisse de Saint-Julien a donné son accord pour l'ensemble de ces opérations qui permettra d'assainir la situation financière du parking, d'après les prévisions une situation excédentaire est prévue dès 2011.

Concernant l'exploitation, on peut relever avec satisfaction qu'aucun incident majeur, heureusement, n'a été à déplorer.

**TÉLÉMEYRIN SA**

Télémeyrin S.A. a pour but d'étudier, de construire, d'exploiter, d'entretenir et de développer dans la commune de Meyrin un réseau de distribution de moyens de télécommunications.

Le capital de Télémeyrin S.A. s'élève à CHF 1'000'000.-, réparti en actions de CHF 1'000.-, à raison de:

- 】 10% Cablecom soit 100 actions,
- 】 39% Banque Cantonale de Genève soit 390 actions,
- 】 51% commune de Meyrin soit 510 actions.

Le Conseil d'administration était constitué de la manière suivante au 31 décembre 2009:

- 】 M. Jean-Marc Devaud, président, commune de Meyrin (CA)
- 】 M. Roland Sansonnens, vice-président, commune de Meyrin (CA)
- 】 M. Yves De Préville, secrétaire, commune de Meyrin (CM)
- 】 M. Joseph Bagnoud, membre Cablecom
- 】 M. Ronald Labbé, membre BCGE

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises en 2009 et l'assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 11 juin 2009.

En 2009, le nombre d'immeubles câblés est passé de 943 à 956, soit une augmentation de 13 immeubles (dont 10 villas). Ces immeubles comprennent 8'770 logements contre 8'870 à fin 2009 (+100).

La longueur totale du réseau est passée de 67'946 ml à fin 2008 à 73'768 ml à fin 2009, soit une progression de 5'822 ml.

Les efforts en vue d'obtenir l'aval des propriétaires et régies pour la mise à niveau des installations de distribution intérieure d'immeubles se sont poursuivis en 2009. Le taux de pénétration des prestations « triple play » (TV/Internet/téléphonie) a suivi une courbe ascendante régulière tout à fait encourageante.

Sur le plan commercial, le nombre d'abonnements payants a augmenté de 7'073 à 7'075 à fin 2009 (+2). L'objectif pour 2009 qui était de 7'231 abonnés n'est donc pas atteint.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à CHF 177'336.- contre CHF 322'706.- en 2008.

**NATURALISATIONS**

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé les naturalisations suivantes:

**2008**

- 】 84 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;
- 】 43 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

**2009**

- 】 48 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;
- 】 44 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

# ACTIONS SOCIALE ET JEUNESSE

Dicastère de Madame Monique Boget

## ECOLES

### Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service des actions sociale et jeunesse (SASJ) a la responsabilité de garantir le bon fonctionnement des cinq restaurants scolaires de Meyrin. Il offre les conditions nécessaires à un accueil parascolaire prenant en compte la santé et le bien-être des enfants au moment du repas et lors des activités de fin de journée. Il veille à ce que chaque enfant inscrit au restaurant scolaire bénéficie d'un repas équilibré, s'assure de l'encaissement des recettes relatives à la consommation de repas, coordonne les divers partenaires. En 2009, les restaurants scolaires ont fonctionné 190 jours et ont produit, en moyenne journalière, 507 repas. Les tâches relatives à la gestion des restaurants scolaires et à l'accueil parascolaire impliquent une étroite collaboration entre le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), l'entreprise de restauration DSR et le service.

Afin de permettre un décompte des repas au plus près de la réalité des besoins quotidiens à produire, le service a interpellé le service informatique de l'association des communes genevoises (SIACG) afin que le gérant DSR soit équipé du dispositif Giapomobile livrant quotidiennement cette information.

Avec le précieux concours du service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie, la salle de restauration et la cuisine de Meyrin-Village ont été réaménagées afin d'accueillir un nombre plus élevé d'enfants. Leur confort lors de la prise des repas de midi a été amélioré notamment grâce à l'insonorisation introduite dans son site et à l'acquisition de mobilier plus adapté aux tout petits.

Afin de valoriser la qualité de prestations communales offertes aux Meyrinois et de favoriser la bonne compréhension de la gestion communale des restaurants

scolaires, le service a édité une plaquette d'information intitulée «une journée à l'école». Celle-ci est remise à chaque enfant inscrit aux restaurants scolaires.

Dans le souci de la qualité nutritionnelle des repas servis aux enfants, le service a impulsé une démarche de sensibilisation auprès d'eux. C'est ainsi que la diététicienne cantonale et le service parascolaire ont élaboré, au printemps, un concours fourchette verte auquel ont participé les enfants et les animatrices de Meyrin.

A la rentrée scolaire 2009-2010, le service a adapté d'un franc le prix des repas. Chaque repas consommé coûte à présent CHF 7.50. La réduction des repas à CHF 5.50 pour des familles à revenu modeste est par contre demeurée inchangée.

### Ecoles

Meyrin comprend huit écoles primaires qui, durant l'année scolaire 2008-2009, ont accueilli 1'892 enfants ainsi qu'une centaine d'enseignants.

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandés par les écoles et organise parfois certaines manifestations culturelles. Les enseignants et le service ont ainsi entretenu des contacts réguliers pour tout besoin relatif aux enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Cette année, le service a entretenu des relations de qualité avec les cinq directeurs d'école. Plus particulièrement, à travers la finalisation de la place de jeux des Champs-Fréchets et l'élaboration, conjointement avec le service de l'environnement, de places de jeux dans les préaux des écoles de Cointrin et de Bellavista.

Le service a par ailleurs assisté aux Conseils d'établissement de chacun des cinq établissements se réunissant trois fois par année. A noter que la tenue de ces conseils contribue au rapprochement entre notre administration, les écoles et les parents d'élèves.

Enfin, le service a mis en relation les écoles avec l'association Lab-elle, domiciliée à Meyrin, mettant en valeur les ouvrages illustrés pour enfants non stéréotypés en termes de genre. Celle-ci décerne chaque année un prix à l'album préféré des enfants qui doivent choisir parmi une sélection de dix livres. L'ambition du service est que plusieurs classes de Meyrin participent à cette sélection.

## MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET ANIMATIONS

### Semaine du goût

La semaine du goût s'est déroulée courant septembre et vise à éveiller la curiosité des enfants aux saveurs leur étant peu familières. Des animations ont été organisées par le GIAP qui a bénéficié de matériel fourni par DSR.

### Les Cyclades

Le mardi 17 juin, les élèves des 5ème et 6ème degrés, accompagnés par leurs enseignants, ont participé au Théâtre Forum Meyrin à un jeu marquant symboliquement la fin de leur cycle d'enseignement primaire. La manière dont est conçu ce jeu a permis à de nombreux enfants d'être présents sur la scène et de valoriser leurs diverses compétences: intellectuelles, expressives, physiques, etc. L'édition 2009, ayant tenu compte des remarques critiques formulées à l'issue de l'édition précédente, a représenté un moment très festif ayant plu et enthousiasmé aussi bien les enfants que les adultes présents dans la salle. Des adaptations mineures sont demandées pour l'édition à venir en 2010.

### Réception des enseignants et du personnel des écoles

La réception des enseignants et du personnel des écoles, organisée le jeudi 19 juin, a connu une forte participation s'élevant à 200 personnes. Rassemblant tous les professionnels intervenant en milieu scolaire, la soirée s'est déroulée pour une première fois sous la tente dressée sur la campagne Charnaux en raison de la présence nouvelle d'une liaison routière entre les parkings P1 et P2 derrière le bâtiment du Théâtre Forum Meyrin. Cette soirée a demandé à l'équipe en charge de son organisation un travail accru en raison du changement de site, celui-ci n'étant pas équipé d'une cuisine. L'équipe a éprouvé une déception quant aux prestations du traiteur et du site, laquelle est partagée par une partie des convives.

### Fête des écoles

Conformément à la tradition communale, le cortège des enfants et la Fête des écoles à la campagne Charnaux ont eu lieu le vendredi 27 juin. Quelques milliers de parents et d'enfants s'y sont rassemblés dans la bonne humeur afin de marquer le début de l'accalmie estivale. Cette édition a été qualifiée de «cuvée exceptionnelle» lors du bilan tant l'ensemble des enjeux liés à son organisation ont été gérés à satisfaction. Qu'il s'agisse de la richesse des animations ou encore de la coordination générale de l'ensemble des intervenants.

## JEUNESSE

### Prévention jeunesse

Durant l'année 2009, la commune de Meyrin a poursuivi sa politique d'intégration des jeunes dans la cité. Le service a soutenu les lieux d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes. Ces lieux, qu'il s'agisse des centres de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FAS'e) ou d'associations locales, utilisent des outils d'intervention qui évoluent au gré des besoins et des problématiques sociales. Les actions menées visent à favoriser l'intégration des jeunes, leur développement personnel et leur prise d'autonomie. Ainsi, les jeunes trouvent des appuis à la réalisation de projets spécifiques tant auprès de centres FAS'e que du service lui-même.

Pour cela le service a entretenu des relations régulières avec les professionnels des quatre centres rattachés à la (FAS'e), à savoir la Maison Vaudagne, le Jardin Robinson, Transit et Undertown ainsi qu'avec les associations meyrinoises offrant des prestations au public adolescents – jeunes adultes.

La commune de Meyrin a poursuivi sa politique de financement des centres aérés, des diverses colonies du canton et des camps scouts qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires. Le tarif appliqué en 2009 a été de CHF 10.– par nuitée pour les camps et de CHF 3.50 par journée pour les centres aérés. Seuls les enfants domiciliés à Meyrin sont pris en considération pour le calcul de la subvention.

### GRAAM

C'est en 2009 que les enjeux relatifs à la prévention de la consommation d'alcool par les préadolescents et adolescents à Meyrin ont été empoignés. Après des interpellations fréquentes adressées par notre magistrat à la FAS'e, cette dernière lui a soumis au printemps un projet initié par la Confédération et le Canton

de Genève. Le Conseil administratif a adhéré à la démarche proposée par la signature d'un protocole de collaboration. Son élaboration s'appuie concrètement sur la FAS'e, la FEGPA, les communes et les professionnels locaux. A noter que le SASJ est moteur dans le travail mené. Dans le cadre de ses travaux et considérant que la prévention de la consommation d'alcool par les jeunes représente un enjeu majeur de société et de santé publique, le groupe s'est donné une identité, étant amené à fonctionner sur la durée. Dans le souci de se rendre identifiable et visible, il s'est constitué en un groupement local nommé GRAAM (groupe de réflexion et d'actions sur l'alcool à Meyrin).

### Travail social hors murs

La politique communale en matière de travail social hors murs s'est poursuivie. Elle s'appuie sur des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) qui axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers l'emploi. Elles se doublent d'un travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques. Deux changements substantiels ont marqué l'organisation du travail social hors murs à Meyrin cette année. D'une part le regroupement de l'ensemble des professionnels au sein de l'entité Transit; d'autre part la dissolution de l'association Transit et le rattachement de la structure à la FAS'e. Ce faisant, davantage de cohérence et un meilleur équilibre dans la répartition des tâches entre l'ensemble des professionnels ont été globalement introduits. Ces transformations ont conduit la commune et la FAS'e à passer un nouveau protocole de collaboration. Transit a conduit deux chantiers éducatifs pour le service cette année: la réfection d'une salle de réunion et d'un bureau de la mairie ainsi que l'aménagement de Meyrin-les-Bains.



### Soutiens aux associations de jeunesse meyrinoises et au Collège de la Golette

Le service entretient des liens étroits avec une douzaine d'associations actives auprès de la jeunesse locale. Il développe des collaborations, leur apporte conseil, soutien et un appui financier par des subventions régulières. Cette année, le service a plus particulièrement dédié du temps à l'Association des jeunes de Meyrin (AJM) et à l'Association pour la promotion de la culture de la jeunesse meyrinoise (APCJM) qui, toutes deux, envisagent des réformes de fond de leur association.

Dès le mois de juillet, Graphitis, lieu d'accueil libre des jeunes de 12 à 18 ans situé dans les sous-sols de l'école des Champs-Fréchets, a été cédé par l'Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM) à la Commune. Notre service se rend, depuis, régulièrement dans les lieux et envisage un renouveau avec les professionnels en charge de l'animation du lieu.

Il en va de même pour le Cycle de la Golette: le service soutient l'organisation et le financement notamment du voyage de la classe solidaire et de la soirée de fin d'année du 9<sup>e</sup> degré. Il participe, en outre, au subventionnement des courses d'écoles du 7<sup>e</sup> degré ainsi qu'aux camps de neige pour les élèves de 8<sup>e</sup> année.

Cette année, le service a permis à des élèves du CO de la Golette d'assister à une conférence donnée par deux aventuriers au sujet de leur traversée à vélo du lac Baïkal (Sibérie). Les explorateurs sont revenus de leur périple avec un reportage filmé et de nombreuses informations concernant la faune et la flore de cette région encore préservée. Le SASJ a ainsi permis aux élèves de découvrir un site à la végétation luxuriante ainsi qu'une aventure humaine très enrichissante. A noter que cette conférence était une contrepartie demandée par le service à un soutien financier accordé en 2008 à ces personnes.

### MANIFESTATION PUBLIQUE

#### Soirée des 18 ans

La soirée des 18 ans a été organisée le 13 mars 2009 et a réuni 160 personnes. Organisée pour la première fois depuis 10 ans à la salle Antoine-Verchère, récemment rénovée, la soirée a connu un franc succès. Le service a osé le pari d'offrir à des jeunes de Meyrin, en l'occurrence à un groupe de jeunes filles fréquentant Undertown, de participer à la création d'une production scénique. Celles-ci ont écrit les textes et un professionnel s'est chargé de la mise en scène et de l'organisation des répétitions de cette troupe éphémère. Le service de repas a été assuré par les jeunes fréquentant le premier module de Transit.

### ACTION SOCIALE

#### Action sociale individuelle

La Commune offre un soutien social individuel de manière subsidiaire lorsque l'Hospice général ne peut le faire. Notamment, lorsque des personnes sont légèrement au-dessus des barèmes appliqués par l'institution cantonale ou lorsqu'elles se trouvent entre deux droits (en attente de percevoir une assurance sociale fédérale par exemple). Fondamentalement, le service intervient si la situation d'une personne est susceptible de changer dans un proche avenir. Au début de l'automne 2005, le Conseil administratif adoptait des directives d'intervention.

Les assistantes sociales suivent des situations qui peuvent être qualifiées de simples, de complexité moyenne ou de complexité élevée:

- 】 une demande simple ne requiert qu'un seul entretien;
- 】 une situation de complexité moyenne implique diverses démarches administratives «à tiroir», plusieurs entretiens ainsi qu'un soutien psychosocial léger;
- 】 une situation de complexité élevée, elle s'apparente au modèle précédent, mais requiert des démarches simultanées auprès de plusieurs organismes (régie, Services Industriels de Genève, assurances maladie), implique plusieurs entretiens rapprochés ainsi qu'un important soutien psychosocial (personnes en deuil, en dépression, en instance de séparation, subissant des maltraitements physiques et/ou psychiques, ayant une addiction).

Tout au long de l'année 2009, le service a reçu de multiples demandes à caractère financier (231 situations traitées) et non financier (130 situations traitées). Parmi les prestations financières, 50 prêts ont été octroyés, 45 anciens prêts ont été suivis et 21 avances sur prestations financières d'institutions tierces ont été accordées. A ces prestations s'ajoutent 160 prestations non-remboursables dont 105 prestations ponctuelles et 55 prestations renouvelables. L'année 2009 se caractérise par l'augmentation des prestations renouvelables indiquant la fragilisation à la hausse des familles sollicitant le soutien de la Commune. De plus, le service a entrepris des recherches de fonds privés, lesquelles se sont en majorité révélées concluantes. Dans la perspective de rationaliser ses outils de travail et d'accroître son efficacité, le service a impulsé l'élaboration d'une démarche réunissant l'ensemble des grandes communes urbaines du canton. Il s'agit de la réalisation d'une application informatique dont le pilotage a été confié au SIACG.

Afin d'assurer une cohérence dans l'offre de prestations sociales individuelles aux habitants des communes de Meyrin et du Mandement, le service et sa conseillère administrative déléguée ont initié des pourparlers avec les autorités des communes du Mandement. Pour l'heure, la commune de Satigny se déclare vivement intéressée et des collaborations concrètes devraient se mettre en place en début d'année 2010.

### Emploi

L'ancienne Permanence chômage de la commune de Meyrin, devenue Antenne Objectif Emploi (AOE), a refondu ses structures vers une triple approche, de conseils techniques (en assurance-chômage et en recherches d'emploi), d'insertion professionnelle et d'accompagnement, dans l'ensemble des processus. Par ailleurs, elle étend aujourd'hui ses prestations à un appui à l'insertion ou réinsertion professionnelle tous publics y compris les jeunes adultes. Ceci fait suite à une réflexion approfondie initiée en septembre 2009, relative à la mission de cette Antenne. Celle-ci a été adoptée par le Conseil administratif et le Conseil municipal.

Durant la période de juin à décembre 2009, 192 personnes ont sollicité l'Antenne Objectif Emploi, pour l'essentiel des résidents de Meyrin. Pour l'heure, l'AOE a eu connaissance des placements suivants: huit personnes en stage professionnel, 23 personnes en mission sous contrat à durée déterminée, 14 personnes en emploi à durée indéterminée, mise à son compte d'une personne.

Des démarches ont été entreprises en vue d'établir une collaboration de qualité entre l'AOE et des entreprises domiciliées prioritairement sur territoire communal, mais également en dehors de ses frontières. Notamment auprès d'entreprises telles que Dupont de Nemours et Firmenich rencontrées durant l'automne. Deux premières séances de formation ont également été organisées à destination du public jeunes adultes sur les techniques de recherches d'emploi.

Durant 2009, l'accompagnement socio-professionnel offert aux jeunes adultes en collaboration avec l'OSEO s'est poursuivi. Le mode de collaboration mis en place offre à de jeunes adultes des opportunités d'expériences professionnelles. L'objectif majeur est toutefois que les jeunes trouvent une stabilité et s'orientent prioritairement vers une formation professionnelle, sinon vers un emploi fixe. Dans ce dispositif, le service assure l'accompagnement social des jeunes, l'OSEO assure pour sa part, l'accompagnement sur le lieu de travail. Huit jeunes ont bénéficié d'une offre de missions professionnelles via l'OSEO totalisant 1'422 heures de travail.

### Equipe@M

A la suite de la clarification de la mission de l'Antenne Objectif Emploi et de la consolidation des prestations d'appui à l'insertion professionnelle offertes aux habitants de Meyrin, il a semblé essentiel au service de veiller à l'harmonisation des pratiques des diverses entités publiques et parapubliques aux prises avec les enjeux d'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes. Ceci afin de s'assurer de la cohérence et de l'efficacité du dispositif local. C'est ainsi que le service a suggéré à l'ensemble des partenaires, qui ont accueilli favorablement la démarche, de fonder un

nouveau réseau de collaboration dédié à ces questions. Ce groupement de professionnels s'appelle Equipe@M. Ce réseau se réunit une fois par mois et partage des situations concrètes (anonymes), questionne les pratiques de chacun afin d'évacuer les doublons et, enfin, débat des projets cantonaux se repercutant sur les pratiques locales afin d'envisager un positionnement commun à l'ensemble des intervenants.

### Réseau social

Le service a entretenu des liens réguliers avec ses partenaires locaux en matière d'action sociale de manière à bonifier les pratiques locales. Il a participé à des colloques trimestriels de l'Hospice général.

Le service a également entretenu des relations privilégiées avec l'Equipe de prévention et d'intervention communautaire de l'Hospice général (EPIC). Cette entité représente une ressource dans la recherche de solutions lors de conflits de voisinage se polarisant autour d'un habitant et dégradant la qualité de vie de plusieurs habitants d'un immeuble. Enfin, le service a poursuivi ses échanges réguliers avec les îlotiers de la gendarmerie cantonale.



## ACTION SOCIALE COMMUNAUTAIRE

Les communes ont pour mission d'assumer l'action sociale communautaire soit, des actions et projets initiés par ses habitants. Dans cette perspective, le service adopte des démarches d'intervention sociale communautaire dont l'objectif est de renforcer les capacités d'un groupe ou d'un quartier à intervenir sur son environnement. En d'autres termes, il ne s'agit pas pour les professionnels de trouver des solutions toutes faites à des problèmes, mais de construire avec les habitants concernés un changement, une amélioration de situation.

### L'action du service vise ainsi:

- 】 l'identification conjointe des problèmes;
- 】 le recensement et la mise en commun des compétences;
- 】 la co-construction des réponses;
- 】 l'implication des habitants pour le mieux vivre ensemble.

### Meyrin-les-Bains

Avec la participation de dix-huit associations meyrinoises, le SASJ, la Maison Vaudagne et Transit ont renouvelé l'expérience de Meyrin-les-Bains, structure qui offre aux Meyrinois un espace de rencontres, de détente et de loisirs les trois premières semaines de juillet. Cette édition a été marquée par le déplacement de Meyrin-les-Bains sur une parcelle communale jouxtant les arrières de meyrincentre. C'est au moyen d'un chantier éducatif mené de manière professionnelle par les jeunes de Transit qu'un nouvel aménagement sous tente a été offert aux visiteurs. Tirant profit du changement de lieu, le service a choisi une nouvelle identité visuelle pour cette activité et a promu sa riche programmation au moyen d'un site internet spécialement dédié.

Il semble que Meyrin-les-Bains assied sa réputation dans la mesure où la fréquentation du public adulte a augmenté d'un tiers (1'700 personnes) par rapport à 2008 et que celle des enfants a évolué à la hausse d'environ 20% (350).

### Groupe de réflexion et d'action sur les questions de discrimination et de racisme

Le service participe à un groupe réunissant habitants et professionnels, appelé groupe de réflexion et d'actions sur les questions de discrimination et de racisme. L'objectif de ce groupe est de susciter, chez les habitants de Meyrin, des interrogations et des réflexions sur ces questions. Il devrait ensuite proposer des manières de traiter les problématiques mises en lumière. Durant cette année, le groupe n'a quasiment pas fonctionné et a pris l'orientation de bénéficiaire de l'accompagnement d'un professionnel de Pro Senectute pour interroger sa manière de conduire son projet et de poursuivre ses objectifs.

### Place de jeux

Le processus d'élaboration et de recherches de financements pour les places de jeux de l'impasse Vaudagne et de la Citadelle s'est poursuivi durant l'année, sous la conduite des habitants impliqués. Ces travaux représentent un intérêt certain dans la mesure où ils offrent des occasions de contacts entre des services de l'administration, des habitants de la Commune et des élus. De plus, c'est un extraordinaire levier de formation des habitants aux contraintes législatives et procédurales auxquelles sont soumises les administrations publiques. Enfin, ce type de projet a une incidence sur les collaborations entre des services municipaux et sur le regard qu'ils portent sur la place à réserver aux habitants dans des prises de décisions qui les touchent de près. C'est à travers des projets de cette nature que le mode classique d'organisation des procédures

de prise de décision et d'implication citoyenne sont revisitées au profit d'un modèle plus respectueux des compétences des uns et des autres et de la valeur de leur mutualisation.

Un travail visant le renouveau de la place de skate a également été initié. C'est à la suite d'une interpellation de jeunes habitués de la place, qu'une réflexion approfondie a été menée avec eux et le service de l'environnement afin d'envisager quels modules il s'agissait de remplacer, réparer, transformer ou déplacer.

## SOLIDARITÉS

### Conflits de voisinage

Dès septembre 2009, les quatre partenaires s'étant mis à l'œuvre pour offrir aux Meyrinois une antenne médiation de proximité, afin de chercher des solutions à des conflits de voisinage, ont mis en service leur nouvel outil. Il s'agit de l'AS-Med Genève, des polices cantonale et communale et du SASJ. A présent, un conflit de voisinage peut conduire à la mise en place d'une médiation gratuite à Meyrin par des professionnels formés à la médiation.

### Logements relais/logements d'urgence

Impulsée et coordonnée par le service, en lien avec des professionnels de l'Hospice général, une réflexion approfondie a été menée durant l'année 2008 et s'est conclue à l'automne 2009 par l'élaboration d'un projet opérationnel. Globalement, le projet vise à ce que la Commune dispose de quatre baux à loyer dont les appartements sont destinés, pour une courte durée, à des habitants de Meyrin ne bénéficiant que d'un logement très précaire. Un accompagnement social est également prévu. Le projet présenté au Conseil municipal a reçu son approbation et sera mis en œuvre dès l'obtention d'un premier bail à loyer.

### Diversité culturelle

De concert avec le secrétariat général, le SASJ a élaboré les contenus et la mise en œuvre souhaitée de deux demi-journées de travail destinées aux responsables de service. La première, qui s'inscrit dans la semaine citoyenne d'avril 2010, portera sur divers enjeux inhérents à la diversité culturelle et sera conduite par deux professeurs de la Haute école de Travail social de Genève.

### Film sur les familles mixtes

Le SASJ a apporté ses compétences à «A la Vista/Communication sociale», association de communication audiovisuelle de promotion des migrants. L'objectif était de trouver des fonds et des familles afin de produire un film moyen métrage de 26 minutes sur les relations entre les membres de familles mixtes à Meyrin.

### Cours de français migrants dispensés par l'UOG

L'Association CEFAM a rendu attentif le service quant à la nécessité de développer les cours de français destinés aux migrants. C'est ainsi que le service, avec le concours du service de gérance, et l'Université Ouvrière de Genève (UOG) ont collaboré afin qu'une première classe soit ouverte à Meyrin. A noter que le financement émerge quasi essentiellement au bureau des étrangers du canton de Genève. Cette expérience, fort concluante, est amenée à se développer sur la Commune.

### Accueil des nouveaux arrivants

Le service s'est associé au service de la culture et le secrétariat général afin de répondre à la demande du Conseil municipal d'élaborer un concept d'accueil des nouveaux arrivants. A l'automne, les élus ont accepté la proposition soumise par les services selon laquelle l'accueil des nouveaux arrivants se déploie sur deux temps. Le premier implique de signifier la bienvenue au moyen d'un modeste présent envoyé à domicile; le second implique une soirée d'accueil convivial par le Conseil administratif et des représentants des services précédée d'une petite visite d'institutions communales.

### Aide au développement

La Commune a une nouvelle fois attribué le 0,7% de son budget de fonctionnement annuel à l'aide au développement. Sous l'égide de la commission municipale d'aide au développement, 26 associations locales ont reçu un soutien financier, principalement dans les domaines de l'éducation, des femmes, de la santé, de l'économie et de l'agriculture.

En été 2009, le Conseil administratif a formalisé la décision de la commission d'aide au développement de réserver 25% des ressources disponibles à des projets soutenus par la Fédération genevoise de coopération. C'est ainsi qu'un protocole de collaboration a été signé par les deux parties.

## MANIFESTATIONS PUBLIQUES

### Journée Immeubles en fête

Pour la sixième année consécutive, sous l'impulsion de la Ville de Genève, la journée Immeubles en fête s'est tenue fin mai. Les locataires des immeubles de Meyrin se sont organisés à cette occasion pour partager un moment festif au pied de leurs habitations. La Commune a organisé sa promotion ainsi que mis à disposition du matériel communal à tarif préférentiel.

### Festival du développement durable

Le service a pris une part active dans la participation communale au festival du développement durable organisé début juin sous l'égide du service cantonal du développement durable. Un des volets de cette manifestation, impliquant de bien nombreuses communes du canton, était consacré à la coopération Nord/Sud. C'est ainsi que le service a inscrit la manifestation qu'il devait organiser en la matière dans le cadre de ce festival. A titre d'exemple, le service a proposé un débat autour des enjeux de consommation locale et de coopération Nord-Sud. Il a également programmé une soirée des frères Coulibaly au Théâtre Forum Meyrin.

### Soupe de l'escalade

En 2009, la soupe de l'escalade servie par Transit s'est invitée aux festivités organisées en vue de l'arrivée des trams 14 et 16 à Meyrin.

### Cahier d'été

Le cahier faisant la promotion de l'ensemble des activités d'été organisées sur la commune de Meyrin par divers services a été produit avec le concours du service. Il s'est agi d'une première expérience qui permet une belle visibilité au dynamisme communal.

# AFFAIRES CULTURELLES

Dicastère de Madame Monique Boget

L'année 2009 a été marquée pour le service par l'entrée en fonction de Véronique Marko; son arrivée a permis de multiplier les activités et d'en assurer le suivi.

Il a notamment été possible pour la première fois de réaliser un dépliant présentant les manifestations estivales gratuites des divers services communaux de juin à septembre; le service de la culture en a assuré la coordination.

## MANIFESTATIONS OFFICIELLES

### Remise du Mérite meyrinois

Le Mérite 2008 a été remis à Forum Meyrin vendredi 9 janvier 2009 par le Conseil administratif. La Musique municipale, a reçu le mérite à l'occasion des 100 ans de la création de la société et a joué ainsi plusieurs morceaux pour animer la soirée.

### Réception des Naturalisés

Invitées par le Conseil administratif, les personnes qui ont acquis la nationalité suisse ainsi que les Confédérés devenus meyrinois, se sont rendus lundi 2 février 2009 au Théâtre Forum Meyrin pour une réception. Une centaine de nouveaux naturalisés et leurs familles étaient présents. Deux d'entre eux ont accepté de témoigner et ont ainsi raconté le parcours qui les a amenés à Meyrin. M. Jean-Marc Devaud, maire, est intervenu au nom du Conseil administratif. L'Histoire suisse par Grégoire Nappey et Mix et Remix, offert à chaque naturalisé, a été très apprécié. La touche artistique de cette soirée a été confiée à la section meyrinoise de l'Ecole Jaques-Dalcroze, qui est intervenue par 3 démonstrations des jeunes élèves.

## MANIFESTATIONS CULTURELLES

### Fête de la musique

La contribution meyrinoise 2009 à la traditionnelle fête de la musique de la Ville de Genève s'est concentrée sur les 19 et 20 juin. Une belle et grande scène a été dressée sur la place des Cinq-Continents.

Vendredi soir, les prestations des groupes, pour la plupart meyrinois, n'ont cependant pas réussi à réchauffer l'atmosphère froide et pluvieuse régnant sur la place. En remerciement du soutien apporté par la Commune pour leur nouveau CD, le groupe genevois Vagalatschk a offert le concert de fin de soirée.

Au cours de la journée du samedi, les écoles et sociétés locales pratiquant ou enseignant la musique ou la danse, se sont produites sur la scène devant un public essentiellement familial. Le choix avait été fait de ne pas proposer de boissons, mais de collaborer avec les commerçants du centre commercial, collaboration qui a bien fonctionné.

### Estivales

Les Concerts d'été des années précédentes ont laissé la place à un festival où théâtre, musique et arts de la rue se sont mêlés, invitant petits et grands à un dernier rendez-vous en plein air avant la rentrée.

Le tout a débuté vendredi 21 août sur la place des Cinq-Continents: une parade a emmené le public vers le centre de la fête. En première partie de soirée, l'assistance a pu découvrir et apprécier le talent du jeune guitariste meyrinois Bruno Dias et, le samedi, le groupe de

flamenco d'Etienne Mayerat. Alors que vendredi, l'ensemble Dolores et les ventilateurs a fait danser les spectateurs sur des airs de salsa, ce sont les musiciens d'Edouardo Kohan et des danseurs professionnels de tango qui ont retenu les fêtards jusque tard dans la nuit. Après que le soleil se soit couché, vendredi et samedi, la compagnie Art Mixte de Montpellier attendait les spectateurs dans son théâtre en plein air et proposait Bodega Olmedo, un texte librement inspiré de Lope de Vega. Un spectacle de plein air festif, familial et populaire dont les péripéties ont enchanté petits et grands.

Proposé pour tout public dès 5 ans, le spectacle interactif Blanche-Neige de la Compagnie Mine de rien, écrit et joué par Joane Reymond, s'est installé à 4 reprises dans des lieux différents de la Commune (place des Cinq-Continents, piscine, campagne Charnaux).

Le bilan de cette nouvelle formule de festival pluri-disciplinaire confirme l'adéquation de proposer des spectacles sous des formes différentes représentatives des arts de la scène, accessibles à tous, enfants et adultes, francophones ou non.

### Le Jardin des disparus

Le 8 octobre 2009, l'Association du Jardin des disparus, avec l'appui du service, a organisé la Première du film *Tierra de Nadie* de Pascal Baumgartner. Le film retrace les démarches entreprises au Chili par la Meyrinoise Jenny Bettancourt dans l'espoir de retrouver les traces de son frère disparu en 1973. Après la projection, le public venu nombreux, a pu discuter autour d'un cocktail offert par la commune de Meyrin.

» Fête du 1<sup>er</sup> août

» M. Bruno Dias, Estivales







### Atelier de créativité

Fort de l'expérience acquise auprès des enfants de Meyrin, Caroline de Cornière responsable pédagogique de la compagnie Alias, a débuté un atelier de mouvement et créativité auprès des personnes âgées. Une douzaine d'aînés se sont pris au jeu, et l'appréhension passée, se sont mises à « danser ». La mise sur pied de cet atelier a été rendu possible grâce à la collaboration du service des aînés et du service de la culture.

» Arrivée du tram à Meyrin

» Estivales: Blanche neige



### Concours littéraire

Le service a participé activement à l'organisation du concours littéraire 2009; la soirée de remise des prix a eu lieu dans les foyers du Théâtre Forum Meyrin. Une quarantaine de nouvelles et une vingtaine de textes poétiques ont été lus et jugés par le jury qui a attribué les prix suivants:

#### Nouvelles:

Premier prix: Michel-Antoine Chappuis

Deuxième prix: Jean-Louis Kilcher

Troisième prix: Christine Doucet

#### Poésie

Premier prix: Yannick Stiassny

Deuxième prix: Hervé Hoffmann

Troisième prix: Athéna Dubois-Pèlerin

### 12 décembre 2009: arrivée du tram à Meyrin

Le service était responsable de l'organisation de la partie meyrinoise de la fête de l'arrivée du tram dans la Commune. Si le DCTI a financé et supervisé la partie officielle, le service a imaginé et mis sur pied toute la partie festive et

populaire: engagement d'une compagnie de théâtre de rue de Catalogne, venue avec trois girafes qui ont animé la rue De-Livron à la grande joie des petits et des grands; des musiciens ambulants qui ont su réchauffer de leur musique joyeuse les nombreux badauds descendus dans la rue; l'installation de centaines de grosses bougies sur le tronçon de l'arrivée du tram sur le viaduc jusqu'à Forum Meyrin où se sont engouffrés les centaines d'invités officiels. Le service a, d'autre part, été l'interlocuteur des TPG et de la compagnie Alias pour coordonner l'intervention de la compagnie à bord du tram-spectacle qui a accueilli toute l'après-midi un certain nombre de voyageurs sur le parcours Avanchets-Meyrin-Gravière. La coordination des stands a été réalisée en collaboration étroite avec le Cartel des sociétés communales, Transit et le service de la voirie.

### EXPOSITIONS

En juin 2009, le service organisait l'exposition des artistes meyrinois dans les galeries du Théâtre Forum Meyrin. Afin que chaque artiste ait la place d'exposer de manière professionnelle son travail, un jury avait préalablement sélectionné vingt exposants. Les critères de choix ont mis en avant la technique, la cohérence des travaux présentés et leur expressivité. Parallèlement, il a été demandé à des écrivains amateurs de fixer sur papier leurs impressions sur un tableau choisi par eux. Ce double regard a enrichi le parcours de l'exposition. Pour la compléter, des travaux d'élèves, option arts visuels du Collège Rousseau ont également apporté leur contribution sur la passerelle entre les deux galeries.

Le service de la culture a profité de deux expositions produites par le Théâtre Forum Meyrin pour proposer des activités spéciales destinées à des habitants de



» Patio non fumeur

la Commune: visites pour les familles du CEFAM, ateliers pour des usagers de l'Hospice général, visites guidées pour le personnel communal. Il s'agissait des expositions D'eau et de feu des artistes Jean-Pierre Brazs et Elisabeth Beuret et Même pas peur, avec notamment l'atelier Mange ta peur de Boris Tissot.

**Patio non fumeur**

En vue de l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans le patio de Forum Meyrin, le service a coordonné une démarche inter-services en lien avec des associations de la CTSM (coordination des travailleurs sociaux de Meyrin). Conscients des différents publics séjournant ou traversant le patio de Forum au cours de la journée et de la soirée, il a paru important de s'adresser à ces différents publics, non pas par un discours répressif ou moralisa-

teur, mais par une forme incitative à respecter ce lieu public. Le groupe de travail a mandaté un jeune dessinateur et lui a demandé de représenter les publics différents se côtoyant dans ce patio; chaque personnage accompagné par une phrase adaptée à la situation. Ces sujets ont été imprimés sur de grandes banderoles qui ont pris place dans le patio dès la réouverture du Forum au mois d'août et ceci jusqu'au mois de décembre.

Si les personnages n'ont pas plu à tous, le message de respect de ce lieu devenu non fumeur a été parfaitement accueilli.

**SOUTIEN ET ENCOURAGEMENT À LA CULTURE**

**Soutien aux associations communales**

La majorité des sociétés ont été reçues en mairie afin d'échanger sur leurs activités et leurs besoins afin d'adapter leur subvention. C'est comme cela, qu'en accord avec l'association, la subvention de la commission culturelle de l'AHVM n'a pas été versée intégralement afin de diminuer la réserve accumulée.

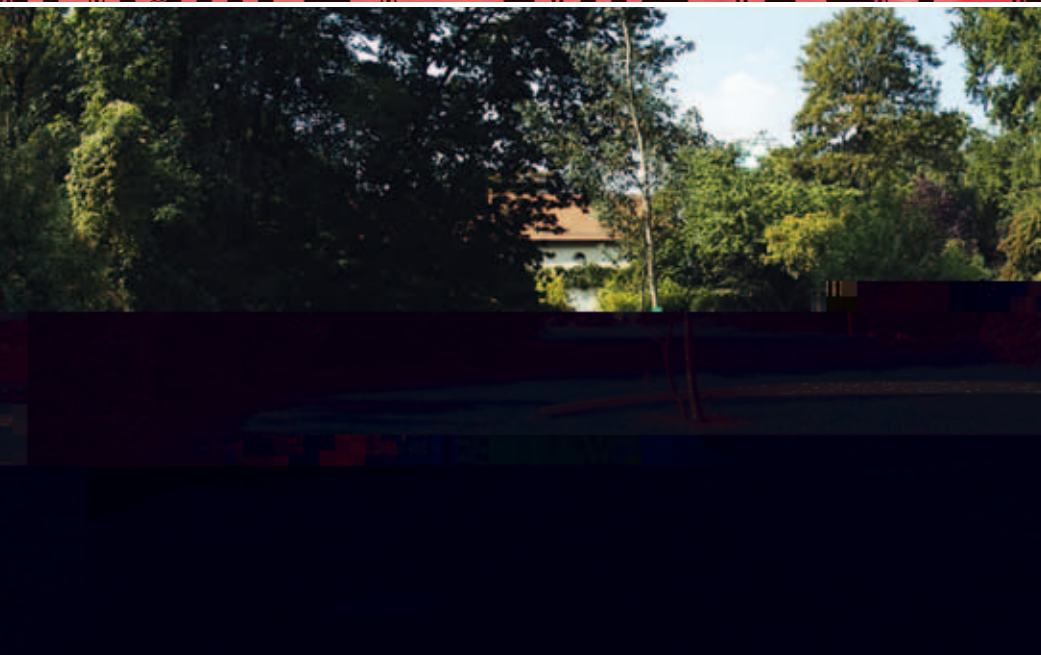
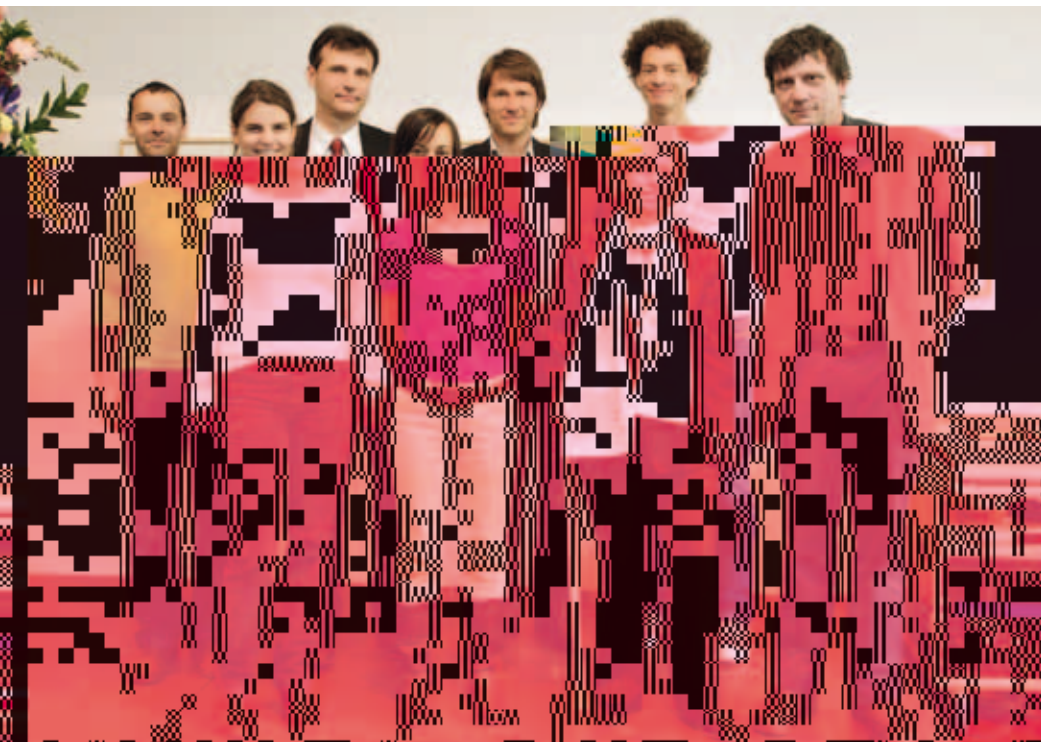
D'autre part, pour d'organiser une journée portes ouvertes pour son vingtième anniversaire, Moderato con Brio a bénéficié d'une subvention extraordinaire; il en est de même pour le Club philatélique de Meyrin à l'occasion de l'organisation des Journées de l'Aérophilatélie en avril 2009.

**Sociétés soutenues et montants des subventions:**

» Cartel des sociétés communales	40'000.-
» AHVM (commission culturelle + sorties)	17'000.-
» Arcus Caeli	23'300.-
» Artmeyrinois	18'000.-
» Atelier Martenot	2'000.-
» Club d'activités photo de Meyrin	22'400.-
» Club philatélique	24'000.-
» Ensemble de cuivres de la Cité	4'000.-
» Intérêts de Cointrin	12'000.-
» Jardin alpin (SSBA)	5'000.-
» Moderato con Brio	5'500.-
» Musique municipale de Meyrin	92'000.-
» R2 Dance	2'000.-
» Tambours et fifres	30'000.-

Des locaux appartenant à la Commune sont également mis à disposition de ces associations alors que d'autres, non soutenues financièrement, telles que Festidance, Scènes Urbaines, les Cors des alpes, ou encore le Conservatoire de





- » Signature des conventions de soutien conjoint
- » Projet pour le Jardin des disparus

Musique de Genève, l'École Jaques-Dalcroze bénéficie également de ce soutien en locaux.

Le service est en tout temps attentif à faire connaître les associations en intégrant leurs activités dans les diverses manifestations qu'il organise.

#### Soutien ponctuel à des tiers

De nombreuses demandes de subventions sont parvenues au service: pour l'organisation d'un spectacle, d'un concert ou d'un autre événement artistique, ou encore pour l'édition d'un livre. Les dossiers des associations domiciliées à Meyrin ou ayant un lien avec Meyrin sont traités en priorité et obtiennent pour la plupart un soutien communal.

#### Compagnies résidentes

Les compagnies résidentes Alias et Teatro Malandro ont pu bénéficier chacune d'une subvention de CHF 40'000.- selon les engagements pris par la Commune dans les conventions de soutien conjoint signées avec les partenaires fédéraux et cantonaux que sont Pro Helvetia, fondation suisse pour la culture, le Canton et la Ville de Genève.

Le 20 avril 2009, Patrice Mugny, conseiller administratif de la Ville de Genève, Charles Beer, conseiller d'Etat du Canton, et Andrew Holland, représentant de la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia participaient à une conférence de presse organisée par le service au Théâtre Forum Meyrin pour marquer la signature de trois nouvelles conventions de soutien conjoint pour des compagnies de danse contemporaine. Seule la convention concernant la Compagnie Alias concernait la commune de Meyrin.



Ces conventions fixent pour trois ans les termes d'une collaboration où les partenaires institutionnels s'engagent pour un montant de subvention (en l'occurrence CHF 40'000.- pour Alias); en contrepartie, la compagnie s'engage, en plus des spectacles donnés au Théâtre Forum Meyrin, à participer à la vie de la cité.

Dans ce cadre, à l'occasion des représentations de *Fourberies de Scapin* par le Teatro Malandro, une soirée spéciale a pu être proposée à un groupe de jeunes filles: film sur la compagnie, rencontre du metteur en scène, repas avant d'assister à la représentation. Des modules adaptés aux écoles ont également été proposés pour toutes les classes qui ont assisté au spectacle.

Pour sa part, Alias a entièrement rempli ses engagements, puisque la compagnie est intervenue régulièrement dans les écoles de Meyrin, a ouvert un atelier de mouvement et créativité pour les aînés et s'est largement investie dans la fête d'inauguration du tram en décembre 2009.

## **PATRIMOINE ET FONDS D'ART CONTEMPORAIN**

### **Journées du patrimoine**

Depuis sa première édition en 1994, les Journées européennes du patrimoine (JEP) sont devenues une manifestation de grande envergure dans le domaine de la sensibilisation de la population pour la conservation des biens culturels. L'objectif de cet événement est d'éveiller l'intérêt d'un large public pour les biens culturels et leur conservation. A cette occasion, les personnes intéressées sont invitées à prendre part à des visites guidées de monuments, d'ateliers ou de chantiers, à des excursions et à bien d'autres animations à plus de cent endroits différents dans toute la Suisse.

Chaque année un thème est proposé. Celui de 2009 étant «au fil de l'eau», l'idée de s'intéresser au Nant-d'Avril a été retenue; c'est ainsi que le service a proposé une visite guidée des marais de Mategnin suivie d'une balade à vélo le long du vallon du Nant-d'Avril jusqu'à Peney les 19 et 20 septembre. Ces deux visites ont été très prisées par un public familial et curieux de connaître ce cours d'eau peu visible.

### **Le Fonds d'art contemporain**

L'année 2009 a vu un travail important de la commission du Fonds d'art contemporain: elle s'est réunie 7 fois et a travaillé notamment sur l'organisation d'un concours en vue de l'aménagement artistique du Jardin des disparus. Des représentants de cette association ont été intégrés aux séances consacrées à l'élaboration du règlement du concours. Celui-ci a été proposé à 8 artistes qui ont remis leurs projets au début octobre. Deux séances ont été consacrées aux délibérations du jury qui a finalement voté à l'unanimité pour celui de Mme Anne Blanchet. Le projet sera réalisé en 2010.

Au 31 décembre 2009, le solde au bilan de ce Fonds se monte à CHF 1'069'800.-.

Dicastère de Madame Monique Boget



### NOUVEAU VISUEL DE LA BIBLIOTHÈQUE

La rentrée de septembre a été remarquée. Un nouveau logo et une nouvelle signalétique ont été créés et mis en place durant l'été.

Un magnifique projet réalisé par la société meyrinoise *Binocle*. La signalétique, sobre et efficace, met en valeur les espaces et aménagements intérieurs de la bibliothèque.

Le logo et la ligne graphique utilisés sur tous les supports de diffusion permettent enfin de clairement identifier les prestations et informations de l'institution.

### MISE À DISPOSITION D'UN FONDS DOCUMENTAIRE

Au 31 décembre 2009, le fonds documentaire de la bibliothèque comptait 40'651 documents, soit 4'000 de moins qu'à la fin de l'année précédente. Un important désherbage a été effectué dans toutes les sections «adultes», «langues étrangères» et «jeunesse». Les ouvrages sortis du fonds ont été soit détruits, soit donnés à des bibliothèques dans les écoles meyrinoises.

Près de 2'000 ouvrages de la section adultes (principalement des romans et des romans policiers) ont été offerts au foyer de Feuillasse de l'Hospice Général afin d'y constituer une bibliothèque.

Le nombre total de prêts effectués au cours de l'année se monte à 116'466, soit une diminution de 2,5% par rapport à l'année 2008.

Le nombre d'utilisateurs actifs est lui resté stable: 3'290 dont 2'069 Meyrinois.

### SALLE DE LECTURE

L'espace de lecture de la presse quotidienne a enregistré 2'428 visites.

### ANIMATIONS

La bibliothèque a proposé 16 spectacles (contes, marionnettes, spectacles musicaux) au jeune public, avec une assistance moyenne de 91 personnes par animation.

Les adultes ont été conviés à 5 soirées (conférence, contes et lecture). 33 personnes étaient présentes en moyenne.

### Meyrin-les-Bains

Comme l'année précédente, l'espace lecture des quotidiens de la bibliothèque s'est déplacé sur le site de Meyrin-les-Bains le temps des vacances. Sur le nouvel emplacement de la manifestation, les bibliothécaires ont à nouveau pu partager de petits moments de bonheur avec les nombreux enfants venus écouter et partager des histoires.

### Lectures animées

Trois lectures animées ont été créées par les bibliothécaires. Proposées au public de la bibliothèque, aux classes meyrinoises et aux institutions de la petite enfance de la Commune, elles ont été l'occasion pour ces spectateurs de découvrir les bibliothécaires d'un œil différent.

### Astronomie

Pour fêter l'Année mondiale de l'Astronomie, la bibliothèque a accueilli Erwan Le Berre et son planétarium itinérant. Durant tout un après-midi, petits et grands ont pu observer le ciel reproduit à l'identique sous une sorte d'igloo bleu: le planétarium. En soirée, un soixantaine de personnes sont venues écouter une conférence, en clôture de cette magnifique journée.

### Semaine du conte et de la marionnette

La bibliothèque a accueilli l'exposition «Je conte jusqu'à 13...». 13 contes de pays différents, illustrés par des marionnettes, des costumes et des objets, pour permettre aux enfants de raconter et de jouer. Durant la semaine, les bibliothécaires ont proposé des lectures, illustrées par la manipulation des différents modules, au public de la bibliothèque, aux classes enfantines et à des groupes de crèches. Les enfants étaient ensuite libres de jouer avec les marionnettes.

Cette expérience a permis aux bibliothécaires d'entrer en contact de manière instantanée avec les enfants. Il a aussi été possible de rencontrer les parents et le corps enseignant de manière informelle.

Ce genre de projet contribue à renforcer les liens entre lecteurs et bibliothécaires et donne une image vivante de la bibliothèque comme lieu de lecture et de parole.

### ACCUEIL DES CLASSES MEYRINOISES

La bibliothèque a accueilli à 78 reprises des classes pour des visites ou des travaux. Un bond de 50% par rapport à l'année 2008!

### INTERNET

La mise à disposition d'accès à internet est toujours très appréciée, avec 1'760 utilisations des 2 postes proposés par la bibliothèque. De nombreux habitués viennent quotidiennement profiter de la borne wi-fi avec leur propre ordinateur.



] Semaine du conte et de la marionnette

## ARCHIVES COMMUNALES

L'année 2009 a vu passer le taux de travail de l'archiviste de 80 à 100%.

Les archives de la Commune ont reçu 27 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux, alors que 9 ml. ont pu être détruits (documents administratifs dépourvus d'intérêt historique).

Les archives ont eu l'opportunité de recevoir un fonds privé, celui du Groupe Femmes-Meyrin, fondé à la fin des années 60 et dissout en 2009, dont le but était d'offrir un lieu de discussion et de formation pour les femmes meyrinoises. Ce fonds offre un témoignage intéressant sur l'engagement (bénévolat) et le dynamisme de femmes meyrinoises, notamment au service des autres et de la cité. Témoin de la vie sociale de Meyrin, il renseigne également sur les questions de société que les Meyrinoises pouvaient se poser, en écho aux changements initiés par mai 1968 (contraception, avortement, égalité, etc.).

Au niveau de la consultation, les archives communales ont répondu à 58 demandes (55 en 2008), en majorité par les services communaux (41 demandes internes, 17 externes). Tout au long de l'année 2009, les archives ont continué à mettre en valeur les archives et l'histoire de Meyrin par le biais d'articles dans *Meyrin Ensemble* et sur leurs pages web.

Durant 5 mois, à raison d'un après-midi par semaine, les archives ont eu l'aide d'un jeune homme bénéficiant d'un programme d'insertion socio-professionnelle auprès de l'administration communale par le biais de Transit. Il s'est vu confier la numérisation de la revue de presse concernant Meyrin. Les articles de fin 1993 à mars 1995 sont désormais numérisés en mode image et décrits par des mots-clés permettant de faire des recherches.

Au sein de l'administration communale, les archives ont mis en place en 2009, en collaboration avec les services, une politique de sécurité des documents importants (conventions, contrats, baux). Cette politique a pour but de garantir un stockage sécurisé à ces documents dont la destruction (en cas d'inondation ou d'incendies par ex.) pourrait avoir de fâcheuses conséquences pour la Commune.

A noter encore que l'archiviste de la Commune a participé dans le cadre du «Groupe de travail des archivistes des communes genevoises» à la révision (encore en cours) du calendrier de conservation (outil identifiant les documents qui doivent être conservés et ceux qui peuvent être éliminés) des Archives d'Etat de Genève à l'intention des communes.

# PETITE ENFANCE

Dicastère de Madame Monique Boget



Après une rentrée mouvementée en automne 2008 avec l'ouverture de l'éve des Champs-Frêchets, la réorganisation de l'Arc-en-Ciel et celle des Boudines, l'année 2009 a débuté dans le calme pour les trois institutions de la petite enfance. Ce fut l'occasion de consolider les objectifs en matière de projet pédagogique mais aussi de reprendre un certain nombre de questions restées en attente.

Dans le courant de l'été, les responsables de site et les adjointes ont été sollicités pour faire un point de situation sur la nouvelle organisation «responsable/adjoint». Ces rencontres ont soulevé la nécessité de travailler sur un projet de service qui donnerait les lignes directrices et les attentes de la Commune vis-à-vis des institutions de la petite enfance. La conseillère administrative en charge de la petite enfance et la responsable du service ont travaillé ensemble pour préciser ces attentes et structurer un projet qui sera présenté aux équipes éducatives dans le premier trimestre 2010, de même qu'à la commission petite enfance.

Pour la troisième année consécutive, la petite enfance de Meyrin a organisé sa «Journée de service». Elaborée par les équipes des trois institutions sur le thème de la communication, elle a réuni les collaborateurs et les auxiliaires, représentant plus de 90 personnes, autour de trois conférences et de divers ateliers qui ont ouvert des pistes pour mieux communiquer avec les enfants, les parents et les collègues.

Durant la seconde partie de l'année, la menace de pandémie de grippe A (H1N1) a mobilisé toute l'attention des équipes qui ont, avec l'aide des parents, respecté scrupuleusement les protocoles de prévention pour éviter l'épidémie. Très peu d'enfants ont été contaminés et, grâce aux mesures d'hygiène mises en place, on a pu observer une baisse pour d'autres maladies généralement présentes dans les institutions de la petite enfance en cette saison, comme la gastro-entérite. Dès septembre, le service a travaillé sur le contenu de la future plaquette «petite enfance» mais également sur l'évolution de l'accueil familial de jour en raison de la mise en application du règlement d'application de la Loi J 6 29 dont nous parlerons plus bas.

## Crèche des Boudines

Dans le cadre de la mise en place de l'approche québécoise «Jouer c'est magique», la responsable de la crèche a initié un échange professionnel entre la crèche Rondin-Picotin d'Onex et celle des Boudines. C'est ainsi qu'au début de l'année, trois éducatrices de Meyrin sont allées passer quelques jours à Onex et ont pu s'inspirer des réalisations déjà mises en place dans cette structure pour ramener des idées à appliquer sur leur lieu de travail.

Si l'aménagement de l'espace reste encore et toujours difficile vu la configuration des locaux, la diminution d'un enfant par groupe et l'organisation des «coins» selon les recommandations de «Jouer c'est magique» a permis d'installer un cadre, certes plus structuré, mais qui donne aux enfants une plus grande autonomie de mouvement et augmente les processus de socialisation. Il n'en reste pas moins que le groupe des bébés vit dans un espace si restreint que l'intendance prend constamment le pas sur des moments qui devraient être plus axés sur des activités de développement avec les enfants. Les travaux deviennent indispensables.

Les institutions de la petite enfance de Meyrin accueillent chaque année plusieurs enfants dits «avec des besoins spécifiques». Ils représentent environ 10% de l'ensemble des enfants accueillis. Durant l'été 2009, l'équipe des bébés a accueilli en urgence une petite fille qui venait d'une famille particulièrement perturbée. La responsable de la crèche a sollicité le soutien du Service de Protection des Mineurs et les éducatrices se sont investies avec beaucoup de professionnalisme dans cette situation, en appuyant la maman dans son rôle parental et en collaborant étroitement avec le réseau médico-social et juridique mis en place.



Fin 2009, l'aide de cuisine qui travaillait depuis de nombreuses années à la crèche et confectionnait chaque jour les repas mixés pour les bébés, a rejoint son Tessin natal pour des raisons de famille. A partir de janvier 2010, ce sera le DSR qui, depuis la cuisine de l'éve, produira l'ensemble des repas pour les enfants des Boudines, y compris les bébés. Ils seront livrés chauds pour les enfants qui mangent à heure fixe et réchauffés dans la cuisine des Boudines pour les bébés qui mangent selon leur propre rythme. La crèche des Boudines a demandé sa labellisation «fourchette verte» pour 2010.

Sur la demande du Conseil municipal, la porte de la crèche a été sécurisée et rendue accessible uniquement aux parents qui possèdent le code. Cette initiative a été appréciée par l'ensemble des utilisateurs, parents et équipe éducative.

#### Fêtes:

A Pâques, le lapin a arpenté le jardin sous son déguisement, pour le plus grand bonheur des enfants qui se sont ensuite lancés à la recherche des œufs en chocolat. Avant l'été, le traditionnel buffet canadien a réuni l'ensemble des familles dans le jardin. Il reste un moment phare dans le déroulement de l'année puisqu'il marque aussi le départ des plus grands vers l'école enfantine.

Par contre, la fête de Noël a été annulée en raison de la grippe A (H1N1). Comme le Service de santé de la jeunesse annonçait le pic épidémique entre l'Escalade et Noël, il a semblé plus raisonnable d'éviter des moments de regroupement. Une fête sera organisée au printemps pour rassembler les familles.

#### Garderie «Arc-en-ciel»

La garderie poursuit son objectif d'accueil de la diversité, de socialisation et d'apprentissage du langage. Recevant jusqu'à 120 enfants par jour dont une forte majorité ne sont pas francophones, l'accueil réservé aux familles doit faire l'objet d'une attention toute particulière afin que, malgré la barrière de la langue, elles se sentent respectées et appuyées dans leur fonction parentale.

Sensibilisées à l'approche «Bébé bouquine» depuis 2007, les équipes ont organisé régulièrement des ateliers autour du livre comme un outil indispensable à l'apprentissage de la langue et à la prévention de l'illettrisme mais il reste encore plusieurs pistes à explorer pour installer ces préoccupations au cœur du projet pédagogique. Pour y parvenir, les équipes de la garderie ont entamé leur formation sur l'approche «Jouer c'est magique» qui intègre tous ces aspects de l'accueil.

Comme chaque année, la garderie a accueilli plusieurs enfants en souffrance qui manifestaient leur mal-être par des troubles importants du comportement. Ces situations sont malheureusement de plus en plus fréquentes et jamais faciles à gérer. Elles demandent aux équipes de mobiliser toutes leurs compétences d'observation et d'analyse de situation en s'appuyant sur leurs connaissances pédagogiques et psychologiques du développement de l'enfant. A ce stade, l'institution fait souvent appel à une aide extérieure (service éducatif itinérant ou guidance infantile), de façon à vérifier les hypothèses et à élaborer des pistes éducatives. Viennent ensuite le temps de la communication et la recherche de collaboration avec les parents pour trouver des pratiques éducatives concertées. Si cette alliance, entre adultes, peut se construire autour de l'enfant, il y a de fortes probabilités que ce dernier retrouve confiance et sécurité et puisse avancer dans son développement.

De même qu'à la crèche, la porte d'entrée de la garderie a été munie d'un code de sécurité pour éviter un trop grand va-et-vient dans ses locaux. L'initiative a été saluée par les familles utilisatrices et par l'équipe.

#### Fêtes:

Tout comme à la crèche, la fête de l'Escalade a dû être annulée pour raison de grippe A et sera remplacée par une fête de fin d'hiver en mars 2010. Le traditionnel buffet canadien, par contre, a marqué la fin de l'année scolaire et le départ des plus grands vers l'école enfantine.

#### Espace de vie enfantine (eve) des Champs-Frêchets

2009 est la première année complète de fonctionnement pour cette nouvelle institution qui travaille en «multiâge». Au début de l'année, les équipes affinaient encore l'organisation du quotidien et mettaient toute leur énergie à développer, dans chaque salle de vie, une atmosphère propice à la vie collective. Les mois avançant, elles ont travaillé de plus en plus par modules (2 groupes) et ont investi l'ensemble des locaux à disposition dans le bâtiment, tout comme les extérieurs. Vu l'énorme travail fourni durant cette première année pour construire le projet pédagogique, les éducatrices ont demandé à ce qu'il n'y ait pas de rocade au sein des équipes à la rentrée 2009, de façon à pouvoir vraiment profiter de ce qui avait été patiemment élaboré.

Le nombre de bébés en liste d'attente étant tellement important, la composition de chaque groupe a dû être revue pour accueillir un troisième enfant de moins de douze mois. Ces six bébés «supplémentaires» ont légèrement modifié les taux d'encadrement, raison pour laquelle l'Evaluation des lieux de placement a délivré une autorisation pour l'accueil de 82 enfants à la place de 90. La situation sera revue à la rentrée 2010 mais pour l'instant, la liste d'attente explose de demandes pour des bébés et il semble utopique de revenir à deux bébés par groupe.

### Convention avec le CERN

La Convention signée en 2007 avec le CERN pour la mise à disposition de vingt places d'accueil destinées aux enfants du personnel a permis d'accueillir en août 2009 vingt enfants, dont un certain nombre à temps partiel, représentant un taux d'occupation équivalent à environ 16,1 places à 100%. La liste d'attente du CERN ne comportant pratiquement que des bébés, la mise à disposition des places par l'ève a dû faire l'objet d'une répartition savante, au prorata des âges des enfants, et, de ce fait, une bonne partie des familles CERNoises n'ont pas pu obtenir de place pour leur bébé.

### Une cuisine de qualité

L'ève a reçu le label «fourchette verte» à la fin de l'année. Cette distinction reconnaît la qualité de l'alimentation offerte aux enfants et l'équilibre des compositions nutritionnelles, mais exige également une réflexion autour de l'accompagnement à table, de l'attitude vis-à-vis de la nourriture et du tri des déchets. Le cuisinier de l'ève, engagé par le DSR, est un partenaire à part entière dans tout ce processus puisqu'il cuisine chaque jour les repas pour les enfants de l'ève, pour ceux de la crèche des Boudines, ainsi que pour vingt élèves des écoles avoisinantes qui viennent manger avec le GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire). En septembre, par exemple, il a confectionné pas moins de 5'551 repas et collations. Il anime régulièrement des ateliers sur le goût et confectionne de délicieux gâteaux d'anniversaire.

### Appui à la parentalité

Le service de la petite enfance a poursuivi son action «dépannage-bébés» destinée à soulager les familles qui n'ont pas de réseau familial et pas encore de réseau social pour les relayer. En confiant leur enfant à des professionnelles qui assurent sa garde pendant une demi-journée, les familles peuvent ainsi organiser des activités avec les fratries ou profiter de ce temps pour

vaquer à des occupations difficilement compatibles avec la présence d'un bébé. Après une évaluation de la première année de fonctionnement, présentée à la commission de la petite enfance, il a été convenu que les enfants accueillis pourraient être âgés entre 0 et 24 mois et non plus 0-12 mois, car il semble que les familles concernées par cette offre trouvent tout aussi compliqué, sinon plus, de trouver un accueil ponctuel pour les trotteurs âgés de plus de 12 mois!

La «Consultation parents-enfants» organisée par la FSASD tous les mardis après-midi pour les familles s'est poursuivie à la garderie. Elle a dû être interrompue en décembre à cause de la menace de pandémie de grippe A (H1N1).

Le fait que la consultation se déroule dans un lieu pour la petite enfance est un grand avantage pour de nombreuses familles qui découvrent la garderie en même temps. Pendant qu'elles attendent leur tour pour la visite avec l'infirmière, une éducatrice de la garderie joue avec les plus grands, se tient à disposition des parents pour répondre à leurs questions d'organisation, d'éducation, ou pour leur proposer un dépannage-bébé le mercredi: elle maintient ainsi un lien important entre tous les intervenants.

Au fil des mois, il a déjà été observé que les familles qui viennent régulièrement à la consultation restent de plus en plus longtemps et qu'elles sont à la recherche de ces lieux qui permettent l'échange et la rencontre.

### Accueil familial de jour

La mise en place de la Loi cantonale J 6 29 sur les structures d'accueil de la petite enfance et l'accueil familial de jour a mobilisé le service durant toute l'année par des participations régulières aux groupes techniques ou aux séances destinées aux magistrats. En effet, le règlement d'application de cette loi exige des communes qu'elles créent ou soutiennent la création de structures de coordination

qui, à terme, engageront les accueillantes familiales. La commune de Vernier a approché celle de Meyrin pour proposer une collaboration et partager les coûts et les responsabilités. Dans un premier temps, la réflexion s'est portée sur le maintien du «Nid» pour porter la structure de coordination mais les changements au niveau des statuts étant trop importants, il s'est avéré nécessaire de créer une nouvelle association. A partir de l'été, un groupe de pilotage constitué de représentants des communes de Meyrin et Vernier a travaillé sur la création d'une association intercommunale pour l'accueil familial de jour, destinée à coordonner ce type d'accueil sur les deux communes. Une représentante du «Nid» ainsi que son ancienne présidente se sont jointes au groupe pour réfléchir aux aspects de terrain.

C'est ainsi que le 30 novembre, l'association «Le Nid», qui œuvrait depuis 15 ans à Meyrin et sur le Mandement pour faire reconnaître cette activité, a été dissoute pour se fondre dans «l'Association pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier», dont l'assemblée constitutive a eu lieu le 2 décembre. Cette nouvelle association a réengagé les collaboratrices administratives du «Nid» et a repris intégralement ses activités (mise en contact parents-accueillantes, caisse centralisée, cafés-rencontre, formation, etc.) dans l'attente de la mise en application définitive du règlement de la Loi J 6 29, qui devrait avoir lieu dans le courant 2010, et instituer des liens contractuels entre les accueillantes familiales et la structure de coordination.

### Ressources humaines

Depuis août, une nouvelle apprentie pour l'obtention du CFC d'assistant socio-éducatif a intégré l'Arc-en-ciel pour un cursus de trois ans. C'est la deuxième apprentie accueillie dans le service.

Quelques jours avant Noël, M. Franck Diaz Sintès a annoncé, à la surprise générale, son départ pour fin mars. Employé depuis quatre ans, il avait été engagé dans un premier temps pour assurer la responsabilité de la garderie, puis, il avait souhaité prendre également la responsabilité de l'ave des Champs-Frêchets afin de développer des projets à l'échelle du quartier.

**Liens avec les partenaires**

Depuis la rentrée, l'Arc-en-ciel met une salle à disposition du CEFAM, deux fois par semaine, pour que cette association puisse, dans de bonnes conditions, dis-

penser les cours de français destinés aux mamans avec jeunes enfants. Bien que cela ne soit pas l'objectif premier, cette collaboration permet néanmoins de tisser des liens avec les mamans qui, lorsqu'elles ont pris suffisamment confiance pour laisser d'autres adultes s'occuper de leurs petits, les inscrivent pour quelques demi-journées à la garderie, leur permettant ainsi d'accéder à l'apprentissage de la socialisation.

La traditionnelle conférence organisée avec l'Ecole des parents n'a pas pu avoir lieu en novembre pour des questions de disponibilités: elle sera reportée au tout

début du mois de janvier 2010. Le service de la petite enfance de la commune de Meyrin est représenté à l'Association genevoise des crèches suburbaines. Par ce biais-là, la responsable de service préside aussi la Formation continue petite enfance du canton de Genève (FOCPE). A la recherche d'une salle pour ses traditionnelles Journées d'étude de la petite enfance, la FOCPE a fait appel à la commune de Meyrin qui a mis gracieusement les locaux du théâtre à disposition. Plus de 500 éducateurs du jeune enfant ont participé aux Journées qui, en ce mois de février 2009, abordaient l'humour dans la relation éducative.

**Statistiques au 31.12.2009**

Enfants accueillis par tranches d'âges	eve des CF	Boudines	Arc-en-ciel
Moins de 2 ans	41	26	19
de 2 à 4 ans	53	64	93
Nombre total d'enfants accueillis dans chaque structure	94 (44 ♂ - 50 ♀)	90 (37 ♂ - 53 ♀)	112 (66 ♂ - 46 ♀)

Taux de fréquentation	eve des CF	Boudines	Arc-en-ciel
2 jours par semaine (ou 2 demi-journées garderie)	10	7	0
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	20	21	48
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	29	28	26
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	35	34	38

Situations familiales par institution	eve des CF	Boudines	Arc-en-ciel
Couple marié	74	54	88
Parent séparé (non divorcé)	4	6	9
Couple non marié (vivent ensemble)	9	15	11
Parent célibataire (famille monoparentale)	3	15	4
Parent divorcé	1		
Parent veuf			
Couple marié dont 1 statut «international»	3		
Statut international (2 parents)	4		9
Nbre de familles avec rabais 50% pour 2 <sup>e</sup> enfant	23	16	31



# THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Dicastère de Madame Monique Boget

## Manifestations culturelles

L'année 2009 s'est close pour le service du théâtre sur de très bons résultats artistiques et comptables.

Au moment du budget 2009, nous avons réclamé davantage de moyens en prenant deux engagements: premièrement, assumer une action de création plus importante et, deuxièmement, chercher à maintenir nos autres charges et à débloquer de nouveaux financements pour ne pas gager l'entier de l'enveloppe requise.

Force est de constater que ces deux engagements ont été tenus au-delà même de ce que nous escomptions: d'une part, le TFM s'est avéré un lieu de production reconnu tant au niveau des spectacles, des expositions qu'à celui de son action pédagogique; de l'autre, la part de financement attendue de la Commune est inférieure à celle prévue de plus de CHF 50'000.-.

## Saison artistique

### Productions

La veine créative de la scène meyrinoise s'est donc affirmée. Avec des pièces de théâtre (*Littoral*, *Les fourberies de Scapin*), une production chorégraphique (*O avesso do avesso*), trois expositions (*Notre combat*, *Révolutions*, *Même pas peur*), un film (*Une crise sinon rien*), un atelier pédagogique transdisciplinaire œuvrant à l'art pratique et à la réception d'arts multiples (ateliers de Forum Meyrin); etc.

Force est de constater que cet accent sur la production ne s'est pas fourvoyé, que l'on en juge par le destin:

- ▶ prestigieux du *Littoral* de Wajdi Mouawad, joué ensuite dans la cour d'honneur du palais des Papes;
- ▶ de l'exposition de Linda Ellia, *Notre combat*, interrogeant le pouvoir de l'art des professionnels et des anonymes dans le combat contre l'innommable – exposition invitée en 2010 aux Etats-Unis;
- ▶ de la riche tournée internationale des *Fourberies* – une création conjointe de Carouge et Meyrin qui a cristallisé de manière palpable l'esprit de coopération qui anime désormais deux des scènes importantes de Suisse romande;
- ▶ De notre nouvel atelier qui, avant même son inauguration, reçut, en septembre déjà, l'onction fédérale de Pro Helvetia avant de jouir de l'intérêt d'enfants qui ont rempli d'emblée les quatre ateliers prévus et semblent mordre à pleines dents à cette savoureuse proposition.

Pour la politique d'image de notre ville, à n'en pas douter, ces investissements ont été fructueux.

### Thémas

Nous avons organisé l'année civile passée selon trois thématiques (qui, rappelons-le, n'enserrent pas l'entier de nos propositions):

- ▶ *Geist* ou l'esprit germanique en débat;
- ▶ Changer la vie ou le soir en grand!;

▶ *Phobia* ou nos peurs auscultées.

Soit une thématique *culturelle*, une thématique *sociale* et une troisième pour ainsi dire *psychologique*.

### Spectacles

D'un point de vue comptable, les spectacles sont le lieu de notre plus heureuse surprise. Environ CHF 70'000.- de dépenses en moins (rapport au budget) et près de CHF115'000.- de recettes en plus (rubrique *Billetterie, cotisations*). Et ce malgré la poursuite de notre politique de démocratisation de l'accès à la culture; en effet, par la création d'une carte famille, notre lieu est devenu le moins cher de Genève s'agissant des sorties familiales.

On citera enfin, ici, quelques «hauts faits» de la saison: Les projections rares des *Nibelungen* de Fritz Lang (six heures comprenant un repas germanique concocté pour l'occasion) et de *La vie est à nous* de Jean Renoir font de Forum un lieu de cinéma qui sort des sentiers battus.

Sur le plan de l'échange intellectuel et citoyen aussi, Meyrin s'est fait remarquer avec les venues de penseurs de réputation internationale: Ignacio Ramonet (ancien directeur du *Monde diplomatique*), Toni Negri (penseur-phare de l'altermondialisme) et Tzvetan Todorov (principal représentant de l'humanisme critique français).

On retiendra également les pièces contemporaines *Cet enfant* et *Je tremble* de Joël Pommerat – le premier des deux spectacles étant né de la mise en forme de récits provenant des caisses d'allocations familiales et donnant une image prégnante du délitement social actuel. *Le neveu de Wittgenstein* a saisi le public par la performance de Serge Merlin, comédien hanté lorsqu'il s'agit de rendre un texte de Thomas Bernhard.

Le Trio Wanderer a conquis pareillement la salle meyrinoise en alignant trois des plus beaux trios de l'histoire de la musique (Beethoven, Mendelssohn-Bartholdy et Schubert).





» Les fourberies de Scapin

Film animé en direct, *Faust* d'après Murnau des insolites Marseillais du Cartoun Sardines Théâtre a enchanté petits et grands.

*La Maison du monde* consacrée au Portugal avec exposé sur ledit pays, repas lusitanien et concert de Cristina Branco a révélé une fois de plus la popularité de cette formule. Autre concert qui enflâma l'assistance: celui balkanique de Goran Bregovic en entame de la saison 2009-10.

Mêlant l'intime et l'historique, *Loin* de Rachid Ouramdane ouvre une voix singulière dans la danse d'aujourd'hui, une voix à laquelle une salle comme la nôtre se devait de faire écho.

Moment citoyen aussi que la projection du film produit par le TFM *Une crise, sinon rien!*: court-métrage initiant une réflexion collective sur nos peurs en temps de crise.

*Nostalgia Songs for Tarkovsky* associant l'inspiration de l'un des grands génies du cinéma du XX<sup>e</sup> siècle et celle d'un jazzman français volontiers classant frappa par sa justesse – une justesse confirmée, adoubee par la participation du fils du cinéaste.

Autre génie du siècle, disparu en 2009, et auquel Meyrin et l'ADC rendirent un hommage marquant: Merce Cunningham. Au BFM, pour l'occasion.

### Locations

L'année 2009 aura été la confirmation de la baisse attendue des locations privées au profit des associations et manifestations municipales. Afin d'essayer de satisfaire les nombreuses demandes des Meyrinois, une lente décrue des ressources attendues en matière de location

privée a été décidée depuis l'année 2007. En terme de fréquentation, les jours d'occupation du Forum Meyrin par les manifestations municipales et associatives, sont passés en 3 ans d'une cinquantaine à plus de 65 cette année.

### Bar

Depuis 2007, Meyrin a repensé l'offre du bar: une restauration chaude, diversifiée et des plus appétissantes accueille nos spectateurs.

Désormais, le foyer présente un visage plus chaleureux et devient un lieu de vie, d'échanges, bien avant l'ouverture des portes de la salle.

La volonté d'éviter la trop grande cherté des sorties culturelles a motivé cette restauration de proximité, à petits prix; rappelons que ce souci avait motivé, bien avant Meyrin, la politique de Jean Vilar au Théâtre National de Chaillot.

### Promotion

La promotion a repris l'essentiel des supports développés en 2008 – année dont le développement le plus remarquable fut la création du magazine *Si*, d'entente avec le Théâtre de Carouge. L'écho de ce dernier média et sa crédibilité n'ont cessé de croître auprès du public et des professionnels (artistes et institutions).

### Partenariats économiques et culturels

La fidélité de nos partenariats avec les entreprises meyrinoises, une légère augmentation des revenus de pages publicitaires de la plaquette de saison et la poursuite du soutien des Fondations E. & B. de Rothschild nous permettent de continuer à offrir au plus grand nombre une programmation diversifiée et de qualité. Une augmentation de la

fréquentation et des billets scolaires soutenus par le Département de l'Instruction Publique, ainsi que le maximum atteint du soutien de la Ville de Genève pour le crédit jeunesse le confirment aisément. Les collaborations artistiques toujours aussi fructueuses avec l'AHVM et le Service Culturel Migros complètent avec grand bonheur ce rapport d'activités 2009. Que tous se sentent ici chaleureusement remerciés.

» *Loin* de Rachid Ouramdane

# ENVIRONNEMENT

Dicastère de Monsieur Jean-Marc Devaud

## Gestion des déchets

Les quantités de déchets produites à Meyrin ont baissé de 246 tonnes par rapport à 2008. Cela représente 2,5% d'écart, sur un total de 9'156 tonnes atteint en 2009, dont 45% ont pu être soustraites à l'incinération.

L'extension du réseau d'écopoints s'est poursuivie par la construction de huit écopoints supplémentaires dans le quartier des Champs-Fréchets, qui est désormais totalement équipé d'une manière décentralisée. De plus, deux nouveaux sites ont été aménagés dans l'impasse de Vaudagne.

Le geste de tri est ainsi favorisé du fait qu'il n'est plus nécessaire d'attendre un jour de levée défini pour se débarrasser de ses déchets, les emplacements étant accessibles en tout temps, sous réserve des nuisances sonores au détriment du voisinage. De plus, il est possible de déposer d'une manière sélective sur un même écopoint toutes les fractions de déchets ménagers usuels.

## Espaces de jeux

### Ecole de Cointrin

Compte tenu du caractère obsolète de ces aménagements, les espaces de jeux ont été rénovés, en concertation avec les différents partenaires. Ils sont utilisables également par les enfants du quartier en dehors des heures scolaires. Selon les critères de choix prédéfinis, les nouveaux équipements permettent l'accueil simultané d'un grand nombre d'enfants et une dépense physique profitable au développement individuel de chacun. Un revêtement souple permet de garantir une sécurité optimale, même en cas de chute inopinée.

Les aménagements réalisés sont constitués d'une installation destinée aux enfants de 5 à 12 ans, axée essentiellement sur la grimpe, l'agilité et la dépense physique. D'autre part, un toboggan fermé en forme de cylindre, implanté sur la pente naturelle du talus

permet des glissades en toute sécurité. De plus, une rampe en matière synthétique sur le talus, munie de trois cordes de neuf mètres fixées au sol à leurs extrémités, est à disposition pour des jeux de grimpe contre la paroi inclinée. Enfin, pour la tranche d'âge de 2 à 6 ans, est prévu un jeu d'équilibre avec une faible hauteur de chute possible, inférieure à 60cm. Développé avec l'aide de psychologues spécialistes de l'enfance, ce concept permet à l'enfant de choisir son parcours selon le niveau de difficulté souhaité et de découvrir de nouvelles sensations au fur et à mesure qu'il gagne en confiance. Enfin, des buts de football et des paniers de baskets ont été mis en place pour les jeux de ballons collectifs.

### Parc de l'avenue de Feuillasse

Jouxtant le centre commercial ce site est doté d'une place de jeux dont l'état de vétusté a nécessité une rénovation complète du revêtement souple et un remplacement des jeux. En revanche, la surface couverte de boulets naturels située à l'extérieur de la zone de jeux a été conservée en l'état.

### Espace intergénérationnel

Cet aménagement a été réalisé dans l'enceinte d'une place de jeux existante située entre le centre commercial et l'avenue de Mategnin.

Il est doté d'engins destinés à un exercice physique ne comportant que des mouvements doux permettant d'entretenir les diverses articulations du corps et par là-même de prolonger les capacités de mobilité et d'indépendance des personnes du troisième âge.

Sur le même site, sont installés des jeux réservés aux enfants de 2 à 5 ans, afin de permettre à ces derniers d'accompagner leurs grands-parents actifs sur ces engins de gymnastique.

## Viabilité hivernale

En raison des conditions climatiques hivernales rigoureuses, les interventions de salage des routes et d'épandage de granulés à effet antidérapant, neutres pour l'environnement sur les trottoirs, ont été nombreuses en 2009. L'appréciation du responsable vise à privilégier les conditions de circulation sur les parcours des transports en commun, les cheminements piétonniers et les rues à forte déclivité, tout en respectant les dispositions légales en matière de protection de l'environnement.

## Manifestations

Le service de l'environnement participe tout au long de l'année à la mise sur pied, en termes d'infrastructures, des manifestations organisées sous l'égide de la Commune ou par des membres des milieux associatifs, en particulier le festival Kameleon. En 2009, une étroite collaboration entre les services concernés de l'administration a contribué au succès des divers événements organisés sous l'égide de la Commune, notamment les fêtes des écoles et nationale, la semaine de la mobilité, Meyrin-les-Bains, ainsi que la 9<sup>e</sup> édition de l'action Meyrin Propre.

### Festival du développement durable

Au début du mois de juin 2009, la Commune a participé au festival du développement durable, qui, en remplacement de la fête du développement durable organisée habituellement sur un seul site, a été décentralisé dans différents lieux, dont les communes.

Le service de l'environnement, sur le thème de la biodiversité, a invité les habitants à découvrir le patrimoine arboré situé au cœur de la cité, tant sur des parcelles privées que publiques. Les participants ont ainsi pu apprendre à mieux connaître les arbres qu'ils côtoient quotidiennement, sur les plans de la connaissance des espèces, de leurs origines, ou encore de l'étymologie des noms botaniques. De plus, le vice-président de Pro-





Rue des Boudines



Ecole de Cointrin

Natura a présenté les marais de Mategnin, réserve naturelle d'importance nationale en raison de la présence de milieux humides particulièrement riches sur les plans floristiques et faunistiques.

### Abattages, plantations et aménagements paysagers

L'année 2009 a été marquée par de nombreux abattages inhérents à l'arrivée du tram à Meyrin. Le service de l'environnement a été impliqué dans les travaux menés par d'autres services communaux, les instances cantonales ainsi que les différents mandataires et entreprises.

En ce qui concerne le remplacement des sujets abattus, une attention particulière a été portée aux nouvelles plantations, tant sur le plan du choix d'espèces adaptées à chaque site, de la qualité des végétaux acquis, des conditions de sol sur les plans qualitatif et quantitatif ainsi que sur la bien-facture des différentes prestations.

Divers emplacements ont été aménagés au moyen d'arbres et d'arbustes sur différentes parcelles, en particulier les sites suivants:

- ▶ À l'école de Meyrin-village, le chemin d'accès à l'école depuis l'avenue de Vaudagne a été agrémenté de bambous noirs et dorés et de divers arbustes à fleurs ou à feuillage décoratif.
- ▶ Les plantations paysagères du cimetière de Feuillasse ont été complétées par plusieurs espèces de plantes d'ornement pérennes.

▶ À la rue des Boudines, la plate-bande arborée qui jouxte le parking P2 a été réaménagée avec des magnolias à feuillage persistant et une sous-végétation variée.

Enfin, les écopoints ont été habillés par de la végétation à feuillage persistant, essentiellement des buis, afin de limiter tout au long de l'année l'impact visuel de ces équipements de collecte de déchets et en améliorer l'intégration paysagère.

### Protection phytosanitaire

En respect des dispositions légales en vigueur aucun herbicide chimique n'a été utilisé sur les espaces verts publics à l'exception des terrains de football.

En outre, les produits fongicides protecteurs contre les maladies des végétaux n'ont été utilisés que sur les rosiers du Jardin alpin et certaines plantes produites dans l'établissement horticole.

D'autre part, les moyens de lutte biologique sont mis en œuvre d'une manière systématique lorsqu'ils constituent une alternative fiable à la lutte chimique. Outre les auxiliaires qui se nourrissent d'insectes ravageurs, a été effectué un essai de lutte contre les chenilles processionnaires du chêne et du pin, dont les poils urticants des larves peuvent être dangereux pour la santé humaine.

Ainsi, des pièges à phéromones ont été placés à proximité de ces arbres,

afin de créer une confusion sexuelle qui entrave sensiblement les cycles de reproduction.

### Intégration socioprofessionnelle

L'intégration socioprofessionnelle des personnes momentanément en difficulté devient de plus en plus complexe, compte tenu d'un monde économique particulièrement compétitif. Du fait de l'importance du travail en tant que facteur d'intégration sociale et économique, tout est mis en œuvre pour permettre à ces personnes de retrouver une situation autonome. Cependant, les postes de travail destinés à de la main d'œuvre dotée de faibles qualifications deviennent rares et il est difficile de trouver des emplois dans un marché actuellement tendu. La crise financière et les difficultés rencontrées par les entreprises ont exacerbé cette situation.

L'accompagnement du personnel du service communal d'intégration socioprofessionnelle est adapté aux aptitudes et besoins de chacun en vue d'une réintégration dans une entreprise privée ou publique. En revanche, compte tenu d'un accès au monde du travail relativement difficile, une promotion des enjeux relatifs à l'intégration socioprofessionnelle est nécessaire. Il y a lieu en effet que les décideurs agissent dans le sens d'une plus grande solidarité sociale, qui constitue l'un des trois pôles du développement durable, particulièrement en interaction avec son volet économique.

# ÉTAT CIVIL

Dicastère de Monsieur Jean-Marc Devaud

## Mission

La mission du service de l'état civil est de gérer les événements d'état civil survenus sur le territoire de la Commune ainsi que le fichier des citoyens au bénéfice du droit de cité.

## ENREGISTREMENT DES ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL

### Registres des personnes et des familles

Depuis la fin de l'année 2003, l'état civil travaille essentiellement avec un outil informatique appelé «Infostar». Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes suisses et étrangères ayant affaire avec l'état civil en Suisse.

Dans les années à venir, la totalité des anciens registres des familles communaux, concernant les citoyens suisses vivants, y sera ressaisie. Toutes les personnes étrangères concernées par un événement en Suisse y sont également saisies. Cette base de données complète permet une maîtrise totale de l'ensemble des particularités de notre état civil national.

### Saisies/ressaisies

1'407 personnes, meyrinoises ou étrangères, ont été enregistrées dans le registre des personnes «Infostar»

### Naissances

544 naissances ont eu lieu à Meyrin en 2009.

### Reconnaisances

51 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre Commune.

### Décès

113 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin.

### Déclarations de nom

18 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille après la dissolution judiciaire de leur mariage.

### Acquisition du droit de cité

En 2009, 241 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

## Mariages

113 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année. 25 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans une autre commune.

## Partenariats

Deux demandes en vue de l'enregistrement d'un partenariat ont été examinées durant l'année. Une autorisation a été émise en vue de la signature du partenariat dans un autre arrondissement de l'état civil.

## Organisation de cérémonies

90 mariages ont été célébrés dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette. 1 partenariat a été signé dans ce même lieu.

## Délivrance d'actes d'état civil

Environ 2'400 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

## Gestion du fichier cantonal de la population

A la suite de la modification de la loi cantonale sur le séjour et l'établissement des Confédérés (LSEC), les communes ont la compétence de recevoir les déclarations d'arrivée et de départ ainsi que les avis de changement de situation concernant les ressortissants suisses. Il leur appartient d'apporter les inscriptions dans le registre cantonal des habitants, d'établir et délivrer les différents certificats et attestations y relatifs.

A Meyrin, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009, le service de l'état civil a la charge de cette nouvelle tâche. Ces nouvelles prestations de proximité, facilitant les démarches administratives des ressortissants suisses domiciliés sur le territoire de la Commune, ont été annoncées à la population par l'intermédiaire du journal Meyrin Ensemble.





# FEU ET SECOURS

Dicastère de Monsieur Jean-Marc Devaud

## EFFECTIFS

Au 31 décembre 2009, l'effectif de la compagnie était composé de 42 hommes et 3 femmes.

## Admissions

Sap OZELLEY Sylvain  
Sap MARTELLONE Yanik

L'état-major remercie ces nouveaux sapeurs d'avoir accepté de servir dans la compagnie. Il est persuadé qu'ils ne manqueront pas de faire preuve de dévouement au service de la collectivité.

## Démissions

Aucune démission n'a été enregistrée pour 2009.

## Promotions

Lt RANDIN Daniel  
au grade de Premier-Lieutenant.  
Cpl PACIOSI Fernando  
au grade de Sergent.

L'état-major félicite et remercie tous ces nominés pour le dévouement et l'engagement dont ils font preuve. Il leur souhaite beaucoup de satisfaction dans le cadre de leur nouvelle fonction.

## Ancienneté

### 10 ans d'activité:

App ROSA Pedro

### 15 ans d'activité:

Sgt PAILLARD Yannick  
Sgt PACIOSI Fernando

### 20 ans d'activité:

Sgt REPOND Sébastien  
Sgt BUDRY Jean-Marc  
Sgt BAPST Olivier  
Sap RAUSIS Christian

### 25 ans d'activité:

Sap ECUYER Alexandre

## Mise en retraite

Aucune mise en retraite n'a été demandée courant 2009.

L'ensemble de ces personnes ont reçu des remerciements pour leur engagement en faveur de la collectivité.

## Radiations

Sap DOS SANTOS Ana-Isabel  
Sap VIOLAND Alain  
Sap LEMMO Antoine

## Décès

Notre compagnie n'a pas eu à déplorer de décès d'un membre actif en 2009. De leur côté, les retraités ont malheureusement perdu leurs collègues et amis:

Le Sgt CAILLET Paul  
L'App MORZIER Pierre  
Le Sap COTTIER René

## ACTIVITÉS

Les heures de service commandé se répartissent de la manière suivante:

Assemblée de l'Etat-major.....	338h15
Rapport technique .....	137h00
Cours de cadres et instruction .....	281h00
Instructions tronçonneuse .....	109h00
Exercice de compagnie.....	172h30
Exercice et entretien APR.....	878h00
Exercice MP & TP .....	159h30
Exercice divers.....	00h00
Formation ASPV.....	218h30
Interventions (137) .....	700h45
Sortie véhicule .....	172h30
Auto-école.....	17h00
Entretien bureau, salle théorie cuisine et carnotzet.....	117h00
Entretien matériel et dépôt .....	552h30
Entretien véhicule .....	31h30
Cours et école à Bernex .....	401h00
Gardes de préservation FORUM.....	558h00
Gardes de préservation autres salles .....	209h00
Manifestations communales ....	285h00
Contrôle réseau hydraulique ....	147h00
Contrôle des colonnes sèches....	49h00
Administration et divers .....	710h45
<b>Total</b>	<b>6244h45</b>

Soit une augmentation des heures sollicitées de 7,90%.

Ceci représente une moyenne de 138h77 par personne en 2009.

Il y a lieu de relever que beaucoup de travaux d'aménagement, d'installations et d'entretien ont été effectués par les hommes de la compagnie.

Que toutes les personnes qui ont travaillé de longues heures pour le bien de la compagnie en soient chaleureusement remerciées.



**RÉSUMÉ**

La Compagnie est intervenue à 137 reprises en 2009, dont 38 fois pour des feux, dont certains assez importants, 15 fois pour des fumées, 35 fois pour des inondations, 9 fois pour des dégâts de la nature, 40 fois pour des animaux.

A ce jour, nous n’avons toujours pas reçu les statistiques du Service d’incendie et de secours de la ville de Genève.

L’exercice de printemps a eu lieu le 26 mai sur alarme surprise simulant un incendie dans une entreprise meyrinoise, quant à l’exercice d’automne, il a eu lieu le 31 octobre engageant toute la Compagnie avec pour thème, les mesures immédiates pour sauver la vie (MISV). Ces deux exercices se sont déroulés dans de bonnes conditions, ce qui a permis de constater l’excellent travail fourni par tous les sapeurs, les points faibles constatés seront entraînés lors des prochains exercices.

D’autre part, 8 soirées ont été consacrées à l’instruction de sections, 15 pour les appareils respiratoires, 18 pour les sorties véhicules, 19 pour l’Etat-major, 3 pour l’instruction tronçonneuse et pour l’utilisation de ces machines, 33 cours et écoles à la Sécurité Civile à Bernex et 8 cours et formations suivis à l’extérieur dont certains sur une semaine, et enfin 2 matinées pour les grands nettoyage de la caserne.

Toutes ces formations ont demandé beaucoup d’engagement et d’implication de la part des sapeurs.

**ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**

2009 aura été une année de grandes décisions et surtout un virage important pour notre corps de sapeur-pompier. Puisque dans le courant du mois de décembre, nous recevions notre nouveau véhicule poids lourd, véhicule indispensable dans un service d’urgence comme celui de notre Commune, un tonne-pompe. Le remplacement de notre ancien véhicule a été réfléchi durant ces quatre dernières années, et aura demandé plus de 3’000 heures d’étude et de travail par les volontaires de la Compagnie. Le véhicule de piquet a lui aussi été remplacé, ainsi qu’une moto-pompe, venant remplacer les anciens modèles acquis sur les liquidations de la protection civile, il y a de cela plus de 10 ans.

Tous ces véhicules et engins ont un point commun, même si leur utilité est différente. Ils s’inscrivent dans la liste des avancées technologique et écologique ayant une moindre consommation pour un rendement maximum. Avec le parc de véhicules et engins, notre Compagnie peut voir venir sereinement l’augmentation démographique et industrielle de notre Commune.

Le projet de construction d’un nouveau bâtiment, est l’agrandissement de notre caserne permettant de nous offrir des vestiaires en adéquation avec notre personnel et nos missions.

Ce projet de construction d’un nouveau bâtiment, est l’agrandissement de notre caserne permettant de nous offrir des vestiaires en adéquation avec notre personnel et nos missions.

ainsi que le Corps des Sapeurs Pompiers Français du Canton de renfort de l’Est vaudois, organismes sur lesquels nous pouvons compter en tout temps.

Nous tenons à souligner l’excellente collaboration et entraide avec la Protection Civile de Meyrin-Mandement.

Pour terminer, un grand merci à nos autorités et personnel communal pour leur appui et leur aide tout au long de cette année 2009 qui fut riche en événements.

# FINANCES

Dicastère de Monsieur Jean-Marc Devaud

## Mesdames et Messieurs,

C'est avec satisfaction et soulagement que je vous présente les résultats des comptes pour l'exercice de l'année 2009.

Malgré la crise financière qui a débuté, je vous le rappelle, en été 2007 par le surendettement des actifs immobiliers aux Etats Unis (Subprimes) la situation financière de la Commune semble encore en 2009 avoir été épargnée. En effet, le montant des revenus 2009 annoncé par le département cantonal des finances en mars dernier fait apparaître une augmentation de 2,2 millions de francs, soit 3% d'entrées fiscales supplémentaires par rapport au réel 2008 pour se situer à 79,9 millions de francs contre 77,6 millions en 2008, nous pouvons être satisfaits de ce résultat.

Les comptes 2009 laissent apparaître un excédent de recettes d'un peu plus de 16 millions de francs ce qui est bien entendu très réjouissant compte tenu des grands projets à réaliser sur notre commune ces prochaines années et de l'ambitieux plan des investissements dont le coût envisagé se situe, je vous le rappelle, à près de 250 millions de francs.

Plusieurs facteurs peuvent être mis en évidence pour démontrer les très bons résultats annoncés par l'administration fiscale cantonale pour l'année 2009.

En premier lieu, on peut constater que même si les revenus des personnes physiques se sont péjorés d'environ 1,3 millions, soit moins 3% par rapport aux revenus 2008, l'écart positif de 3,8 millions en regard du budget 2009 est essentiellement dû aux rattrapages des quatre années précédentes. Ceci est la conséquence du mode de taxation «post numérando» qui fait apparaître

des entrées financières de rattrapage de l'ordre de 1,6 millions de francs en ce qui concerne les revenus des personnes physiques et d'un peu plus de 4 millions en ce qui concerne les personnes morales.

Ceci s'explique aussi par le fait que les années passées étaient économiquement favorables.

La taxe professionnelle, quant à elle, enregistre des rentrées de CHF 11'432'751.-. Elle est en augmentation de près de 6%, soit un montant de 671'156.- en regard du réel 2008 alors que la crainte de la crise économique annoncée avait déterminé le CA à évaluer les entrées financières de cette taxe pour le budget 2009 à un peu plus de 9 millions. Ceci démontre que la santé financière des entreprises communales a été encore bonne pour 2009 puisque l'écart entre le budget envisagé et les entrées financières réelles se situe à plus 27%, soit environ 2,4 millions.

Nous pouvons considérer que la baisse de 2 centimes proposée par le Conseil administratif lors du budget 2009 était justifiée et que notre commune n'aurait pas souffert de ce manque de revenus compte tenu des entrées fiscales 2009 annoncées par l'AFC. Votre conseil a fait son choix et nous le respectons.

Il est vrai que 2010 sera vraisemblablement une année plus difficile, mais compte tenu des informations toujours très pessimistes du service cantonal des finances, on peut quelques fois en douter.

En ce qui concerne les charges communales on peut d'emblée constater que le budget a été totalement maîtrisé et

ceci se démontre facilement si l'on analyse les comptes par natures.

En effet, on constate d'emblée que pour **le poste natures 30, charges de personnel**, les dépenses correspondent de très près au budget puisque le montant de celles-ci se situe à moins 2%, soit moins 661'786.- par rapport au budget envisagé. Cette économie est due essentiellement à des postes restés vacants quelques temps.

**L'analyse du poste nature 31, Biens, services et marchandises**, démontre également que le budget a été totalement maîtrisé puisque le montant des charges fait apparaître un montant non dépensé de CHF 427'458.-, soit - 3% par rapport au budget.

Le principal écart que l'on peut constater se situe au niveau de **la nature 33, pertes sur débiteurs**. Cette constatation est très réjouissante si nous considérons que nous avons dû baisser, de manière significative, les provisions des pertes sur débiteurs ainsi que les provisions sur le reliquat des impôts.

L'ensemble de ces variations en notre faveur, nous ont permis de réduire de manière substantielle le montant des provisions pour pertes sur débiteurs de l'ordre de CHF 4,5 millions.

On constate également qu'en ce qui concerne **la nature 34, contributions à d'autres collectivités**, une augmentation supplémentaire par rapport au budget 2009 de CHF 304'588.- a été versée aux communes françaises. Ceci démontre que le quota des résidents en France travaillant sur notre commune reste stable, voire en légère augmentation.



Pour terminer, nous constatons que **la nature 36, subventions accordées**, est restée en total équilibre avec le budget puisque les montants des subventions attribuées sont restés de -4% en dessous du budget envisagé, soit une économie de CHF 194'320.-.

Je rappelle pour la troisième fois depuis le début de cette législature tout l'aspect positif de ces importants excédents qui nous permettent de réaliser nos infrastructures communales sans faire appel à l'emprunt donc sans charges d'intérêts et sans péjorer les générations futures.

La situation de l'année 2010 sera sans doute économiquement plus difficile et nous vous invitons d'ores et déjà à garder les pieds sur terre et d'envisager le

budget 2011 en tenant compte que l'excédent 2010 pourrait bien être beaucoup moins important que ces dernières années et qu'il est primordial pour notre commune de garder une bonne maîtrise de nos charges communales si l'on veut éviter dans le futur des baisses de prestations si la situation économique devait vraiment se dégrader ce que nous ne souhaitons bien évidemment pas.

**DEVAUD Jean-Marc**  
Conseiller administratif



## ÉTATS FINANCIERS

Comparés au budget 2009 et aux comptes de l'exercice 2008, les comptes 2009 laissent apparaître les résultats suivants:

L'excédent d'exercice de CHF 16'242'585 représente le 18% du total des revenus. Il est supérieur de CHF 295'080 à celui enregistré lors du boucllement des comptes de l'exercice 2008.

Les effets de la mauvaise conjoncture ont commencé à se manifester, ils ne sont toutefois pas encore perceptibles. En effet, la diminution des recettes fiscales 2009 (-3,4%) annoncée par l'administration fiscale cantonale a été largement com-

pensée par les correctifs sur les impôts des exercices précédents (+4.4%), il en résulte comme pour l'exercice précédent, un excédent des revenus d'environ seize millions de francs.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement atteint CHF 27'346'120 contre CHF 11'154'950 prévus au budget 2009 en augmentation de CHF 452'796 par rapport aux comptes de l'exercice 2008.

	Écarts Réel 2009		Réel 2009	Budget 2009	Réel 2008	Réel 2007
	Budget 2009	Réel 2008				
<b>Charges</b>	-5'061'431	2'050'482	74'463'882	79'525'313	72'413'401	69'735'107
<b>Revenus</b>	11'132'908	2'345'562	90'706'467	79'573'559	88'360'906	83'027'045
<b>Résultats</b>	16'194'339	295'080	16'242'585	48'246	15'947'505	13'291'938

## Revenus

Par rapport au budget 2009, les revenus enregistrent une augmentation de CHF 11'132'908 soit de 14% et de CHF 2'345'562 ou de 3% par rapport aux comptes 2008. Les recettes fiscales représentent le 88% de nos revenus.

	Variation R09-B09		Réel 2009	Budget 2009	Variation R09-R08		Réel 2008	Réel 2007
	CHF	%			CHF	%		
<b>40 – Impôts</b>	9'816'831	+14%	79'915'831	70'099'000	2'270'235	+3%	77'645'596	73'283'111
<b>42 – Revenus des biens</b>	438'600	+14%	3'541'840	3'103'240	-56'668	-2%	3'598'508	3'528'815
<b>43 – Revenus divers</b>	634'057	+10%	6'778'377	6'144'319	67'966	+1%	6'710'411	5'911'812
<b>44 – Parts à des recettes sans affectation</b>	151'838	+1380%	162'838	11'000	-15'713	-9%	178'551	64'042
<b>45 – Dédommagement de coll. publiques</b>	6'793	+7%	99'793	93'000	2'652	+3%	97'141	99'447
<b>46 – Subventions et allocations</b>	84'789	+69%	207'789	123'000	77'091	+59%	130'699	139'819
<b>TOTAL REVENUS</b>	11'132'908	+14%	90'706'467	79'573'559	2'345'562	+3%	88'360'905	83'027'045

### Impôts

Malgré un faible ralentissement en fin d'année, les effets de la crise financière ne se sont pas faits sentir en 2009. Nos recettes fiscales affichent une légère progression grâce aux correctifs sur impôts des années précédentes.

Les résultats fiscaux ont été encore une fois marqués par les rectifications d'impôts des années précédentes.

### Revenus des biens

En augmentation de CHF 438'600 par rapport au budget 2009 et en diminution de CHF 56'668 par rapport aux comptes 2008. Cet écart est dû essentiellement au montant de la rétrocession des SIG +CHF 180'400, des intérêts créditeurs sur fonds placés +CHF 90'000, de la location des abris PC +CHF 67'000 et des impôts sur actes de défaut de biens +CHF 37'400.

### Revenus divers

Cette rubrique augmente de CHF 634'057 ou de 10% par rapport au budget 2009 et de CHF 67'966 par rapport aux comptes 2008. Des recettes du Théâtre Forum plus importantes que celles prévues au budget ainsi que les remboursements des compagnies d'assurances, expliquent ces écarts.

### Parts à des recettes et contribution sans affectation

En augmentation de CHF 151'838 par rapport au budget 2009. En effet, suite à une décision du Grand Conseil, les autorités cantonales ont dû accorder aux communes la «participation aux taxes des compagnies d'assurances incendie», contrairement à ce qui avait été prévu dans le cadre des dernières lois sur le report des charges cantonales.

### Dédommagements de collectivités publiques

En augmentation de CHF 6'793 ou de 7% par rapport au budget 2009 et de CHF 2'652 ou de 3% par rapport aux comptes 2008. Ce léger écart est dû au remboursement de la commune de Sattigny pour leur participation aux frais du point de service de la Zymeysa et au remboursement des Communes du Mandement pour leur participation aux frais du CASS, ces participations ont été plus importantes que celles prévues au budget.

### Subventions et allocations

Cette rubrique augmente de CHF 84'789 ou de 69% par rapport au budget 2009 et de CHF 77'091 ou de 59% par rapport aux comptes 2008.

Cette variation provient essentiellement de subventions cantonales pour les institutions de la petite enfance qui n'étaient plus prévues au budget.



### Charges du personnel

Les charges du personnel sont en diminution d'environ CHF 660'000 par rapport au budget 2009 et en augmentation de CHF 2'841'581 par rapport aux comptes 2008.

La masse salariale représente environ 40% des charges totales. Cette proportion a légèrement augmenté cette année. On peut l'expliquer par la mise en exploitation de l'espace de vie enfantine de Champs-Frêchets en automne 2008 et de la nouvelle patinoire couverte fin 2008. Les nouveaux postes découlant de ces infrastructures sont pour la première fois calculés sur une année complète.

Le Conseil municipal a également voté au budget 2009 quatre nouveaux postes représentant un taux d'activité cumulé de 230%.

La différence favorable des charges entre les comptes 2009 et le budget 2009 provient notamment du fait que certains postes sont restés vacants quelques semaines. D'autre part, il faut souligner que le budget prévoyait un taux d'indexation des salaires au coût de la vie de 1,59% alors que le taux réel appliqué a été finalement de 0,68%. Cette différence représente environ CHF 185'000.-.

### Biens, services, marchandises

Cette rubrique représente le 22% des charges, en diminution de CHF 427'458 ou de 3% par rapport au budget 2009 et en augmentation de CHF 1'259'246 ou de 8% par rapport à 2008.

Des travaux d'entretiens d'immeubles pour CHF 164'905 envisagés lors de l'élaboration du budget mais non réalisés en 2009 ainsi que des économies de CHF 196'700 sur la nature 312 (eau, énergie, combustibles) et de CHF 120'000 sur l'acquisition de fournitures, mobilier et marchandises, expliquent la différence par rapport au budget.

### Intérêts passifs

Le dernier emprunt a été remboursé en 2006, de ce fait la Commune n'a plus aucune dette. Les dépenses d'investissements 2009 ont été largement couvertes par la trésorerie.

### Pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier

En diminution par rapport au budget 2009 de CHF 4'508'785 ou de 156% et de CHF 2'655'888 par rapport aux comptes 2008. L'évolution de ce poste est fortement influencée par les pertes sur débiteurs sur impôts, les provisions sur reliquat et par les provisions sur impôts estimés. Sur ces différents postes une économie de CHF 3'508'785 par rapport au budget a été réalisée en 2009.

De plus, dans le cadre des dernières lois sur le report des charges cantonales, certains éléments n'étant pas clairement définis, un montant de CHF 1'000'000 avait été prévu au budget 2009. Ces éléments ont été pris en charge principalement par le Fonds d'équipement communal, de ce fait aucune charge n'a été comptabilisée sur ce poste en 2009.

### Amortissements

Les amortissements figurant dans les comptes découlent des préavis adoptés par le Conseil municipal. En diminution de CHF 3'170 par rapport au budget 2009 et en augmentation de CHF 157'715 par rapport aux comptes 2008.

### Contributions à d'autres collectivités

Ce poste est en augmentation de CHF 304'588 ou de 5% par rapport au budget 2009, il augmente de CHF 111'087 ou de 2% par rapport aux comptes 2008.

La totalité de cette rubrique correspond à la part des impôts à la source qui est rétrocédée aux communes françaises par l'administration fiscale cantonale, il est important de rappeler que suite au report des charges cantonales, la part communale a passé de 25

### Conclusions:

Crise financière sévère et récession ont fortement marqué les secteurs financier et économique en 2008 et 2009. De manière abrupte, l'économie mondiale est passée d'une croissance robuste à une situation de forte récession. Ce climat sombre et incertain n'a fait qu'accentuer les erreurs d'appréciation quant à l'évolution économique à court et moyen terme.

Dans ce contexte, il est difficile pour les autorités cantonales de fournir des prévisions fiables quant à l'évolution de nos recettes fiscales. Difficile également pour les autorités communales et son administration d'établir un budget 2009 (finalisé durant l'automne 2008) qui ne soit ni trop alarmiste, ni trop hasardeux.

Après coup, on constate avec satisfaction, que la Suisse a mieux résisté que les autres pays industrialisés au choc financier et semble également mieux encaisser la crise économique qui pénalise encore la conjoncture. Malgré les craintes, l'économie locale ne semble pas avoir trop souffert en 2009, de cette situation difficile. On peut constater en effet que nos recettes fiscales restent stables tout comme notre résultat d'exercice, pratiquement égal à celui de l'année 2008.

Les choses vont certainement changer en 2010. D'une part l'on pourra mesurer la portée de la baisse fiscale votée fin de l'année dernière. De plus, nous ne bénéficierons probablement pas des rattrapages conséquents sur impôts des

années précédentes, en effet, les années 2008 et 2009 peuvent être considérées comme des années de récession économique contrairement aux années qui les ont précédées et dans ce cas, les rattrapages pourraient s'avérer négatifs.

Malgré cet environnement très incertain, en tant qu'autorités politiques, nous sommes tenues d'assurer la gestion de la Commune, garantir les prestations actuelles, établir le prochain budget et prendre de nouvelles décisions qui auront des conséquences sur les finances communales. Nous vous invitons à faire preuve de prudence et de bon sens afin que les débats qui vont suivre puissent se dérouler dans un climat serein et constructif.

## INVESTISSEMENTS 2009

Evolution des investissements nets de 2004 à 2009 (en CHF '000):

<b>Investissements bruts</b>	<b>CHF 15'285'741</b>
<b>Subventions</b>	<b>CHF 851'059</b>
<b>Investissements nets</b>	<b>CHF 14'434'682</b>

### Les postes les plus importants ont été les suivants:

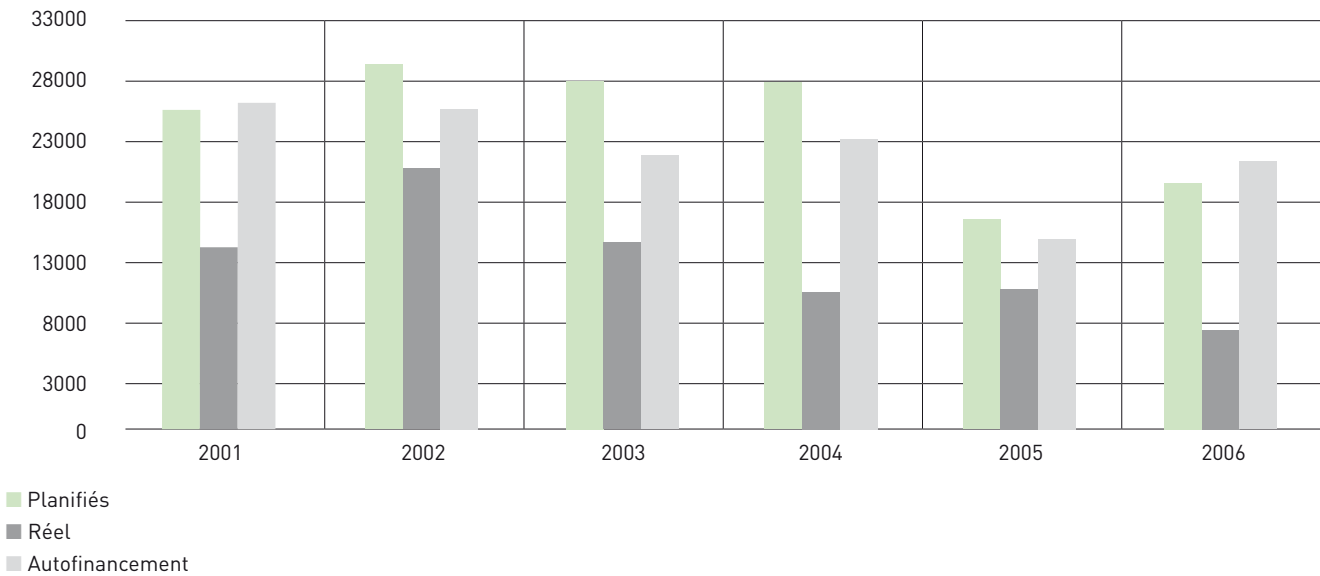
Patinoire couverte CS	2'174'681
Accès 2, Vergers & patinoire couv.	1'534'650
Réaménagement rue Golette-Vaudagne	1'400'377
Assainissement cité et bassin rétention	1'168'261
Transfo.école Meyrin-Vaudagne	925'367
Rénovation abris PC Golette	916'819
Aménag.ext.1 et accès patinoire couv.	903'328
Désamiantage éc. Golette	706'778
Achat véhicules-machines	577'398
Tribunes & aménagmt ext.stade	547'171
Aménag. Excopoints Champs-Fréchets	470'415



**Evolution des investissements nets de 2004 à 2009 (en CHF '000):**

	2009	2008	2007	2006	2005	2004
<b>Planifiés</b>	26'711	30'719	29'279	29'150	17'610	20'528
<b>Réel</b>	14'435	21'980	15'623	11'616	11'975	8'303
<b>Autofinancement</b>	27'346	26'893	23'125	24'381	15'915	22'563

**Evolution des investissements**



## COMPTE RENDU 2009 «PAR FONCTIONS F»

Fonc	Désignation	Budget			Réal		D R09-R08			Réal	
		2010	CHF	%	2009	2009	CHF	%	2008	2007	
<b>RECAP. ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>											
	TOTAL CHARGES	11'695'149	-410'336	-4%	11'181'710.16	11'592'046	326'665	+3%	10'855'044.85	10'095'886.14	
	TOTAL REVENUS	2'678'026	469'166	+19%	2'978'525.61	2'509'359	22'980	+1%	2'955'545.62	2'777'225.25	
<b>1 SECURITE PUBLIQUE</b>											
	TOTAL CHARGES	4'358'834	-175'834	-4%	4'224'341.99	4'400'176	88'910	+2%	4'135'432.08	3'959'408.09	
	TOTAL REVENUS	1'205'350	103'467	+10%	1'154'867.18	1'051'400	-124'057	-10%	1'278'923.94	1'291'831.42	
<b>2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>											
	TOTAL CHARGES	6'707'474	-32'602	0%	6'832'000.24	6'864'602	91'242	+1%	6'740'758.71	6'564'474.80	
	TOTAL REVENUS	126'000	1'750	+1%	126'000.00	124'250	0	+0%	126'000.00	124'250.00	
<b>3 CULTURE ET LOISIRS</b>											
	TOTAL CHARGES	23'589'974	-230'826	-1%	23'145'955.50	23'376'782	1'525'075	+7%	21'620'880.79	19'591'109.23	
	TOTAL REVENUS	2'571'327	320'916	+12%	2'900'806.10	2'579'890	116'478	+4%	2'784'328.20	2'484'538.87	
<b>5 PREVOYANCE SOCIALE</b>											
	TOTAL CHARGES	13'060'008	-174'365	-1%	12'152'275.34	12'326'640	2'318'548	+24%	9'833'727.27	7'938'131.16	
	TOTAL REVENUS	2'702'500	208'182	+9%	2'571'682.25	2'363'500	510'930	+25%	2'060'751.95	1'835'312.00	
<b>6 TRAFIC</b>											
	TOTAL CHARGES	4'654'633	23'534	+1%	4'638'867.67	4'615'334	130'513	+3%	4'508'354.90	4'673'758.01	
	TOTAL REVENUS	93'500	72'001	+78%	164'001.30	92'000	-79'415	-33%	243'416.45	226'634.10	
<b>7 PROTECTION &amp; AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT</b>											
	TOTAL CHARGES	5'054'868	-207'514	-4%	4'661'492.19	4'869'006	-38'621	-1%	4'700'113.68	4'668'786.93	
	TOTAL REVENUS	276'150	-5'398	-2%	214'762.30	220'160	-48'245	-18%	263'007.38	241'963.00	
<b>9 FINANCES ET IMPOTS</b>											
	TOTAL CHARGES	9'810'815	-3'853'488	-34%	7'627'238.92	11'480'727	-2'391'849	-24%	10'019'088.22	12'243'552.88	
	TOTAL REVENUS	69'288'700	9'962'823	+14%	80'595'822.66	70'633'000	1'946'891	+2%	78'648'931.95	74'045'290.41	
<b>TOTAL GENERAL</b>											
	TOTAL CHARGES	<b>78'931'755</b>	-5'061'431	-6%	<b>74'463'882.01</b>	<b>79'525'313</b>	2'050'482	+3%	<b>72'413'400.50</b>	<b>69'735'107.24</b>	
	TOTAL REVENUS	<b>78'941'553</b>	11'132'908	+14%	<b>90'706'467.40</b>	<b>79'573'559</b>	2'345'562	+3%	<b>88'360'905.49</b>	<b>83'027'045.05</b>	
		9'798			16'242'585.39	48'246			15'947'504.99	13'291'937.81	

COMPTE RENDU 2009 «PAR NATURE NNN»

Nat	Désignation	D R09-B09			D R09-R08					
		Budget 2010	CHF	%	Réel 2009	Budget 2009	CHF	%	Réel 2008	Réel 2007
	<b>3 CHARGES</b>	78'931'755	-5'061'431	-6%	74 463 882.01	79'525'313	2'050'482	+3%	72 413 400.50	69 735 107.24
	<b>30 CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>30'956'153</b>	-661'786	-2%	<b>29 868 174.11</b>	<b>30'529'960</b>	2'841'581	+11%	<b>27 026 593.50</b>	<b>25 200 858.00</b>
	300 AUTORITES ET COMMISSIONS	576'660	-4'216	-1%	570 412.70	574'629	1'625	+0%	568 787.25	553 447.25
	301 TRAITEMENT DU PERSONNEL	23'480'973	-253'718	-1%	22 529 857.85	22'783'576	2'085'207	+10%	20 444 651.20	19 068 383.45
	303 ASSURANCES SOCIALES	1'820'720	-12'420	-1%	1 755 367.45	1'767'787	145'249	+9%	1 610 118.25	1 519 216.55
	304 CAISSE DE PENSION ET PREVOYANCE	2'774'760	-262'422	-8%	2 956 272.65	3'218'695	478'580	+19%	2 477 692.45	2 251 087.50
	305 ASSURANCES MALADIE, ACCIDENTS	1'469'960	-83'417	-6%	1 337 416.30	1'420'834	111'737	+9%	1 225 678.93	1 136 495.06
	306 PRESTATIONS EN NATURE	95'580	38'431	+62%	100 470.64	62'040	25'337	+34%	75 134.08	62 036.05
	307 PRESTATIONS AUX PENSIONNES	369'000	-60'531	-19%	263 469.10	324'000	-16'257	-6%	279 725.65	310 600.05
	308 PERSONNEL INTERIMAIRE	40'000	-16'167	-40%	23 832.75	40'000	-30'855	-56%	54 687.70	72 394.00
	309 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	328'500	-7'325	-2%	331 074.67	338'400	40'957	+14%	290 117.99	227 198.09
	<b>31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>16'402'491</b>	-427'458	-3%	<b>16 666 423.51</b>	<b>17'093'882</b>	1'259'246	+8%	<b>15 407 177.64</b>	<b>14 249 767.29</b>
	310 FOURNITURES DE BUREAU, IMPRIMES,	949'000	26'859	+3%	978 158.53	951'300	155'603	+19%	822 556.00	848 438.92
	311 MOBILIER, MACHINES, VEHICULES, MAT.	444'115	-73'247	-9%	766 708.40	839'955	227'261	+42%	539 447.47	432 520.41
	312 EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLES	2'864'621	-196'707	-7%	2 690 193.40	2'886'900	218'512	+9%	2 471 681.68	2 333 811.12
	313 ACHATS FOURNITURES ET MARCHANDISES	1'168'160	110'358	+8%	1 525 485.92	1'415'128	246'009	+19%	1 279 476.95	1 217 735.75
	314 ENTRETIEN IMMEUBLES PAR DES TIERS	2'830'710	-164'905	-5%	3 212 945.17	3'377'850	10'397	+0%	3 202 548.42	2 708 988.35
	315 ENTRETIEN D'OBJETS MOBILIERS	674'400	-46'845	-7%	602 605.12	649'450	34'137	+6%	568 467.77	536 897.26
	316 LOYERS, FERMAGES ET REDEVANCES	500'885	-20'111	-4%	483 249.20	503'360	-21'742	-4%	504 990.72	483 216.50
	317 DEDOMMAGEMENTS	227'200	-11'758	-5%	216 821.00	228'579	16'346	+8%	200 475.25	188 957.51
	318 HONORAIRES ET PRESTATIONS SERVICE	6'367'000	-55'385	-1%	5 798 275.20	5'853'660	315'254	+6%	5 483 021.54	5 169 609.02
	319 FRAIS DIVERS	376'400	4'282	+1%	391 981.57	387'700	57'470	+17%	334 511.84	329 592.45
	<b>33 PTES S/DEBITEURS &amp; AMORTISSEMENTS</b>	<b>13'701'928</b>	-4'511'954	-32%	<b>9 493 249.65</b>	<b>14'005'204</b>	-2'498'173	-21%	<b>11 991 422.27</b>	<b>13 518 340.00</b>
	330 PATRIMOINE FINANCIER	1'956'000	-4'508'785	-156%	1 610 284.60-	2'898'500	-2'655'888	-254%	1 045 603.51	3 685 612.15






## BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2009 ET 2008

Comptes			
nos		31 déc. 2009	31 déc. 2008
		Fr	Fr
<b>ACTIF</b>			
<b>I. PATRIMOINE FINANCIER</b>			
<b>10. Disponibilités</b>			
100.	Caisses	42'824.00	61'357.30
101.	Chèques postaux	14'093'826.56	13'007'304.99
102.	Banques	2'060'588.27	6'733'625.96
103.	Etat de Genève	11'340'557.28	1'221'906.30
109.	Compte de virement	830.70	298.70
		27'538'626.81	21'024'493.25
<b>11. Avoirs</b>			
111.	Comptes courants	22'043'158.44	19'591'025.38
112.	Impôts à encaisser	16'387'490.29	22'353'398.64
115.	Autres débiteurs	3'376'263.85	3'360'234.53
116.	Avoir à terme fixe	1'545'525.00	529'675.00
119.	Autres créances	96'659.89	95'639.80
		43'449'097.47	45'929'973.35
<b>12. Placements</b>			
120.	Valeurs à revenus fixes	228'509.35	87'948.30
122.	Prêts	430'590.60	506'265.55
123.	Immeubles	14'708'273.88	12'642'178.08
125.	Stocks marchandises	361'676.95	199'462.20
		15'729'050.78	13'435'854.13
<b>13. Actifs transitoires</b>			
139.	Autres comptes transitoires	791'227.45	851'225.59
	<b>Total patrimoine financier</b>	<b>87'508'002.51</b>	<b>81'241'546.32</b>
<b>II. PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>			
<b>14. Investissements</b>			
140.	Terrains non bâtis	190'903.30	246'434.30
141.	Ouvrages de génie civil (selon détail en annexe IV)	40'504'496.51	39'346'375.38
143.	Terrains bâtis (selon détail en annexe V)	65'052'531.84	62'953'402.49
145.	Forêts	37'672.65	1'164.55
146.	Mobilier, machines, véhicules (selon détail en annexe VI)	7'084'117.63	6'640'725.87
149.	Autres biens	9'251'657.86	9'533'979.64
		122'121'379.79	118'722'082.23
<b>15. Prêts et participations permanentes</b>			
152.	Communes	1.00	10'000.00
153.	Propres établissements	10'000.00	10'000.00
154.	Sociétés d'économie mixte	3'136'387.00	3'136'387.00
155.	Institutions privées	118'752.00	148'001.00
		3'265'140.00	3'304'388.00
<b>16. Subventions d'investissements</b>			
160.	Investissements	1.00	1.00
165.	Institutions privées	154'003.00	157'003.00
		154'004.00	157'004.00
	<b>Total patrimoine administratif</b>	<b>125'540'523.79</b>	<b>122'183'474.23</b>
	<b>Total de l'Actif</b>	<b>213'048'526.30</b>	<b>203'425'020.55</b>

Comptes			
nos			
	31 déc. 2009	31 déc. 2008	
	Fr	Fr	
<b>PASSIF</b>			
<b>I. ENGAGEMENTS</b>			
<b>20. Engagements courants</b>			
200.	Créanciers	1'952'792.05	5'707'405.93
201.	Dépôts	23'270.00	6'330.00
204.	Subventions	282.05	282.05
206.	Comptes courants	57'410.20	49'002.00
209.	Autres engagements	7'165.95	16'636.15
		2'040'920.25	5'779'656.13
<b>23. Engagements envers des entités particulières</b>			
233.	Fonds et fondations	1'367'361.72	1'223'315.86
<b>24. Provisions</b>			
240.	Compte de fonctionnement	15'923'074.65	18'914'421.91
<b>25. Passifs transitoires</b>			
259.	Autres comptes transitoires	1'070'673.58	791'626.44
	<b>Total des engagements</b>	<b>20'402'030.20</b>	<b>26'709'020.34</b>
<b>II. FINANCEMENTS SPECIAUX</b>			
<b>28. Engagements envers les financements spéciaux</b>			
280.	Taxes d'équipement	4'697'044.50	4'697'044.50
281.	Taxes d'épuration	343'137.70	343'137.70
282.	Taxes d'écoulement	3'933'240.90	3'893'958.40
283.	Contr. rempl. constr. d'abris protection civile	697'326.65	1'048'698.65
		9'670'749.75	9'982'839.25
<b>III. FORTUNE</b>			
<b>29. Fortune nette</b>			
290.	Fortune	182'975'746.35	166'733'160.96
	<b>Total du Passif</b>	<b>213'048'526.30</b>	<b>203'425'020.55</b>

## SITUATION DES INVESTISSEMENTS EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2009

## 141 - OUVRAGES DE GENIE-CIVIL

Bilan, dépenses	OBJET	séance du	montant voté
21.100.141.80	Etude rénov. réseau chauffage écoles (Livron-Boudines-Forum)	21.11.2006	100'000.00
34.240.141.42	Et. élaboration d'une image dir. 5e étape CSM (34.240.501.14)	30.3.1999	100'000.00
34.240.141.42	Etude 5 <sup>e</sup> étape CSM	27.1.2004	920'000.00
34.240.141.42	CSM terrain revêtement synthétique, install. sani., élec.	7.12.2004	600'000.00
34.240.141.42	CSM Const. terrain foot et rugby, /délib.44a/2004, 4'205'000.-)	7.12.2004	3'605'000.00
35.610.141.20	Aménagement (cité)espace intergénérationnel exerc.physique	3.3.2009	185'000.00
62.010.141.15	Entretien & Aménagement réseau routier programme 2008	9.9.2008	1'500'000.00
62.011.141.40	Remplacement candélabres vétustes, renfor. éclairage public	06.04.04	310'000.00
62.010.141.96	Etude accès quartier Arbères & Patinoire	7.3.2006	100'000.00
62.011.141.96	Etude aménagmt Ch. Riantbosson	24.1.2006	150'000.00
62.012.141.96	Etude aménagmt Place 5 Continents, parc et accès pking	24.1.2006	300'000.00
62.034.141.11	Réalisation d'une liaison piétonne entre le village et la cité.	05.11.02	1'285'000.00
62.034.141.11	Projet et chiffrage réalisation liaison piétonne entre village et cité	10.10.00	50'000.00
62.036.141.96	Etude contournement cité	11-04-06	350'000.00
62.040.141.30	Aménag.extérieurs Champs-Frêchets	20-05-08	785'000.00
62.053.141.11	Réalisation d'éco-points quartier Citadelle CHF 9'855'000	10.12.02	200'000.00
62.053.141.11	Etude modération trafic et implantation éco-point quartier Citadelle+R. Robert Adrien-Stierlin	15.05.01	80'000.00
62.053.141.11	Réalisation Assainis., Eco-points & modération trafic Citadelle	10.12.02	9'655'000.00
62.054.141.11	Modération trafic ch. Ruisseau, Avanchet et De-Joinville	16.11.04	445'000.00
62.055.141.11	Chemin piéton. Rte Meyrin-Bournoud	9.9.2008	245'000.00
62.060.141.96	1 <sup>e</sup> tranche travaux aménagements espace public TCMC	03.03.09	1'580'000.00
62.060.141.31	1 <sup>e</sup> tranche travaux aménagements commune TCMC	03.03.09	1'082'500.00
62.083.141.11	Création de collecteurs et réaménagement du chemin du Bournoud entre le chemin de la Tour et rue Virginio-Malnati	08.04.03	370'000.00
62.083.141.11	Réaménagement ch. Bournoud & réseau assainissement	05.03.96	945'000.00
62.084.141.11	Desserte Bois-du-Lan & adapt. réseau assainissement	05.03.96	2'335'000.00
62.010.141.20	Réamén. Rue Golette/Av.Vaudagne, place piétonne & éclairage pub.	8.4.2008	1'925'000.00
62.092.141.11	Réaménagement ch. Edmond-Rochat	25.02.97	755'000.00
62.098.141.53	Création zone à 20km/h ch. Sapins, De-Joinville,Riant-Bosquet + zone à 30km/h ch. Du Jonc & 3 écopoints Cointrin	12.04.05	900'000.00
62.120.141.10	Etude de stationnement	7.4.09	139'000.00
71.030.141.24	Etude variantes bassin de rétention, assainissement cité	09.12.97	740'000.00
71.030.141.24	Tronçon ZODIM galerie décharge du réseau d'assainis. cité	14.09.99	1'500'000.00
71.030.141.24	Etude d'un bassin de rétention enterré dans le périmètre du CS	10.10.00	250'000.00
71.030.141.24	Etude d'un ouvrage de rétention afin d'élaborer un contreprojet à l'initiative du lac des Vernes	20.05.03	200'000.00
71.030.141.24	Réal. 1re étape assainis. Cité Electromécanique et fds déco.	16.11.04	1'085'000.00
71.030.141.24	Indemnités expropriation et frais acquisition Lac des Vernes	16.11.04	570'000.00
71.030.141.24	Réal. 1re étape assainis. Cité Ouvrage prétrait. + réseau surf.	16.11.04	11'260'000.00
71.030.141.24	Réal. 1re étape assainis. cité Lac et galerie tot. CHF 42'385'000	16.11.04	30'040'000.00
71.040.141.96	Collecteur tranchée couverte Meyrin-Village	26.6.2007	1'600'000.00
71.100.141.21	Assain. évacuation eaux / cadastration région de la Maille	09.12.03	860'000.00
72.000.141.96	Aménagements Ecopoints Champs-Frêchets	17.6.2008	1'200'000.00
74.100.141.10	Aménagement urnes columbarium	20.5.2008	340'000.00
78.200.141.40	Installation de production d'énergie électrique photovoltaïque	30.01.01	300'000.00
			<b>80'941'500.00</b>

Dépenses au 31-12-2009	Subventions 31-12-2009	Total dépenses nettes	Dépensé en 2009
-	0.00	0.00	
-	0.00	0.00	
-	0.00	0.00	
-	0.00	0.00	
5'925'454.58	0.00	5'925'454.58	
168'069.46	0.00	168'069.46	168'069.46
34'902.20	0.00	34'902.20	26'149.50
308'722.00	0.00	308'722.00	2'108.45
61'021.55	0.00	61'021.55	36'990.15
-	0.00	0.00	
-	0.00	0.00	
1'054'068.75	0.00	1'054'068.75	
-	0.00	0.00	
-	0.00	0.00	
648'749.00	0.00	648'749.00	228'583.30
-	0.00	0.00	
-	0.00	0.00	
9'701'689.10	403'020.10	9'298'669.00	
402'416.60	0.00	402'416.60	
117'474.85	0.00	117'474.85	12'843.70
256'854.25	0.00	256'854.25	256'854.25
118'676.00	0.00	118'676.00	118'676.00
-	0.00	0.00	
1'215'545.55	205'326.05	1'010'219.50	7'288.85
2'122'399.75	705'771.10	1'416'628.65	
1'675'305.65	0.00	1'675'305.65	1'400'376.95
485'446.10	0.00	485'446.10	
889'347.95	16'000.00	873'347.95	26'190.60
26'069.10	0.00	26'069.10	26'069.10
-	0.00	0.00	
-	0.00	0.00	
-	0.00	0.00	
-	0.00	0.00	
-	0.00	0.00	
-	0.00	0.00	
-	0.00	0.00	
-	0.00	0.00	
16'952'710.96	1'379'977.25	15'572'733.71	1'168'261.32
928'349.10	0.00	928'349.10	71'718.90
167'904.55	23'782.05	144'122.50	
599'229.03	0.00	599'229.03	470'415.30
339'060.80	0.00	339'060.80	25'129.30
285'172.55	0.00	285'172.55	
<b>44'484'639.43</b>	<b>2'733'876.55</b>	<b>41'750'762.88</b>	<b>4'045'725.13</b>

Bilan, dépenses	OBJET	séance du	montant voté
	<b>143 - TERRAINS BATIS</b>		
05.100.143.10	Création réseau fibre optique	18.11.2008	370'000.00
05.100.143.12	Gestion informatisée des bât. communaux	9.12.2008	190'000.00
08.000.143.40	Diagnostic amiante bât.communaux	20.5.2008	116'916.00
08.000.143.42	Thermographie bâtiments publics & privés	20.1.2009	180'000.00
08.002.143.40	Etude Rénov. & transf. Salle A.-Verchère, Bâtiment	7.10.2003	205'200.00
08.002.143.40	Rénov. & transf. Salle A.-Verchère, Mobilier	6.3.2007	
08.002.143.40	Rénov. & transf. Salle A.-Verchère, Bâtiment	6.3.2007	1'375'000.00
08.003.143.22	Rénovation cuisine Auberge communale	17.11.2009	337'300.00
08.004.143.35	Construction d'une extension du bâtiment de la mairie	14.06.05	889'000.00
08.008.143.60	Reconstruction Annexe Golette	17.11.2009	960'000.00
08.008.143.65	Réhabilitation verrière Golette	15.12.2009	137'000.00
08.010.143.20	Etude faisabilité nouvelle mairie	14.09.04	350'000.00
08.080.143.80	Etude Mise en valeur Rte de Meyrin 282-284	11.10.88	150'000.00
14.000.143.22	Réfection local service du feu	15.12.09	1'110'300.00
16.000.143.23	Etude rénovation abri PC Golette	18.11.08	88'000.00
16.000.143.23	Rénovation abri PC Golette	07.04.09	1'029'299.00
21.202.143.40	Remplacement luminaires école Meyrin-Vaudagne	7.10.2009	252'000.00
21.202.143.42	Etude transformation partielle école Meyrin-Village/Vaudagne	18.11.2008	99'000.00
21.202.143.42	Transformation partielle école Meyrin-Village/Vaudagne	7.4.2009	1'173'000.00
21.202.143.45	Préaux & assainissement école Meyrin-Village/Vaudagne	7.4.2009	1'612'000.00
21.204.143.30	Rénovation espace jeux école Cointrin	7.4.2009	198'000.00
21.205.143.30	Désamiantage école Golette	19.5.2009	547'000.00
21.207.143.40	Rénov. Sol salle de gym éc. Champs-Frèchets	4.3.2008	102'000.00
21.211.143.85	Réalis. 2 sas éc. Bellavista II	6.10.2009	80'000.00
34.110.143.22	Financement rénovation vestiaires piscine de Livron	16.04.02	2'065'000.00
34.200.143.05	Etude rénov. reseau chauffage bât. CS	21.11.2006	35'000.00
34.200.143.05	Réseau chauffage installations Centre sportif	11.12.2007	692'560.00
34.225.143.20	Réalisation Patinoire couverte CS, équipements	6.3.2007	0.00
34.225.143.20	Réalisation Patinoire couverte CS, bâtiment	6.3.2007	15'355'400.00
34.225.143.22	Amén.extér. & accès 1 Patinoire couverte	17.6.2008	2'084'900.00
34.225.143.24	Amén.extér. & accès 2 Patinoire couverte	9.9.2008	2'234'000.00
34.230.143.96	Tribunes & aménagmt ext. stade compét., MOBILIER	24.1.2006	560'000.00
34.230.143.96	Tribunes & aménagmt ext. stade compét.	24.1.2006	8'790'000.00
34.210.143.35	Agrandissement espace piscine CS	22.11.2005	532'000.00
34.310.143.10	Réparation conduites piscine Maisonnex	20.1.2009	390'000.00
54.150.143.40	Financement de la rénovation des locaux garderie Arc-en-Ciel	08.04.03	200'000.00
54.160.143.02	Etude nouvelle crèche Champs-Frechets	14.6.05	100'000.00
54.160.143.02	Crèche Champs-Frechets, mobilier (08-17)	19.9.06	0.00
54.160.143.02	Crèche Champs-Frechets, bâtiment (08-37)	19.9.06	5'951'000.00
62.030.143.05	Lancement de mandats d'études parallèles pour la réalisation d'un parking souterrain au centre de la cité	04.03.03	125'000.00
	<b>TOTAL</b>		<b>50'665'875.00</b>
	<b>146 - MOBILIER-MACHINES-VÉHICULES</b>		
05.100.146.40	Renouvel./ Achat matériel informatique, capacité serveurs	09.12.03	175'000.00
05.100.146.25	Achat matériel inform. & Caisses électroniques	15.5.2007	383'500.00
08.004.146.37	Mobilier extension Maire	20.12.2005	170'000.00
08.004.146.20	Réaménagement divers locaux de la Mairie MOBILIER	12.12.00	235'000.00



Dépenses au 31-12-2009	Subventions 31-12-2009	Total dépenses nettes	Dépensé en 2009
84'416.10	0.00	84'416.10	84'416.10
21'236.35	0.00	21'236.35	21'236.35
126'730.95	0.00	126'730.95	5'123.40
86'137.26	0.00	86'137.26	86'137.26
-	0.00	0.00	
-	0.00	0.00	
1'377'382.81	0.00	1'377'382.81	63'947.49
-	0.00	0.00	
767'361.82	0.00	767'361.82	
68'243.50	0.00	68'243.50	68'243.50
16'625.45	0.00	16'625.45	16'625.45
80'735.35	0.00	80'735.35	12'930.40
59'338.70	0.00	59'338.70	
10'300.00	0.00	10'300.00	10'300.00
-	0.00	0.00	
917'593.43	385'000.00	532'593.43	916'819.38
253'012.19	0.00	253'012.19	235'664.26
-	0.00	0.00	
925'367.45	0.00	925'367.45	925'367.45
9'490.35	0.00	9'490.35	9'490.35
197'976.80	0.00	197'976.80	197'976.80
706'777.75	0.00	706'777.75	706'777.75
49'261.20	0.00	49'261.20	6'957.60
-	0.00	0.00	
1'774'497.07	20'000.00	1'754'497.07	12'921.00
-	0.00	0.00	
621'671.00	0.00	621'671.00	15'709.80
-		0.00	
14'460'796.01	1'500'000.00	12'960'796.01	2'174'680.51
1'724'007.75	0.00	1'724'007.75	903'327.55
1'745'544.70	0.00	1'745'544.70	1'534'649.70
547'171.25	0.00	547'171.25	547'171.25
8'182'755.11	0.00	8'182'755.11	
357'562.25	0.00	357'562.25	16'243.05
265'984.50	30'080.00	235'904.50	265'984.50
189'079.15	0.00	189'079.15	18'958.40
-	0.00	0.00	
-	0.00	0.00	
5'504'106.27	720'000.00	4'784'106.27	258'746.25
328'330.55	145'000.00	183'330.55	5'164.80
<b>41'459'493.07</b>	<b>2'800'080.00</b>	<b>38'659'413.07</b>	<b>9'121'570.35</b>
181'397.15	0.00	181'397.15	
274'034.07	0.00	274'034.07	32'604.90
163'456.61	0.00	163'456.61	14'249.45
198'229.25	0.00	198'229.25	

Bilan, dépenses	OBJET	séance du	montant voté
11.000.146.42	Achat 9 véhicules & engins dél. 2009-12a CHF 1'210'000	7.4.2009	578'500.00
14.000.146.35	Achat 9 véhicules & engins dél. 2009-12a CHF 1'210'000	7.4.2009	578'500.00
14.000.146.45	Achat camion tonne-pompe service du feu	22-01-08	713'500.00
30.200.146.35	Achat 9 véhicules & engins dél. 2009-12a CHF 1'210'000	7.4.2009	578'500.00
30.222.146.50	Achat matériel expo & audio. ForuMeyrin	03-04-07	800'000.00
30.223.146.15	Projet «lecture hors les murs» bibliothèque munic.	9.6.2009	37'000.00
33.000.146.40	Achat 9 véhicules & engins dél. 2009-12a CHF 1'210'000	7.4.2009	578'500.00
33.000.146.51	Achat 7 véhicules service Environnement (CHF 1210'000.-)	15.5.2007	156'000.00
34.200.146.55	Mise en place d'un concept d'évacuation au centre sportif	21.01.03	100'000.00
34.200.146.96	Remplac. entrées autom. piscines Livron & CSM, 09-18	8.4.2008	400'000.00
34.225.146.30	Acquisit. machines & mobilier Patinoire couverte	6.3.2007	550'000.00
34.400.146.51	Achat 7 véhicules service Environnement (CHF 1210'000.-)	15.5.2007	79'000.00
62.010.146.34	Achat 9 véhicules & engins dél. 2009-12a CHF 1'210'000	7.4.2009	578'500.00
62.010.146.51	Achat 7 véhicules service Environnement (CHF 1210'000.-)	15.5.2007	25'000.00
72.000.146.52	Achat 7 véhicules service Environnement (dél. CHF 1210'000.-)	15.5.2007	950'000.00
	<b>TOTAL</b>		<b>7'666'500.00</b>
<b>140 - TERRAINS NON BATIS</b>			
33.000.140.50	Echange parcelles Etat, 13317 / 13733	09-09-08	31'960.00
	<b>TOTAL</b>		<b>31'960.00</b>
<b>145 - FORETS</b>			
33.000.145.96	Achat et planification de 100 arbres	7.3.2006	100'000.00
33.001.145.96	Acquisition parcelles forestières 10118-19	17.6.2008	17'000.00
	<b>TOTAL</b>		<b>117'000.00</b>
<b>149 - AUTRES BIENS</b>			
05.100.149.06	Financement fin 2 <sup>e</sup> phase d'introd. de Meyrin Qualité dans l'admin. meyrinoise	14.06.05	260'000.00
05.100.149.30	Elaboration syst.gestion fonctions & rémunérations communal	22-01-08	177'540.00
78.000.149.70	Mnadats assainiss.énergétiques s/bât. Privés	15-09-09	100'000.00
78.000.149.72	8 audits assainiss.énergétiques s/bât. Commune	15-09-09	160'000.00
78.200.149.80	Subvention incitation achat velo/kit électrique	04-03-08	75'000.00
78.202.149.90	Mise en oeuvre de l'Agenda 21 communal de Meyrin	15.06.04	100'000.00
79.000.149.22	Etude plan directeur des éco-points	18.06.02	60'000.00
79.001.149.30	Participation communale étude d'aménagement concerté Les Vergers	20.05.03	100'000.00
79.003.149.50	Plan directeur communal	15.06.04	350'000.00
79.005.149.50	PGEE (plan général d'évacuation des eaux)	03-10-06	560'000.00
79.010.149.30	PLQ Les Vergers	09-09-08	182'000.00
	<b>TOTAL</b>		<b>2'124'540.00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>141'547'375</b>
<b>330 - PATRIMOINE FINANCIER</b>			
95.100.123.50	Achat parcelle & bâtiment Vivarium	6.3.2007	2'265'000.00
95.100.123.60	Achat parcelle & bâtiment No 14211, 1-3 av. Vaudagne	20.1.2009	2'070'000.00
	<b>TOTAL</b>		<b>4'335'000.00</b>

Dépenses au 31-12-2009	Subventions 31-12-2009	Total dépenses nettes	Dépensé en 2009
50'655.00	0.00	50'655.00	50'655.00
53'868.09	0.00	53'868.09	53'868.09
488'881.80	0.00	488'881.80	257'439.80
44'997.20	0.00	44'997.20	44'997.20
792'466.75	0.00	792'466.75	17'578.90
34'048.95	0.00	34'048.95	34'048.95
0.00	0.00	0.00	
152'306.05	0.00	152'306.05	
92'697.10	0.00	92'697.10	6'117.70
401'465.70	5'000.00	396'465.70	36'133.15
452'051.33	0.00	452'051.33	275'882.53
79'000.00	0.00	79'000.00	
203'804.93	0.00	203'804.93	203'804.93
24'868.10	0.00	24'868.10	
935'203.68	34'500.00	900'703.68	577'398.41
<b>4'623'431.76</b>	<b>39'500.00</b>	<b>4'583'931.76</b>	<b>1'604'779.01</b>
31'960.00	0.00	31'960.00	31'960.00
<b>31'960.00</b>	<b>0.00</b>	<b>31'960.00</b>	<b>31'960.00</b>
68'709.05	0.00	68'709.05	31'208.10
17'000.00	0.00	17'000.00	17'000.00
<b>85'709.05</b>	<b>0.00</b>	<b>85'709.05</b>	<b>48'208.10</b>
71'040.66	0.00	71'040.66	35'163.65
51'504.81	0.00	51'504.81	36'310.47
0.00	0.00	0.00	
0.00	0.00	0.00	
96'500.00	0.00	96'500.00	56'500.00
93'360.20	27'000.00	66'360.20	4'800.20
53'799.00	0.00	53'799.00	
102'467.05	0.00	102'467.05	28'376.05
437'158.45	0.00	437'158.45	30'164.10
293'479.75	202'921.50	90'558.25	110'364.95
160'971.10	0.00	160'971.10	106'818.65
<b>1'360'281.02</b>	<b>229'921.50</b>	<b>1'130'359.52</b>	<b>408'498.07</b>
<b>92'045'514</b>	<b>5'803'378</b>	<b>86'242'136</b>	<b>15'260'741</b>
1'519'266.68	0.00	1'519'266.68	
2'065'395.80	0.00	2'065'395.80	
<b>3'584'662.48</b>	<b>-</b>	<b>3'584'662.48</b>	<b>-</b>

# GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de Monsieur Jean-Marc Devaud

## Organisation interne

Les deux unités de ce service, à savoir la gérance et l'entretien des bâtiments, assument des tâches spécifiques, propres aux qualifications du personnel en charge des bâtiments communaux.

## GÉRANCE

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de différents bâtiments destinés à des usages bien définis.

Constitué d'un secrétariat et d'une équipe de concierges affectés à demeure dans un ou plusieurs bâtiments, voire itinérants selon les besoins du service, la gérance assure au profit des usagers une mise à disposition des patrimoines immobilier et mobilier.

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants:

- » la mise à disposition de salles de gymnastiques à des fins sportives;
- » l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations;
- » l'offre d'espaces en plein air, selon des demandes ponctuelles, assorties de livraison de matériel de manifestation, en particulier sur le site du terrain Jakob, situé en zone forestière;
- » la livraison par le service de l'environnement de matériel nécessaire à l'accueil des participants aux manifestations et à la préparation de repas;
- » la gestion des neuf parcelles communales sur lesquelles y sont inscrits, au registre foncier, des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés. Les échéances de ces contrats se situent entre les années 2021 et 2053.

## FERMAGES DES RESTAURANTS & BUVETTES

La commune de Meyrin est propriétaire de 5 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants:

- » **Auberge communale.** Outre une restauration soignée, cet établissement offre également 6 chambres d'hôtes. Un changement de tenancier y est prévu au printemps 2010.
- » **Restaurant du Théâtre Forum Meyrin.** Constituée notamment de spécialités italiennes, la carte propose un éventail varié de plats cuisinés. La terrasse est très prisée par les clients durant toute la belle saison.
- » **Restaurant Le Smash.** Situé sur le site du centre sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives.
- » **Restaurant buvette du centre sportif municipal.** Cette buvette propose des collations et des plats simples; en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y détendre. Le gérant assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et la vente de glaces en été.
- » **Restaurant Point service de la ZIMEYSA.** Cet établissement est dénommé le «9 ¾». Vous y êtes accueillis par Francine & Mam's dans une ambiance chaleureuse et familiale. Un accueil incitatif à proximité de la gare RER de la ZIMEYSA entre d'ailleurs en parfaite adéquation avec la politique communale en matière de transports en commun. Ce restaurant est géré en collaboration avec la commune de Satigny.

Pour ces différents établissements, la Commune encaisse des redevances calculées selon les chiffres d'affaires réalisés.

### Location du parking à caravanes

La commune de Meyrin dispose d'un parking à caravanes au chemin Champs-Prévost, à Vernier, sur un terrain loué à l'Etat de Genève. 121 places, de différentes dimensions, sont mises à la disposition des résidents de notre Commune en priorité, mais également à celle de détenteurs de véhicules à usage d'habitation immatriculés en Suisse. La demande dépasse l'offre et c'est pourquoi ce parking est constamment complet. Le nombre de rocade reste toutefois très faible.

### Location des jardins familiaux

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidents meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec des enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités et la Commune se charge de réceptionner les demandes d'inscription et de gérer la liste d'attente. Les liens ponctuels avec la Fédération genevoise des jardins familiaux portent sur la facturation centralisée, l'occupation des lotissements, l'aménagement de ces derniers et les travaux de maintenance des équipements ainsi que des arbres à grand développement.

### Entretien des bâtiments

#### Ecoles publiques

L'année 2009 a permis de poursuivre l'installation des directeurs et directrices dans leurs établissements respectifs. Ainsi, pour répondre à des besoins plus ponctuels, tel le passage en système REP (Réseau d'enseignement prioritaire) de l'école de Livron, nous avons été amenés à créer et équiper quatre nouveaux bureaux au sein du bâtiment.

#### Réfection de bâtiments

Compte tenu d'une surcharge momentanée du service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie, les services d'entretien ont pris exceptionnellement en charge des dossiers plus importants qu'à l'usage.

#### Désamiantage de l'école de la Golette

Au vu des teneurs en amiante relevées dans ce bâtiment lors des investigations menées sur le patrimoine de la Commune, et compte tenu de la dangerosité avérée lors de manipulation de ces composés, notamment lors de travaux d'entretien, il était urgent de procéder à leur élimination. C'est donc durant la période des vacances scolaires, dans un délai de sept semaines, que ces travaux ont dû être opérés. Ceux-ci étant achevés, il en résulte une école assainie et rénovée du sol au plafond. Par la même occasion, de nouveaux éclairages à moindre consommation ont aussi été mis en place.

#### Réfection du Centre de Protection Civile

Le Centre de Protection Civile de la rue de la Golette est le poste de commandement du Groupement Meyrin-Mandement. Il a été construit en 1969 et se constitue notamment d'un poste d'attente, d'un poste sanitaire et d'un poste de commandement. Vu son état de vétusté, une rénovation complète devenait indispensable. Les travaux nécessaires furent donc entrepris durant une période d'inoccupation de 8 mois. Après une modique intervention de désamiantage, la remise à niveau des cuisines, des installations sanitaires, des sols plastifiés, des peintures et des installations techniques (tableaux électriques, ventilation, bouilleurs, groupe électrogène, pompes d'évacuations des eaux, moyens de communication) l'ensemble est à ce jour paré et mis en conformité pour les prochaines décennies.

Ces travaux ont été par ailleurs financés en majeure partie par le fonds des contributions de remplacement.

#### Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie. Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance ont été nombreuses et il serait fastidieux de les énumérer. En revanche, on peut citer quelques interventions d'importance sur les sites suivants:

##### Ecole de Livron

Poursuite des améliorations d'équipements des cuisines scolaires, afin de leur permettre de répondre à une demande journalière de production de 700 repas.

##### Ecole de Monthoux

Modification de la cuisine de la cafeteria, et augmentation de la capacité d'accueil des enfants. Mise en place de portes de sectorisation afin de permettre une utilisation autonome de la salle de rythmique à certaines sociétés communales.

##### Ecole de Meyrin-Village

Remplacement de tous les supports d'éclairage devenus dangereux, mise en place de régulations et capteurs permettant d'importantes économies d'énergie.

##### Ecole Bellavista II

Modernisation des structures d'éclairage par la mise en place de capteurs et de supports plus économiques. Nettoyage et rénovation partielle de structures de façades.

##### Centre de voirie et horticole

Remise à neuf de trois bureaux. Mise en place de serrures électroniques, y compris la mise en passe.

##### Ferme de la Golette

Modification d'installations techniques dans la salle du Conseil municipal et dans les salles de commissions.



**Club des aînés, Cointrin**

Réfection des étanchéités de toiture en adéquation aux exigences énergétiques actuelles, réfection des façades.

**Garderie Arc-en-Ciel et crèche Boudines**

Modification des portes d'accès et mise en place d'un système Digicode pour sécuriser les accès.

**Villa du Jardin alpin**

Réfection de la conduite d'alimentation du gaz, totalement corrodée.

**Habitation avenue de Vaudagne 1-3**

Menu rafraîchissement intérieur, pour permettre d'accueillir les étudiants faisant des stages estivaux au CERN. Ceux-ci étant usuellement logés au Centre de Protection Civile (en travaux).

**Gestion quotidienne des bâtiments**

L'entretien journalier des locaux communaux ainsi que des divers équipements est effectué par les concierges, accompagnés par du personnel de nettoyage ou par des entreprises privées, selon les époques de l'année ou les besoins. De plus, le contrôle des locaux à la disposition des usagers est effectué par les responsables de chaque bâtiment, en particulier au moment de leur reddition par les usagers.

**Sécurité et prévention incendie**

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre, notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales.

**Mise en place d'un nouveau support informatique de gestion**

Afin de répondre à des contraintes de gestion toujours plus pointues, ainsi que pour préparer les services à une gestion future optimisée, un support de facility management est en cours d'installation. Cet outil permettra, à l'avenir, de maîtriser les données d'inventaire, de location de locaux, de gestion des surfaces tant pour les réfections que pour les travaux d'entretien cadencés.

Une meilleure maîtrise de ces éléments contribuera, en outre, à parfaire l'approche des budgétisations.

Le service s'est donc occupé durant cette année de réunir tous les plans des bâtiments et surfaces communales, de les mettre à jour et de faire opérer leur saisie sous forme informatisée.

Ces éléments représenteront la trame de base du support.

# PROTECTION CIVILE

Dicastère de Monsieur Jean-Marc Devaud

## CONSTRUCTIONS ET ABRIS

### Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été louée 177 jours en 2009.

### Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.

Le poste de commandement de la Goulette a été entièrement rénové en 2009 et mis aux normes Polycom.

### Contrôle des abris privés

Il y a 631 abris pour la population dans le groupement et 162 ont été contrôlés en 2009 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

### Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel «Abri 2000» et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2009.

## MISE À DISPOSITION

### Entretien et mise à disposition matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

### Prêt du bus de la PC aux sociétés communales

Le bus de la protection civile a été prêté 48 jours aux sociétés communales en 2009.

## SERVICE À LA POPULATION

### Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants:

- 】 hébergement de la population;
- 】 encadrement de la population;
- 】 déclenchement de l'alarme par sirène;
- 】 mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage;
- 】 ravitaillement.

### Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetage pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

### Cours de cadre et répétition aux astreints

Le mercredi 4 février 2009 la protection civile a procédé au contrôle de 10 sirènes fixes et de 6 récepteurs d'alarme ZAG. Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état major.

En 2009 il y a eu 816 jours de cours accomplis:

- 】 6 séances d'état-major = 58 jours
- 】 7 cours de cadres = 64 jours
- 】 8 cours de répétitions = 450 jours
- 】 2 cours pour la pandémie = 91 jours
- 】 3 cours d'aide au profit de la collectivité = 153 jours

L'ORPC Meyrin-Mandement a été engagé pour le montage du centre de vaccination de la caserne des Vernets et pour l'aide administrative dans les centres médicaux lors de la pandémie de grippe A.

Trois cours d'aide au profit de la collectivité ont été donnés en 2009, l'un pour la fondation Pronatura sur la réserve naturelle de Mategnin pour des travaux de déboisement pour une revalorisation de la réserve, un deuxième pour la course de moto de côte de Verbois et un troisième cours pour la course cycliste de la classique Genevoise sur la commune de Satigny

### Gestion des astreints de la PC

Le logiciel «Gespers» a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'ORPC pour libération ou changement de domicile, le nombre d'astreints en 2009 est de 226 avec une montée en puissance de 321 astreints supplémentaires en réserve.

### Prestations internes

En collaboration avec l'office cantonal de la protection civile et les communes du groupement, une sélection des candidats susceptibles à suivre une formation au canton ou à Schwarzenburg est établie.

Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et diverses activités administratives.

# SÉCURITÉ MUNICIPALE

Dicastère de Monsieur Jean-Marc Devaud

## Mission

La mission du service est d'assurer la sécurité et l'ordre publics, de développer une présence préventive par un travail de proximité auprès de la population. Le service accueille, renseigne et informe le public.

Dans le cadre des activités du service de sécurité municipale, les ASM sont également présents sur la commune de Satigny depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

## Prévention

Durant l'année 2009, les agents de sécurité municipaux ont été appelés à effectuer de multiples et diverses interventions, plus particulièrement dans les domaines suivants: gestion de la circulation dans le cadre du chantier du TCMC, surveillance des écoles; recherche d'enfants égarés, remplacement des patrouilleuses scolaires absentes, contrôles de vitesse au moyen d'un radar préventif, déclaration en infraction de conducteurs, mise en fourrière ou mise à disposition de véhicules sans plaques et enlèvement de voitures sur domaine public ou privé.

D'autre part, les 17 patrouilleuses scolaires de notre Commune, ainsi que la brigade d'éducation et de prévention de la gendarmerie, ont contribué à assurer la sécurité de nos écoliers et nous les en remercions vivement.

## Tranquillité et sécurité

Les ASM ont prêté assistance à des personnes malades, blessées ou ivres; ils ont réglé la circulation lors d'accidents de la route en attendant l'intervention de la Gendarmerie. Ils ont dû notamment intervenir lors des situations suivantes: conflits entre personnes; problèmes de voisinage; chiens égarés, chiens agressifs; bruits troublant la tranquillité publique; affichage sauvage, pose de publicités sur le pare-brise des véhicules; dépôts inesthétiques, (objets encombrants); feux de déchets de jardins; individus qui font la manche, qui vendent

des journaux ou divers articles, qui jouent de la musique aux abords du centre commercial, ceci sans autorisation; contrôle de l'élagage et du nettoyage de haies et de parcelles, surveillance des cultures.

## Services à la population

Ces prestations sont essentiellement de nature administrative: émission des pièces d'identité; vente des abonnements de piscine et de patinoire; rapports d'enquêtes de naturalisation; vente de médailles pour les chiens, vente de vignettes pour cycles; mise à disposition de formulaires officiels; renseignements divers. La gestion des objets trouvés, la gestion et la surveillance des marchés, ainsi que le transport de personnes, (aînés, enfants), font également partie des services à la population.

## Mesures de circulation

Dans le courant de l'année 2009, les mesures de circulation suivantes ont été prises:

- ▶ Chemin Alphonse-Caillat, côté pair: marquage d'une ligne interdisant l'arrêt.
- ▶ Champs-Fréchets, parking du centre commercial: extension de la zone bleue à une troisième travée, augmentant ainsi cette zone de 32 places.
- ▶ Chemin du Jardin-Alpin, hauteur Nos 1-3A: marquage d'une ligne interdisant le parcage.
- ▶ Rue du Cardinal-journet 32a: pose de signaux «parcage autorisé», munis d'une plaque complémentaire mentionnant «visiteurs vivarium».
- ▶ Rue des Lattes, hauteur de l'école des Champs-Fréchets: marquage d'un signal «interdiction de parcage».
- ▶ Rue De-Livron, hauteur Nos 19-21: marquage d'une ligne interdisant le parcage.
- ▶ Chemin de Riantbosson, côté pair: marquage de cases de stationnement et de lignes interdisant l'arrêt.
- ▶ Avenue Ste-Cécile, côté impair: abrogation de l'interdiction de parcage sur 50 mètres à compter de l'avenue de Vaudagne.

## Contrôles

### Contrôles radars fixes effectués par la Gendarmerie

Il est à relever qu'en raison du chantier du TCMC, il n'y a plus de radars fixes sur la route de Meyrin.

- ▶ Autoroute A1, côté Lac: 712'281 véhicules ont été contrôlés, 1'035 conducteurs ont été déclarés en infraction.
- ▶ Route du Nant-d'Avril: 315'234 véhicules ont été contrôlés, 1'275 conducteurs ont été déclarés en infraction.

### Contrôles radars mobiles effectués par la Gendarmerie

Nombre total de contrôles: 29

- ▶ Rue des Vernes: 4'059 véh. contrôlés 860 infractions
- ▶ Av. de Mategnin: 5'678 véh. contrôlés 445 infractions
- ▶ Rte du Nant-d'Avril: 1'167 véh. contrôlés 58 infractions
- ▶ Av. Louis-Casaï: 6'830 véh. contrôlés 712 infractions
- ▶ Av. A.-F. Dubois: 5'020 véh. contrôlés 380 infractions
- ▶ Rte de Meyrin: 3'171 véh. contrôlés 42 infractions

### Les prestations en chiffres

Prévention routière (contrôles radar préventif).....	28
Total des amendes d'ordre.....	6'804
Contraventions municipales.....	18
Rapports de dénonciation transmis au DI .....	12
Mises en fourrière cantonale ou à disposition de véhicules.....	132
Dépôts de plaintes .....	87
Rapports de dégâts à la signalisation routière.....	8
Rapports de dégâts divers.....	7
Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de voirie, à l'occasion de travaux, marquages, manifestations.....	30
Services d'ordre lors de manifestations communales et de services funèbres .....	20

Emissions de pièces d'identité .....	2'358
Abonnements de piscine et de patinoire vendus.....	*1882
Enquêtes de naturalisation et divers .....	57
Médailles de chiens vendues.....	605
Vignettes pour cycles vendues .....	328
Autorisations parentales .....	127
Objets trouvés remis au service cantonal compétent .....	104

\* Ventes uniquement par le service de sécurité municipale. (Autres points de vente: Centre sportif et piscine de Livron).





## SPORTS

Dicastère de Monsieur Jean-Marc Devaud



» Patinoire

Pour le service des sports, le 20 février 2009 aura été une date phare marquée par l'inauguration de la nouvelle patinoire couverte. En effet, 30 ans après la mise en service de la patinoire extérieure, Meyrin peut à présent jouir d'une nouvelle surface de glace, projet qui aura subi de nombreux rebondissements et de grandes discussions politiques pour arriver à un ouvrage rationnel, aux dimensions de notre Commune et de nos clubs et qui reste dans des coûts supportables par la collectivité. La fête de l'inauguration a été marquée par un nombreux public et par la présence des clubs de hockey et de patinage artistique. Ces derniers ont fait quelques démonstrations appréciées. A l'issue de la cérémonie officielle, tout le public a pu profiter d'une disco sur glace et rayer à son tour cette nouvelle surface. De l'avis de tous, cette patinoire est une réussite architecturale très bien intégrée dans le site.

Dès le lendemain de l'inauguration, les clubs ont organisé leur 30<sup>e</sup> anniversaire, en mettant sur pied des festivités très réussies.

Cette nouvelle infrastructure est complexe et demande aux techniciens du service des sports de s'impliquer de manière conséquente, afin de trouver les bons réglages et la maintenir dans un état d'entretien impeccable pour qu'elle dure, elle aussi, plusieurs décennies.

La pause estivale aura été courte, étant donné que le 1<sup>er</sup> août déjà l'équipe du Genève-Servette venait s'entraîner sur la nouvelle patinoire de Meyrin. Le Conseil administratif a en effet accepté, en guise d'échange intercommunal, d'ouvrir prématurément la patinoire compte tenu de la réfection complète de celle des Vernets en Ville de Genève. Cette ouverture avancée a profité également à nos clubs locaux qui ont pu s'entraîner dès le début du mois d'août pour préparer leur saison sportive.

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX CLUBS SPORTIFS

Une des missions du service est de favoriser la pratique d'activités physiques. Dans ce cadre, le soutien aux associations sportives meyrinoises est important. Vingt-huit associations sportives sont reconnues par la Commune et vingt-quatre sont membres du Cartel. Ce dernier a pour rôle de les soutenir dans leurs travaux administratifs en leur proposant de gérer leur comptabilité, de réaliser certains envois et de tenir à jour leur liste de membres.

Le service des sports soutient directement les associations en gardant des contacts étroits avec chacune d'elles, en leur offrant des installations de qualité et en leur octroyant des subventions sur la base de critères bien spécifiques: nombre de membres, proportion de Meyrinois, niveau des charges financières, spécificité du sport pratiqué.

Le subventionnement de ces clubs est destiné avant tout de permettre aux jeunes d'accéder au sport qu'ils désirent sans que l'aspect financier ne soit un obstacle.

## INSTALLATIONS SPORTIVES

## Abonnements des installations

les tarifs sont restés inchangés:

**Tarif réduit: Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs**

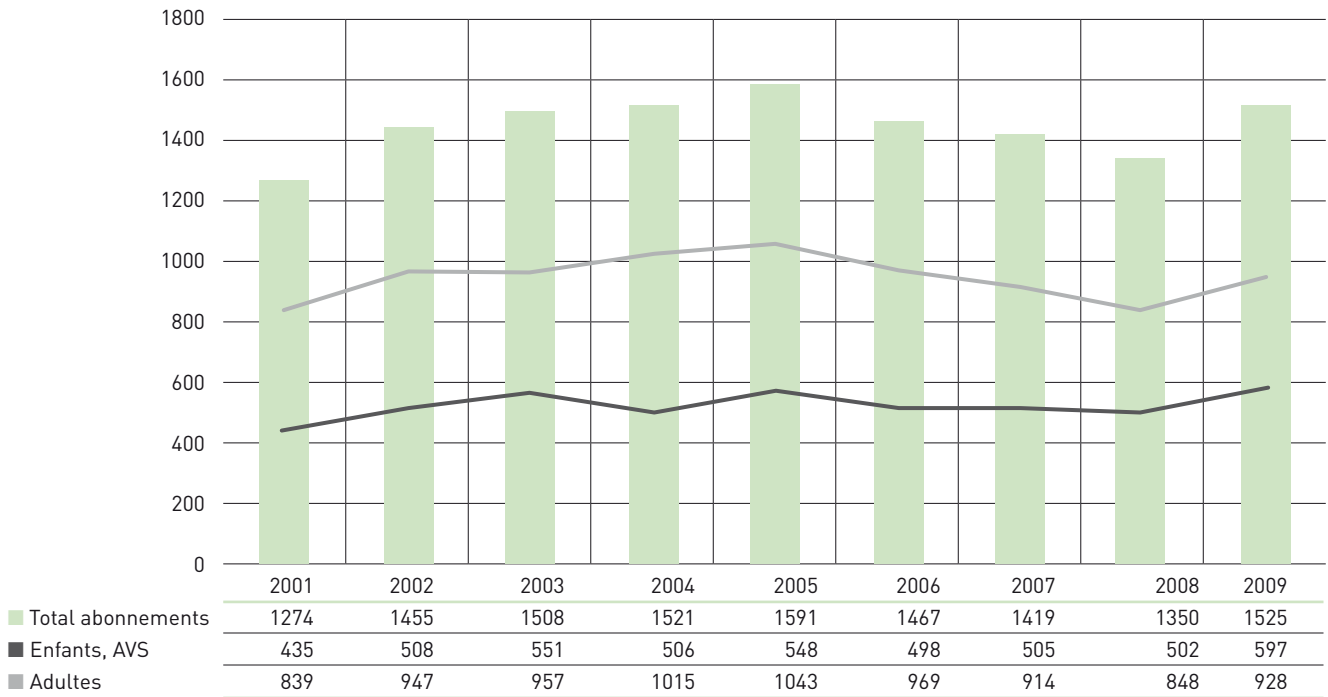
1 entrée CHF 2.-  
10 entrées CHF 15.-  
saison contribuables CHF 16.-  
(CHF 13.- en période promotionnelle)  
saison CHF 40.-

**Adultes**

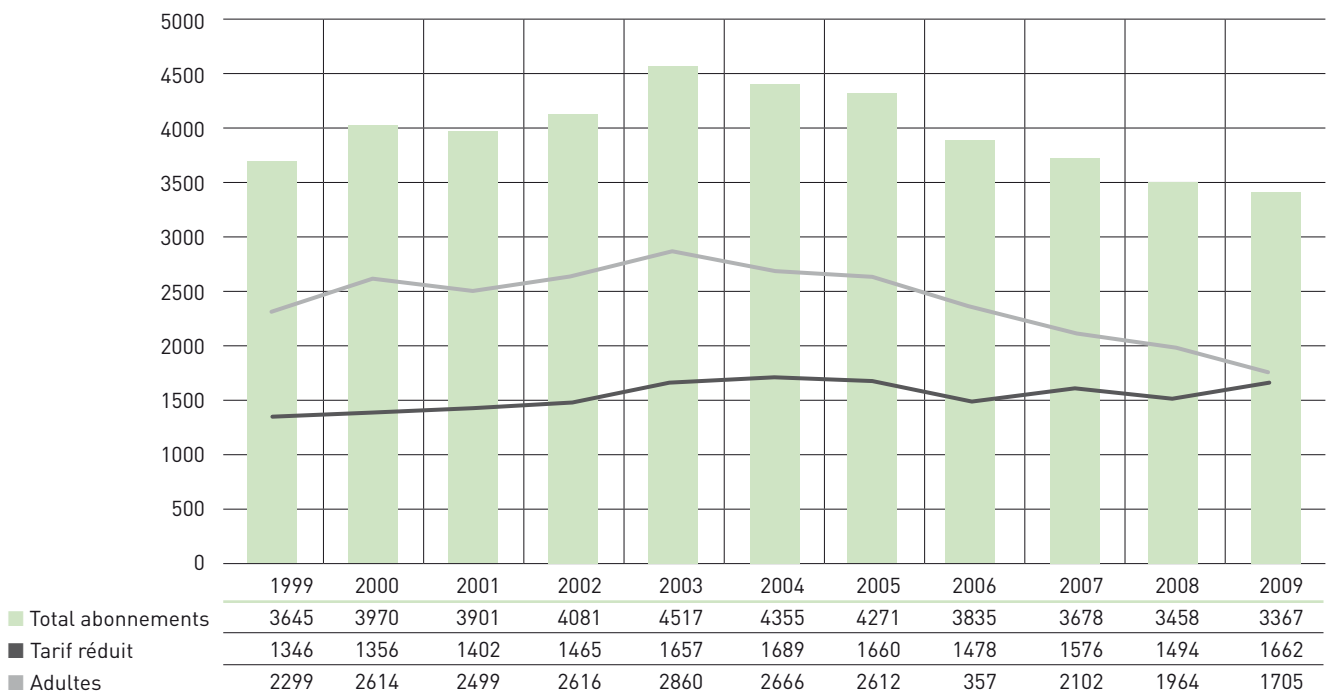
1 entrée CHF 5.-  
10 entrées CHF 35.-  
saison contribuables CHF 35.-  
(CHF 30.- en période promotionnelle)  
saison CHF 85.-



Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine / patinoire



Vente d'abonnements saison été





» Piscine du centre sportif municipal

### Piscine de Livron

Bien que le nombre total d'entrées soit en légère baisse, la fréquentation de cette piscine reste très élevée. Nous avons enregistré 42'757 entrées, dont 20'228 entrées enfants/AVS et 22'529 entrées adultes.

### Centre sportif

#### Piscine du centre sportif

L'été 2009 a été plus clément que les précédents et nous pouvons relever que c'est la troisième meilleure saison sur les dix dernières années. Nous avons enregistré 138'123 entrées se répartissant en 73'242 entrées enfants / AVS et 64'881 entrées adultes. La fréquentation journalière moyenne a été de 1'114 personnes.

### Patinoires du centre sportif

Comme déjà écrit en introduction, la nouvelle patinoire fut un véritable changement dans le fonctionnement de nos installations. Les patineurs des deux clubs meyrinois, sections artistique et hockey sur glace, ont pu profiter pleinement des deux surfaces de glace. Exceptionnellement, cette année, la patinoire couverte a ouvert ses portes pour les clubs au début du mois d'août. En effet, nous avons été sollicités par les clubs s'entraînant habituellement aux Vernets qui ne disposaient pas de glace avant mi-septembre, compte tenu des travaux de rénovation en cours; cette mise à disposition a généré CHF 36'000.- de recettes de location. Durant la saison, la patinoire est utilisée tous les jours de

7h30 à 23h30. Gérer une patinoire et une piscine extérieure simultanément relève d'un grand défi car le personnel de surveillance et d'entretien est le même et doit jongler entre des conditions estivales et une halle de patinoire dont la température n'excède jamais 10°C!

Cette année encore, le service des sports, sous l'égide de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, a organisé la «Fête de la Glace». Celle-ci s'est déroulée le dimanche 25 octobre sous le slogan «Toute la Romandie patine». Durant cette journée, l'accès est gratuit et le prix de la location des patins est réduit de moitié. Une trentaine de patinoires participent à cette fête.



» Piscine de Maisonnex



### Complexe sportif de Maisonnex

Le complexe sportif de Maisonnex bénéficie de superbes installations répondant à de nombreuses demandes. Sur ce site, il est possible de pratiquer du tennis, du squash ou de la natation (durant la saison estivale). Il est également possible de se détendre dans le sauna.

### Piscine

Le bassin de 25 m, entouré d'une zone herbeuse, est très recherché par ceux qui souhaitent un environnement plus calme que le centre sportif. Un privilège est accordé aux détenteurs d'un abonnement d'été tennis ou squash en leur laissant l'accès gratuit à la piscine. De plus, 284 abonnements ont été vendus et nous avons comptabilisé 7'563 entrées individuelles.

### Tennis

Depuis quelques années, nous constatons chaque année une baisse d'occu-

pation durant l'été. La saison hivernale, quant à elle, connaît toujours le même succès et les heures creuses sont, cette année encore, bien occupées.

### Squash

Tout comme l'année dernière, la vente des abonnements de squash a été limitée afin de conserver une prestation de bonne qualité. Par conséquent, nous nous voyons obligés de refuser un certain nombre de demandes, tout en continuant à privilégier les résidents meyrinois.

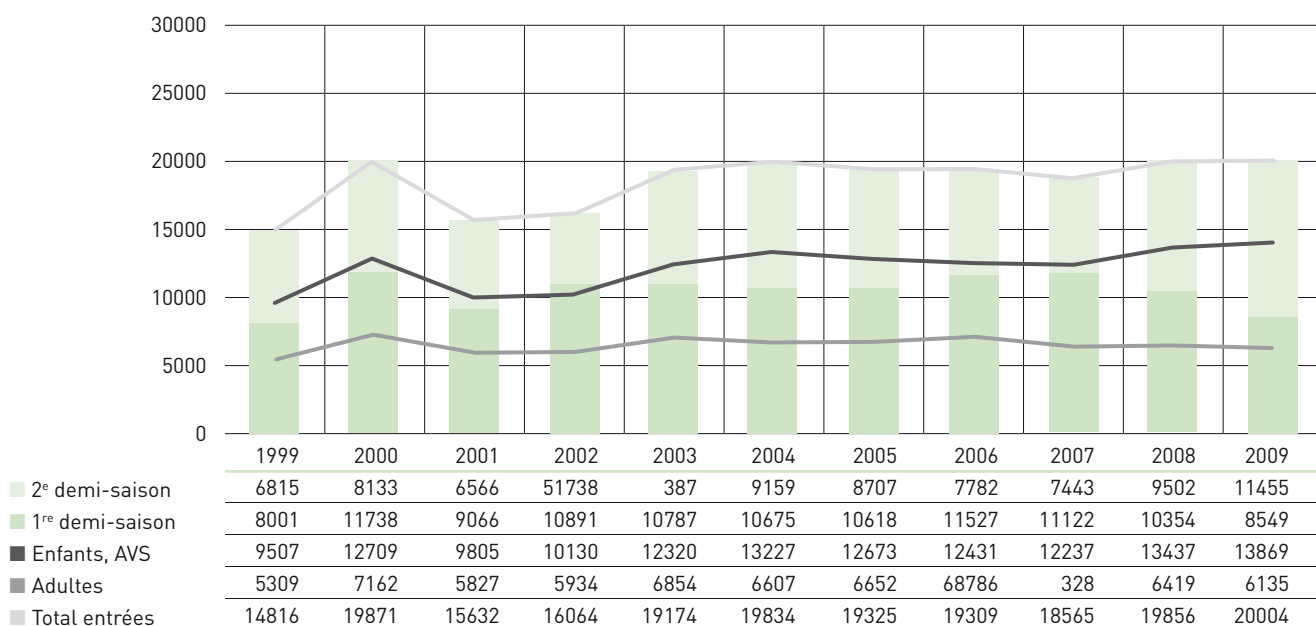
### Centre sportif de Cointrin

D'un point de vue sportif, Cointrin n'est pas en reste! Les habitués du centre sportif de Cointrin peuvent pratiquer, à la belle saison, de la natation dans un bassin de plein air, ainsi que du tennis. Malgré son attractivité et son succès, le centre sportif, qui est géré conjointement par la commune de Meyrin et la société coopérative «Les Ailes», clôt chaque an-

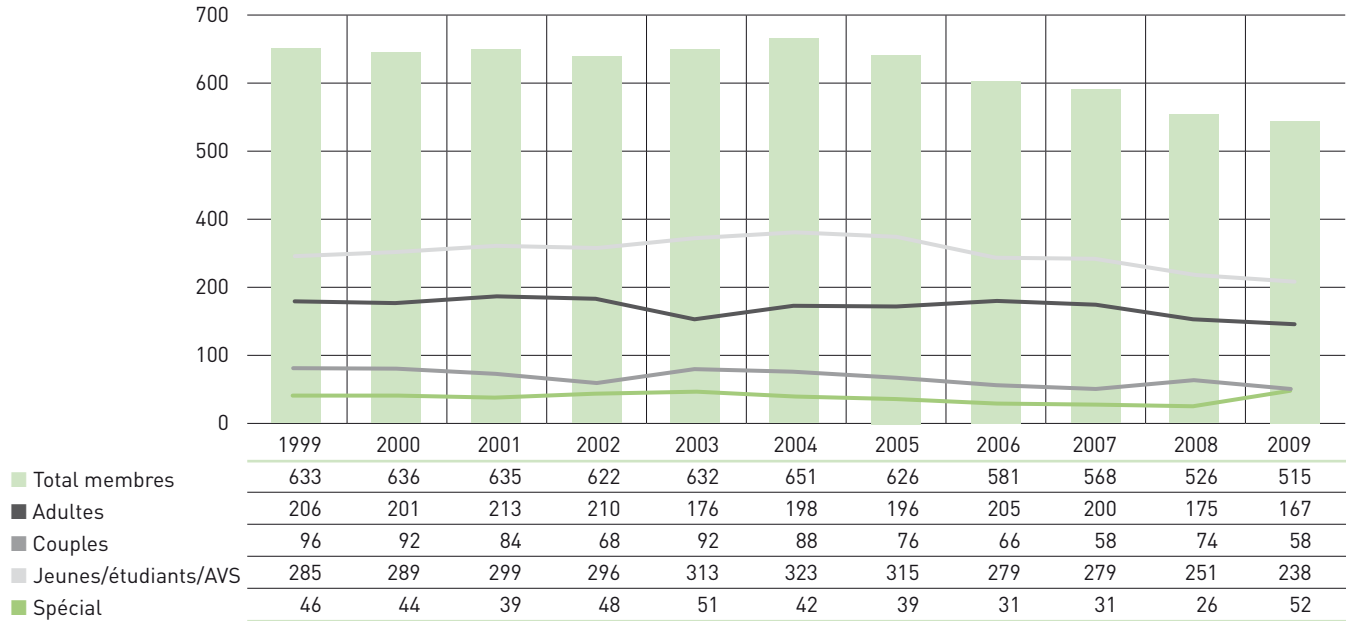
née ses comptes avec un déficit. Ce dernier, selon une convention, est pris en charge en totalité par la Commune.

Cette piscine, qui est la première réalisée sur le canton de Genève, commence à poser de sérieux soucis de maintenance et de gros travaux seraient nécessaires à son assainissement. Dans ce cadre, le Conseil administratif a pris les devants en lançant une consultation auprès des communes voisines de Vernier, Grand-Saconnex et Genève pour savoir dans quelle mesure elles seraient prêtes à lancer un projet intercommunal de rénovation de ce centre sportif. Cette idée suit son chemin, le projet en est encore à son tout début.

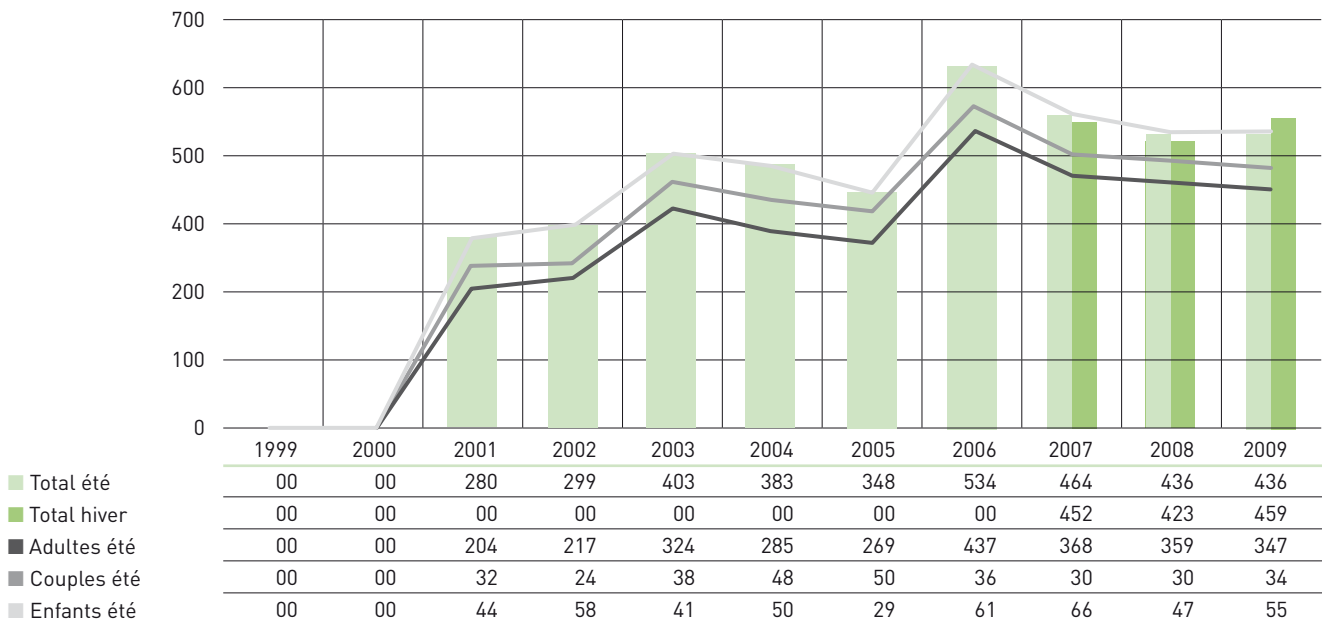
### Nombre d'entrées – patinoire



Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été



Nombre d'abonnements par saison – Squash





## INSTALLATIONS SPORTIVES EN LIBRE ACCÈS

Dans le cadre du «sport pour tous», la commune de Meyrin met à la disposition des sportifs de tous niveaux des sites où tout un chacun pour s'entraîner à son rythme, se détendre avec des amis ou pratiquer un sport d'équipe sans s'affilier à un club. Leur accès est ouvert à tous et gratuit.

### Stade d'athlétisme des Champs-Fréchets

Le stade des Champs-Fréchets a été construit en 1977 et rénové en 2005. Il rencontre un vif succès par tous les temps pour un grand nombre de Meyri-nois. Le nouveau revêtement permet de pratiquer **du basket, du volley-ball et du badminton**. Le terrain de football en gazon synthétique fait la joie de nos jeunes fans du ballon rond. Mais, n'ou-

blions pas les athlètes! Ils peuvent améliorer leurs performances en s'entraînant sur l'**anneau de 300m** ou sur l'une des pistes de sprint. Cette installation est éclairée jusqu'à 21h00.

### Parcours mesurés

Trois parcours mesurés, allant de 3,4 à 9,5 kilomètres, permettent aux amateurs de marche à pied ou de nordic walking de pratiquer leur sport dans les bois qui bordent le quartier des Champs-Fréchets. Par beau temps, il n'est pas rare d'y croiser autant de sportifs que de familles qui s'y baladent.

### Terrains de pétanque

En été, rien de tel qu'une bonne partie de pétanque entre amis pour se détendre et s'amuser. A cet effet, plusieurs terrains sont à la disposition des amateurs de «boules» à Meyrin et à Cointrin.

### Terrains de basket

Le basket a toujours remporté un franc succès chez les jeunes, comme chez les moins jeunes. Sur notre Commune, il est possible de s'exercer au panier ou d'improviser un match sur les terrains de l'école des Boudines ou de la campagne Charnaux.

### Hobbyland

Meyrin est équipé de deux «hobbylands». Celui de l'école des Boudines est parfait pour que les jeunes puissent faire des jeux multi-activités, alors que celui de la promenade de Corzon se trouve momentanément au milieu des travaux du tram, ce qui le rend moins attrayant. D'ici peu, il retrouvera une place de choix et les jeunes pourront à nouveau se retrouver et improviser des matchs entre copains.

» La soirée de remise des Mérites 2008



## ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

### Mercredis de ski et de surf

Sous le patronage de la Commune, le Ski-Club de Meyrin a organisé les traditionnels «mercredis à ski et surf». Cinq mercredis à ski ont été organisés sur les pentes enneigées de Megève. Le succès de ces sorties ne s'essouffle pas et les 41 enfants inscrits ont pu s'évader lors de ces journées et pratiquer ou découvrir avec plaisir le ski et le surf.

### Mérites

Le vendredi 9 janvier 2009 s'est tenue à ForuMeyrin la traditionnelle soirée de remise des Mérites 2008 de la commune de Meyrin. Cette manifestation coïncide avec l'apéritif du Cartel des sociétés. Sur 14 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants:

#### Mérites individuels

- » M. Jean LUNA pour son engagement au sein du Karaté Club Meyrin pendant 23 ans;
- » Mme Rita LUNA pour ses 23 ans de présidence au sein du Karaté Club Meyrin;
- » Mme Kaltrinë PACARIZI pour son titre de championne romande de gymnastique aux agrès, catégorie C4;
- » Mme Gwenaëlle PASQUETTAZ pour ses titres de championne genevoise et romande de gymnastique aux agrès, catégorie C3;
- » Mme Mélanie JOPP pour son titre de championne genevoise en saut d'obstacle, catégorie non-licenciée;
- » M. Christian MALDAME pour ses titres de champion suisse et champion du monde par équipe en apnée.

#### Mérite collectif

- » Musique Municipale de Meyrin pour ses 100 ans d'existence;
- » Chôku Miyabi Jujutsu Ryu Meyrin pour ses résultats d'ensemble méritoires.

### Passeport-vacances

Le passeport-vacances est une source d'évasion pour les enfants entre 10 et 16 ans lorsqu'ils sont à Genève durant les vacances d'été. Sur une période de deux semaines, au choix du participant, le titulaire du passeport est invité à participer à de multiples activités variées et intéressantes. Cette année encore, la commune de Meyrin a accepté de participer à cette grande aventure en vendant les passeports le Jour J et en proposant un atelier au Jardin alpin.

### Sant'e'scalade

C'est maintenant presque une tradition! Avec l'automne, nos jeunes sportifs voient arriver les traditionnels entraînements de «sant'e'scalade». C'est avec l'aide précieuse du Cartel des sociétés communales de Meyrin et en particulier de la Société fédérale de gymnastique, section Meyrin, que nous pouvons proposer cette activité à nos sportifs en herbe.

Ces entraînements sont ouverts aux enfants de la Commune âgés de 6 à 12 ans. En début de séances, des diététiciens sensibilisent les participants aux différents aspects des habitudes alimentaires. Puis, les jeunes athlètes sont pris en charge par des préparateurs physiques professionnels pour une brève séance de course à pied. Ces entraînements connaissent un vif succès et nous nous en réjouissons.

Dans la même lignée, la commune de Meyrin a été approchée par le comité de la Course de l'Escalade pour organiser un entraînement en commun le dimanche 22 novembre au matin. A cette occasion, le Meyrin FC s'est mobilisé pour préparer la collation et la distribuer aux quelque 1500 personnes présentes sur place ce jour-là malgré une pluie torrentielle qui ne les a pas découragées. Cela tend à démontrer les études faites, notamment par l'office fédéral du sport à Macolin, que le sport individuel, pratiqué sans contrainte de

» Passeport-vacances

» Grand Prix des villes sportives



résultat, si ce n'est de se surpasser soi-même et de réussir à atteindre son but, est en pleine extension. C'est cette constatation qui pousse aussi aujourd'hui le Cartel des sociétés meyrinoises à relancer la fameuse course des «Foulées Automnales» qui aura lieu en novembre 2010.

### Grand Prix des villes sportives

C'est une tradition à laquelle Meyrin ne peut plus échapper et se doit de présenter une équipe à cette manifestation sportive unique, regroupant une trentaine de villes de Romandie. Meyrin a participé à toutes les éditions depuis 1989 et, en 2009 à Yverdon, nos athlètes se sont vus une nouvelle fois distingués, si ce n'est peut-être pas au niveau des résultats, c'est du moins par leur tenue vestimentaire, leur humour et leur joie de participer à cette rencontre qu'ils ont marquée à leur manière.

F



## ACTIVITÉS DE LOISIRS

### Club de midi

#### (repas des aînés de la Commune)

Le repas des aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et ainsi renforce les liens sociaux entre personnes âgées. Nous avons compté en moyenne 194 (182 en 2008) participants par repas. Tout au long de l'année, quatre à six personnes de Cointrin, ainsi que quatre Meyrinois à mobilité réduite, ont été transportés par le service de sécurité municipale et l'association Bénévolat à Meyrin. Vingt bénévoles, ainsi que deux jeunes de Transit contribuent au succès du repas des aînés de la Commune par leur dévouement, leur gentillesse et leur disponibilité en assurant le service de table, l'épluchage des légumes, la vaisselle, les travaux de nettoyage, etc.

### Autour d'une table

Se restaurer en compagnie tout près de chez soi, une prestation commune de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile et de la Commune. Durant l'année 2009, 201 participations sont totalisées pour ces repas pris dans un restaurant en compagnie d'un accompagnateur de la Commune. Le but de cette prestation est de renforcer les liens sociaux entre les habitants en âge d'AVS et de stimuler leur appétit en leur permettant de partager un moment convivial lors du repas de midi. Le prix de ce repas est identique à celui d'un repas livré à domicile.

### Local des aînés (Jardin de l'Amitié)

Durant l'année le Jardin de l'Amitié a proposé diverses activités comme les ateliers de perles, de peinture, de scrapbooking, de peinture sur verre, de confection de sacs, de création de carte de vœux et de menus de Noël,

d'espagnol (cours de conversation, de grammaire, de vocabulaire). Des documentaires ont été présentés, soit: Les ailes de la nature; Sardaigne: A l'écart du temps; Reconnaître les oiseaux des jardins; L'Italie du Nord et L'heure du flamenco.

Le cyberspace propose un ordinateur connecté à internet et également une assistance à l'utilisation de l'informatique par un collaborateur spécialisé.

Durant la période de mai à août un tournoi de pétanque a été proposé sur le terrain situé à proximité du local.

Des repas ont également été organisés ainsi que des repas canadiens afin de permettre à des personnes isolées de se retrouver à midi.

Des habitudes se sont instaurées comme le loto du vendredi, les parties de cartes et les jeux divers.

### Espace intergénérationnel (favoriser l'exercice physique)

Une place de jeux pour personnes âgées avec quelques modules pour les petits enfants afin de favoriser le partage entre les générations a été construite derrière le centre commercial. Cet espace est équipé de différents engins conçus par des physiothérapeutes spécialisés.

L'espace est ouvert toute l'année et un cours de gymnastique spécialisé est donné tous les mardis matin. En hiver, en cas d'intempéries le cours est abrité dans le patio de Forum Meyrin.

Le 1<sup>er</sup> septembre, l'inauguration en présence de Monsieur François Longchamp, Conseiller d'Etat, et de nombreuses caméras de télévision, micros de radio ainsi que de la presse locale a réuni plus de deux cent cinquante aînés intéressés par ce concept.



» Autour d'une table

» Espace intergénérationnel



### Visiteurs et visiteuses

La solitude est un des plus grand mal du siècle, afin d'y pallier nous avons créé en juin 2006 un service de visiteurs-visiteuses. Le service met à disposition des aînés qui le souhaitent dix visiteuses et quatre visiteurs afin de leur tenir compagnie à domicile, de se promener ou de faire leurs courses. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien soit suite à des difficultés financières en ne demandant pas leur droit ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique. Plus de 4'200 heures ont été consacrées à ce service qui prend, d'année en année, plus d'ampleur.

### ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le service est habilité à octroyer des soutiens financiers lorsque l'Hospice Général ne peut pas le faire. Durant cette année 32 personnes ou couples ont reçu une aide ponctuelle ou mensuelle.

Un soutien en matière d'orientation, de conseil est également offert. Une assistance à des personnes en grande difficulté, sortie de l'hôpital, maladie de Diogène, perte d'autonomie soit physique ou psychique a été apportée en collaboration avec l'unité de gériatrie communautaire basée à Loëx.

### Gratuité des obsèques

Vingt-cinq familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques.

### Actions sociales communautaires de proximité

Plusieurs visites ont été organisées et les aînés ont ainsi pu découvrir la Fondation Martin Bodmer, le musée d'art et d'histoire, la cave de Genève, l'usine Pouly, la maison Glass Technology, le vivarium, l'huilerie de Meyrin, les bisons de Monsieur Girardet, le viaduc Lect, le Jardin alpin, le musée Ariana, le jet d'eau, la réserve naturelle de la Pointe-à-la-Bise, les marais de Mategnin, les marais de Sionnet, le Temple de Saint-Gervais, l'EMS résidence Jura, le château de Nyon et la basilique et la cave et distillerie de Saconnex d'Arve.

### 90 ans

Les autorités communales ont fêté plusieurs nonagénaires, soit: Mesdames et Messieurs Emile Regamey, Marie Bertschy, Agathe Delavy, Louise Dafflon, Zahra Lorini, Marie-Louise Vuillemier, Mihane Islami, Maria Wenger, Andrée Neuenschwander, Adriane Darone, Ernesta Gianora, Albertina Chevrot, Emilie Jolliet, Alba Koblet, Agnese Delavy, Cornelia Krayenbuhl.

### 100 ans

Les autorités cantonales et communales ont fêté une centenaire, soit : Madame Angela Jossevel.

### Vacances des aînés

Soixante-huit aînés ont participé au séjour de vacances balnéaires en Turquie à l'hôtel Barcelo Tat Beach à Belek qui s'est déroulé du samedi 4 septembre au samedi 18 septembre 2009. Les participants ont été encadrés par 3 samaritaines et 2 accompagnatrices, un samaritain a officié en qualité de responsable administratif du séjour. Des vacances à la montagne ont également été organisées et 7 personnes, conduites par une bénévole, ont séjourné à Engelberg durant une semaine et ont profité de sillonner les sentiers de cette magnifique contrée de Suisse.



### 50-60 ans de mariage

Le mercredi 11 novembre 2009, les autorités communales ont fêté, lors d'un repas, les couples célébrant leurs 50 et 60 ans de mariage. Des cadeaux et des fleurs ont été remis à cette occasion à Mesdames et Messieurs Maria et Michel Wenger, Anna et Marcel Zbären, Andrée et Albert Neuenschwander, Lucienne et Roger Lingg, Marthe et Blaise Favarger, Anne et Gilbert Pulvin, Erika et Rolf Lauk, Marie-Jeanne et Pierre Rey, Marguerite et Jean-Marc Mossier, Arlette et Joost Mattheeuws, Catena et Salvatore Armeli, Pierrette et Constant Furrer, Christiane et Roger Tarel, Amelia et Valerio Porta, Monique et Mefteh Ragama.

### Soutien à des associations d'aînés

Club des Aînés	CHF 33'000
Bénévolat à Meyrin	CHF 8'000
Foyer de Jour Livada	CHF 10'130

Tout au long de l'année, ces associations ont bénéficié du soutien du service, et ce, en fonction de leurs besoins spécifiques.

### Consultations juridiques gratuites à la mairie

L'objectif de la permanence est de proposer une prestation de proximité d'ordre juridique dans l'idée de prévenir une détérioration financière et sociale. Cette démarche permet ainsi de donner accès à une meilleure connaissance de leurs droits aux habitants de Meyrin. L'avocat mandaté par la Commune a traité 452 dossiers concernant principalement le droit de la famille, droit des successions, droit réel et de voisinage, contrats de vente, contrats de bail, contrats de travail, autres contrats, droit fiscal, droit administratif, droit des assurances privées, droit des assurances sociales, droit des poursuites, droit pénal, y compris circulation routière et responsabilité civile, ainsi que diverses questions d'ordre juridique.

### Permanence fiscale

Durant l'année 2009, un collaborateur a rempli 431 déclarations fiscales pour des contribuables à revenus modestes, dont 8 à domicile pour des personnes handicapées et 23 au D2 des Champs-Fréchets (immeuble avec appartements pour personnes âgées et encadrement social).

## MANIFESTATIONS PUBLIQUES

### Noël des aînés

Mille cent cinquante aînés ont été reçus sur deux jours à ForuMeyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner et le thé dansant qui a suivi, animé par Tony Russo. Comme le veut la tradition, une décoration de table leur a été offerte. L'administration communale, l'équipe de bénévoles, le Bénévolat à Meyrin et 8 jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées.

### Thés dansants

Cinq thés dansants ont réuni à chaque fois plus de deux cents personnes qui ont pu évoluer sur les airs entraînants d'orchestres de très bonne qualité.

# URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, ÉNERGIE

Dicastère de Monsieur Roland Sansonnens

L'année 2009 a incontestablement été marquée par la mise en service du TCMC dans la Cité, le tram ayant été inauguré le 12 décembre 2009.

## URBANISME

### Requête en autorisation de construire

Durant l'année, 72 dossiers ont été pré-avisés. Ce résultat est en diminution de 16% par rapport à 2008 (86 dossiers). Rappelons qu'en 2008 une diminution très marquée de 40% par rapport à 2007 a été constatée. Les explications sont identiques à celles fournies pour l'année 2008, soit la rareté des terrains pour la construction de logements et la crise économique qui a provoqué un arrêt d'un nombre important de projets planifiés. Les autorisations de construire se répartissent de la manière suivante:

- ▶ 8 concernent la réalisation de logements (individuels ou collectifs); (11 en 2008, 18 en 2007)
- ▶ 17 concernent des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales; (28 en 2008, 28 en 2007)
- ▶ 45 concernent des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.); (43 en 2008, 85 en 2007)
- ▶ 2 concernent des travaux d'aménagements routiers et assainissement; (4 en 2008, 2 en 2007)

Cette répartition démontre que le secteur du logement est particulièrement faible et que le secteur industriel est touché de plein fouet avec une baisse de 40%.

Pour le CRAF 2008, nous avons relevé qu'il était prévisible que 2009 subisse un tassement beaucoup plus prononcé dans le secteur des réalisations industrielles, notamment dans les secteurs automobile et horloger, très touchés par la crise économique. Cette prévision s'est confirmée de manière marquée.

### Plan des investissements de 2009 à 2015

Du plan des investissements, il ressort qu'il y a toujours de gros engagements concernant notamment l'assainissement de la cité. On relève par ailleurs de grosses dépenses en matière de rénovation, aussi bien dans le village que sur le patrimoine contemporain comme l'école des Boudines, qui sera entièrement rénovée d'ici 2 ans. Le quartier des Vergers demeure l'investissement principal puisqu'il faudra non seulement réaliser les infrastructures (routes et réseaux), mais aussi réaliser les équipements collectifs (école, crèche,...).

### Plans directeurs localisés (plan directeur communal)

Le plan directeur communal a fait l'objet des dernières commissions politiques fin 2009. Plus de 30 commissions ont été nécessaires pour venir à bout de cet important dossier. Une enquête technique a été lancée auprès des services cantonaux et sera suivie d'une enquête publique courant 2010.

### Plan localisés de quartiers (PLQ)

Les PLQ Nos 29'594, 29'662 et 29'663, situés tous les trois sur Cointrin (chemin Terroux, avenue Louis-Casaï, chemins du Jonc, De-Joinville et des Sapins) dont les enquêtes publiques se sont déroulées en 2008, ont fait l'objet d'un préavis communal exprimé par voie de délibération le 20 janvier 2009.

Signalons que ces PLQ formalisaient l'image de référence proposée par la Commune et adoptée par voie de résolution municipale fin 2006. Ces trois plans devraient être adoptés par le Conseil d'Etat au début de l'année 2010.

### Les Vergers / Plan localisé de quartier (PLQ)

Fin 2007, la Commune a pris la main sur l'élaboration des PLQ aux Vergers, signifiant au Canton qu'elle souhaitait prendre part aux choix urbanistiques opérés sur son territoire.

Le 6 octobre 2009, le Conseil municipal votait une résolution pour soumettre le PLQ d'initiative communale à l'enquête publique auprès du canton. Celui-ci a fait l'objet d'une enquête technique à la fin de l'année 2009. Cette enquête technique débouchera sur une enquête publique qui devrait se dérouler au printemps 2010.

### Révision des plans directeurs des zones industrielles (Zimeysa, Zibat, Zimoga)

La révision du plan directeur de la zone industrielle Zimeysa a débuté. Un groupe de travail a été créé et comprend les Communes de Vernier, Satigny et Meyin, la DGAT et la FTI.

Le plan directeur de la Zibat a fait l'objet d'une enquête publique et un préavis communal a été délivré avec plusieurs réserves le 6 octobre 2009. Lors de la même séance, le Conseil municipal a accepté le projet de modification des zones de construction concernant la création d'une zone de développement industriel et artisanal. Le plan directeur de la Zibat permettra de promouvoir une forte densité d'emploi à proximité des arrêts TCMC et de densifier la zone industrielle afin de limiter le gaspillage du sol.

Finalement, le plan directeur de la Zimoga a redémarré en 2009. Ce plan reprend l'idée développée dans le plan directeur de la Zibat sur une localisation diversifiée des emplois. Par ailleurs, un principe de mutualisation des parkings est en cours de discussion.

### Quartier de Cointrin

Comme mentionné ci-avant, le quartier de Cointrin a fait l'objet de trois plans localisés de quartier (Nos 29'594, 29'662 et 29'663). Le 7 avril 2009, après de longues commissions relatives au quartier de Cointrin, le Conseil municipal adoptait une résolution visant à fixer les différentes options quant au développement du quartier de Cointrin.

Cette résolution annulait le moratoire sur les plans localisés de quartier et la délivrance d'autorisations de construire de nouveaux immeubles sur le territoire meyrinois de Cointrin. Elle demandait par ailleurs au Conseil administratif de soumettre au département cantonal du territoire la modification des options prévues au plan directeur cantonal 2015, en prenant en compte les options suivantes:

- ▶ le maintien de la zone 5 avec densification jusqu'à 0,4 sur Cointrin Est;
- ▶ une zone 3 sur le reste du quartier avec une zone 4A dans la partie centrale de la zone ouest.

Il a par ailleurs été demandé que sur le territoire de Cointrin soit appliqué le concept d'éco-quartier et que les PLQ soient élaborés par la Commune sur son initiative (PLQ d'initiative communale). Le canton a lancé de son côté une enquête publique pour une modification des limites de zones sur la zone ouest en octobre 2009. Une zone 3 comportant une limitation du gabarit à 15m a été proposée à la place de la zone 4A demandée par la Commune. Le préavis communal sera délivré au début 2010.

### Plan de site Meyrin-Parc

Le 17 novembre 2009 le Conseil municipal a préavisé à l'unanimité le plan de site «Meyrin-Parc» situé entre la rue des Boudines et les avenues de Sainte-Cécile, Vaudagne, Mategnin et Feuillasse. Ce vote confirme l'intérêt patrimonial de l'ensemble des élus pour les réalisations exceptionnelles de Georges Addor et Louis Payot.

La 2<sup>e</sup> phase dite d'opposition sera ouverte en 2010 avant l'adoption formelle du plan par le Conseil d'Etat.

### Dérogations IUS

Durant l'année, le Conseil municipal a été appelé 4 fois à se prononcer sur l'augmentation de l'indice d'utilisation du sol dans les quartiers de la Citadelle et le quartier de villas au sud de Meyrin-village. Il a refusé d'accorder ces dérogations dans le cadre des requêtes en autorisation de construire y relatives.

Par ailleurs, le Conseil municipal a voté successivement 2 résolutions le 3 mars et le 15 décembre afin de fixer provisoirement un IUS maximum de 25% dans les deux quartiers précités.

A l'avenir, le Conseil municipal ne devrait plus traiter ce type de requête en commission puisqu'il a limité les indices à 0,25 pour toutes les zones villas de Meyrin jusqu'à l'adoption du plan directeur communal.

### Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

Deux importantes études d'urbanisme ont été lancées par le département cantonal du territoire. La première touche l'axe de la route de Meyrin (PACA Genève-Meyrin-St Genis) et la seconde touche le territoire de Ferney (PACA Genève-Ferney-Gex).

Des études tests ont été réalisées courant 2009. Le projet s'inscrit dans le cadre du programme fédéral de financement d'infrastructures, programme destiné à promouvoir les projets d'agglomération.

La commune de Meyrin est impliquée dans ces 2 études. Une synthèse des deux études sera effectuée courant 2010.

## TRANSPORTS

### Tram Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC)

L'année 2009 a été marquée par la fin du chantier du TCMC dans la Cité en décembre 2009. Reste à réaliser les aménagements extérieurs ainsi que le lot 3 du village jusqu'au CERN et le tronçon Direttissima du Jardin alpin jusqu'au village. Le tram a été inauguré le 12 décembre, en présence de MM. Robert Cramer, Mark Müller et Madame Michèle Künzler Conseillers d'Etat. Une grande fête d'inauguration a été organisée par la Commune et le Canton. Une foule dense attendait l'arrivée des quatre trams à l'arrêt Forum, conduits par les représentants du conseil administratif et du Conseil d'Etat. Si le tram a été unanimement salué comme étant un progrès incontestable en terme de confort pour l'accès à Genève, il n'en est pas de même du réseau de bus de rabattement mis en place par le canton à la fin de l'année. Sur ce sujet, un mandat a été donné par la Commune fin 2008 pour élaborer une variante au tracé proposé par le Canton, celui-ci répondant imparfaitement aux attentes communales exprimées depuis 2003.

Le 3 mars 2009, le Conseil municipal adoptait une résolution approuvant le schéma de desserte en transports publics élaboré par les Communes de Vernier, Meyrin et Satigny.

Malheureusement, le réseau mis en place fin 2009 simultanément au tram, ne répondait de loin pas aux attentes des trois communes, en particulier la très faible fréquence de la ligne n° 57 et la liaison entre le village et la cité.

En réponse à cette offre incomplète et tardive, les Conseils administratifs et municipaux ont vivement réagi auprès des instances techniques et politiques cantonales.

Le 17 novembre 2009, une résolution a été adoptée à l'unanimité demandant l'amélioration de la desserte en transports publics dès décembre 2010 à Meyrin. Elle demandait notamment une liaison bus entre le village et la cité, vitale pour les habitants des quartiers concernés. La résolution prévoyait par ailleurs de doubler la fréquence de la ligne n°57 pour atteindre les 7,5 minutes aux heures de pointe, conformément à l'étude de desserte intercommunale précitée.

Le même soir, le Conseil municipal a demandé de réintégrer le bus 28 dans le réseau de bus et dans le plan directeur des transports 2011-2014 conformément à la pétition n° 1689.

Concernant les obligations communales liées au TCMC, le 3 mars 2009 une délibération était acceptée à l'unanimité pour l'annulation de la délibération votée en 2008 d'un montant de 2 millions, destinée au financement des obligations communales pour les travaux induits par la réalisation du TCMC sur le territoire communal. Ainsi le référendum qui avait abouti sur ce sujet devenait sans objet.

Deux délibérations étaient alors présentées simultanément couvrant les travaux imposés par la réalisation du TCMC et ceux valorisant l'espace public. Celles-ci allaient permettre notamment la réalisation des abris, la finition des quais communaux, la pose de mobilier urbain.

### Limitation de la vitesse

Le 15 septembre 2009, une résolution est adoptée proposant de réduire la vitesse des véhicules sur certaines artères communales.

Compte tenu du chantier du TCMC, il a été prévu de procéder, conjointement avec l'Etat, à des comptages et des relevés de vitesses visant à cartographier les nouvelles habitudes de circulation dès la mise en service du tram.

Le Conseil municipal a débattu sur la question de limitation de vitesse et a refusé le principe d'une limitation sur toutes les artères communales, préférant un examen attentif artère par artère. Le Conseil a également refusé la résolution visant à réduire à 30 km/h la vitesse des véhicules sur l'avenue de Mategnin (artère cantonale).

### Circulation rue Virginio-Malnati

Le 7 avril 2009, le Conseil municipal décidait par une large majorité de refuser une proposition individuelle visant à introduire provisoirement un trafic sur le village depuis la zone industrielle. Le risque d'un transit incontrôlable a certainement motivé ce refus.

## AFFAIRES DOMANIALES

### Droits de préemption

La Commune a été interpellée en 2009 à 12 reprises (16 reprises en 2008) lors de vente d'immeubles dans les zones de développement.

Le but visé par la loi générale sur les zones de développement étant respecté, la Commune n'a pas eu à faire usage de son droit de préemption.

### Tableaux de mutation

Dans l'année, un tableau de mutation a été officialisé:

- ▶ 4 février: TM No 28/2008 –  
Me Pierre-Frédéric Buhler, notaire  
Cession au DP de parcelles nécessaires à la réalisation du TCMC.

## ASSAINISSEMENT

### Réseau d'assainissement de la Cité

L'année 2009 a vu la réalisation d'un collecteur sur la route de Meyrin à proximité du village, travaux partiellement financés par le canton dans le cadre du TCMC.

### Galerie de décharge

La Commune a relancé l'important chantier de galerie de décharge, chantier ayant connu plusieurs arrêts en raison d'absence de maîtrise foncière du milieu récepteur (lac des Vernes).

Ce chantier très important n'a pas connu de hausses malgré les fortes variations de prix du génie civil. C'est en partie grâce à des avancées technologiques importantes, permettant d'éviter la construction de puits qui s'imposait précédemment, que les prix ont pu être maîtrisés. Le chantier se poursuivra courant 2010 pour s'achever en 2011.

### Lac des Vernes

Un accord a été trouvé avec un des deux propriétaires du terrain destiné à la réalisation du lac des Vernes. Mais il a été techniquement nécessaire de voter, le 15 septembre 2009, une délibération relative à l'acquisition de cette parcelle permettant de prélever une partie du crédit de CHF 570'000.- voté en 2004. Le deuxième terrain, dont la négociation à l'amiable n'a pas abouti, fera l'objet d'une expropriation et d'une prise anticipée des terrains courant 2010. Concernant le projet du lac des Vernes, celui-ci a été fondamentalement revu en fonction des nouvelles contraintes hydrauliques imposées par le service cantonal des eaux. En effet, ces contraintes sont devenues beaucoup plus sévères pour empêcher les crues sur le Nant d'Avril. Le projet a été revu dans sa conception générale, puisqu'il a fallu augmenter sa surface et modifier les choix relatifs à la végétation mise en œuvre dans la partie sensible du projet soumise au marnage.

## PGEE

### (Plan général d'évacuation des eaux)

Le diagnostic est en cours. Le projet général sera élaboré courant 2010.

## AMÉNAGEMENT URBAIN ET PARCS

### Rue de la Golette

L'année 2009 a vu la fin de la réalisation par le bureau d'architectes Manzoni & Schmidig, ainsi que le bureau d'ingénieur ICE, de l'aménagement piétonnier de la rue de la Golette.

L'idée première est de boucler définitivement la zone, de rendre piétonnier le milieu de la rue de la Golette entre l'école enfantine et le cycle d'orientation (CO) et de renforcer ainsi l'axe transversal en direction du secteur des Arbères du futur quartier des Vergers.

Les élèves de la petite école de la Golette et ceux du cycle d'orientation ont ainsi pu profiter de leurs nouveaux préaux agrandis.

## BÂTIMENTS

### Centre sportif 5<sup>e</sup> étape – patinoire couverte

Quelques chiffres:

- 】 Dimensions: 75m x 50m
- 】 Coût: CHF de CHF 15'355'400  
(devisé CHF 18'000'000.–)
- 】 Subvention FEC: CHF 1'500'000.–
- 】 Nombre de spectateurs à terme:  
500 places
- 】 Date de l'ouverture: 20 février 2009

Le début de l'année 2009 a permis d'achever le second œuvre de la patinoire couverte de M



## ENERGIE

### Consommation et coûts d'énergie

Prix TTC

#### Eau

		2008	2009	écart
<b>Consommation</b>	m <sup>3</sup>	137 883	<b>164 915</b>	19,6%
<b>Coûts</b>	CHF TTC	500 393	<b>545 507</b>	9,0%
<b>Prix moyen</b>	CHF TTC/m <sup>3</sup>	3,629	<b>3 308</b>	-8,9%

#### Electricité

		2008	2009	écart
<b>Consommation</b>	kWh	4 828 419	<b>5 319 163</b>	10,2%
<b>Coûts</b>	CHF TTC	1 023 719	<b>1 268 447</b>	23,9%
<b>Prix moyen</b>	CHF TTC/kWh	0,212	<b>0,238</b>	12,5%

#### Gaz

		2008	2009	écart
<b>Consommation</b>	kWh	5 330 240	<b>5 328 604</b>	0,0%
<b>Coûts</b>	CHF TTC	505 849	<b>502 040</b>	-0,8%
<b>Prix moyen</b>	CHF TTC/kWh	0,095	<b>0,094</b>	-0,7%

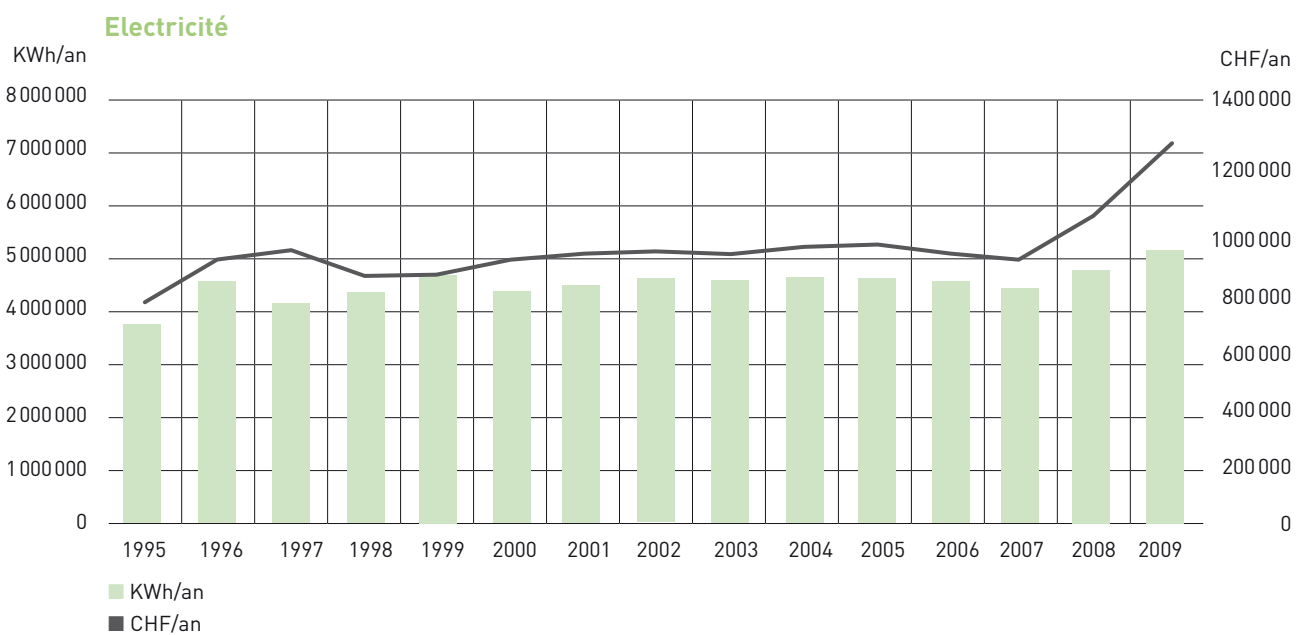
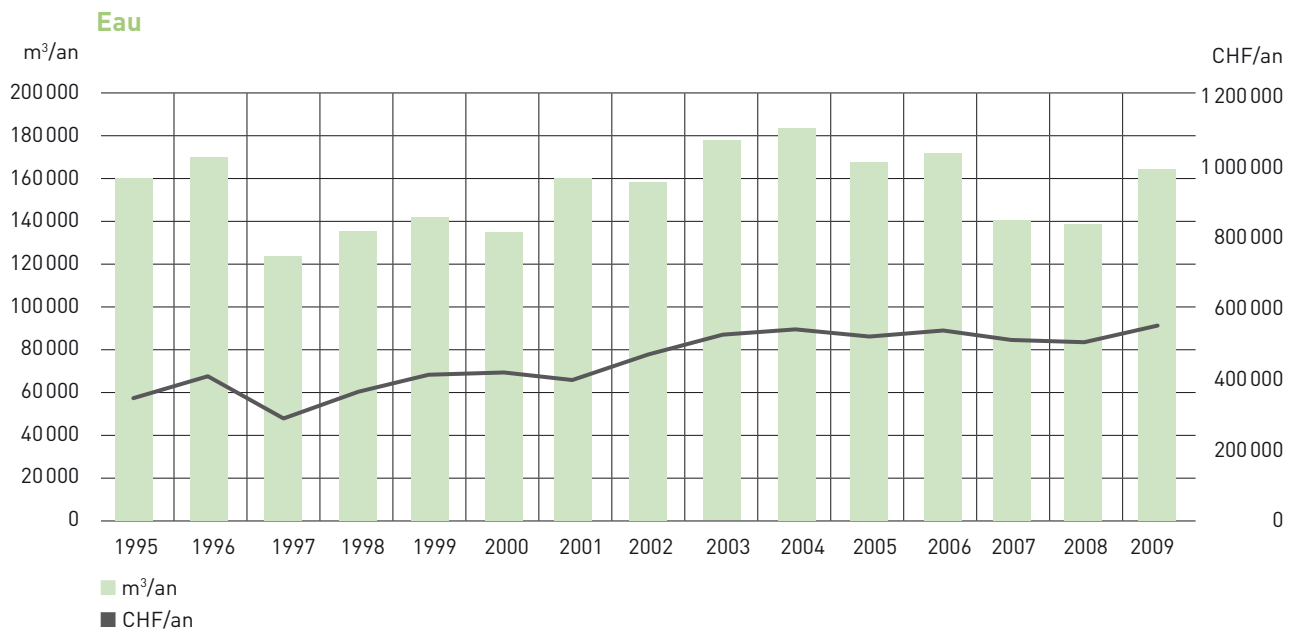
#### Mazout

		2008	2009	écart
<b>Consommation</b>	kWh	5 106 830	<b>4 531 750</b>	-11,3%
<b>Coûts</b>	CHF TTC	409 164	<b>294 564</b>	-28,0%
<b>Prix moyen</b>	CHF TTC/kWh	0,080	<b>0,065</b>	-19%

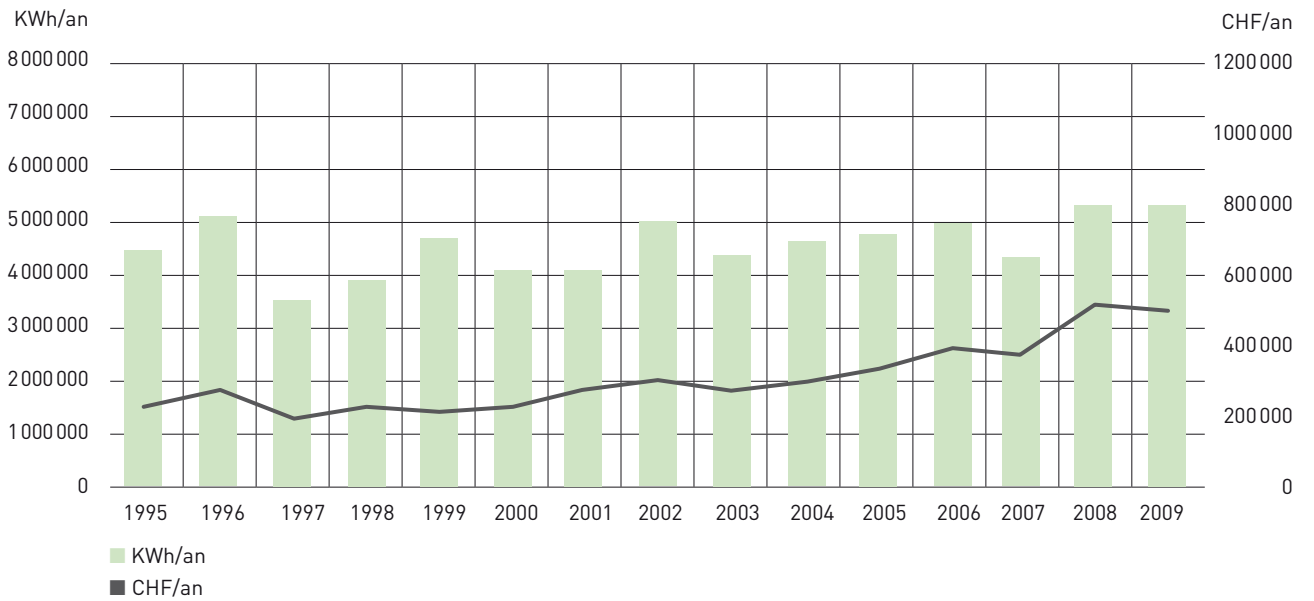
#### Total

		2008	2009	écart
<b>Consommation</b>	kWh	15 265 489	<b>15 179 517</b>	-0,6%
	m <sup>3</sup>	137 883	<b>164 915</b>	19,6%
<b>Coûts</b>	CHF TTC	2 439 125	<b>2 610 558</b>	7,0%

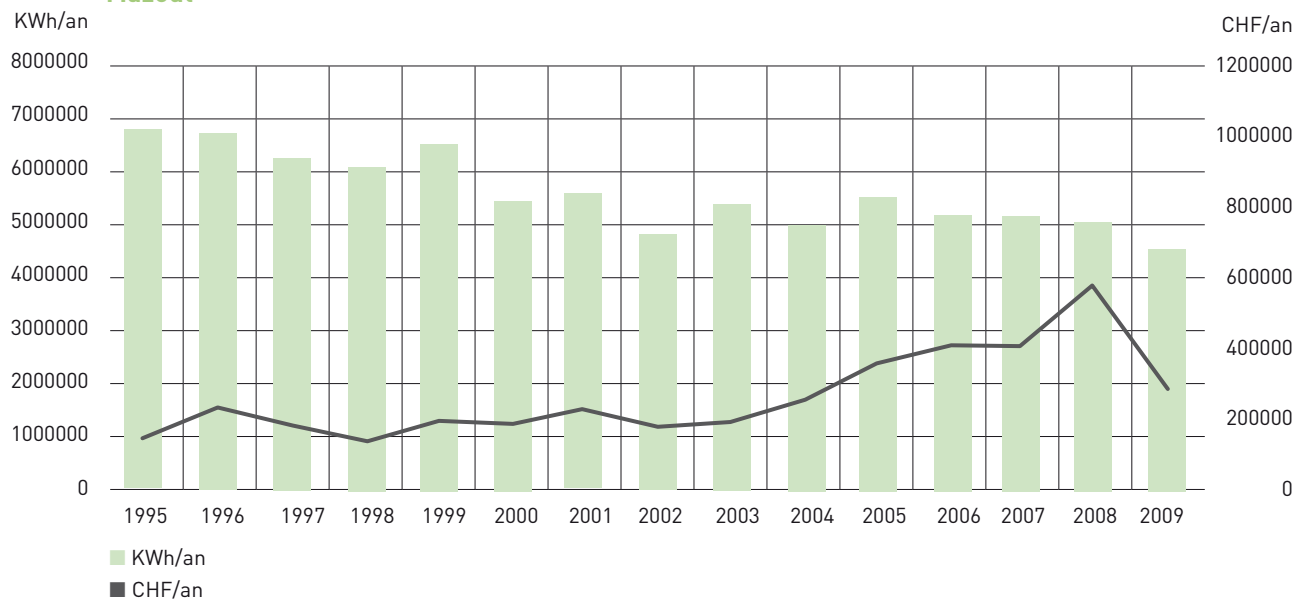
Evolution de la consommation énergétique



## Gaz



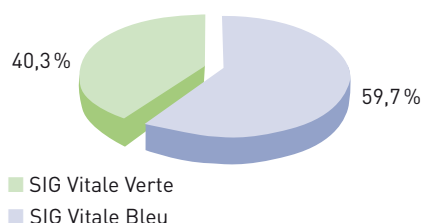
## Mazout



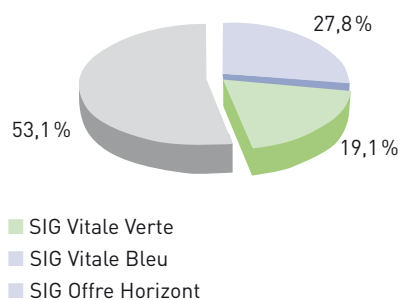
### Consommation électrique

En 2009, 40% du courant consommé par la commune de Meyrin provenait de la gamme SIG Vitale Vert, pour un surcoût de CHF 107'300.- par rapport à un approvisionnement 100% SIG Vitale Bleu.

### Répartition SIG Vitale Vert / SIG Vitale Bleu



### Approvisionnement gamme SIG Vitale 2009



### Chauffage à distance

Un réseau de chauffage à distance (CAD) est actuellement déployé dans Meyrin par SIG. Ce réseau est une extension du réseau CAD-Lignon, alimentant notamment depuis plusieurs années la Cité du Lignon, les Libellules, Balexert, le CO des Coudriers ainsi qu'une partie de Palexpo et de l'Aéroport. Les premiers bâtiments raccordés pourront être alimentés en chaleur d'ici mi-2010. Pour la Commune, les premiers projets concernent l'école de Livron, l'école de Meyrin-Village, le Forum et la Mairie.

### Hauts standards énergétiques

Les nouvelles constructions et les rénovations des bâtiments communaux intègrent une haute qualité énergétique. L'appel d'offres lancé pour la rénovation complète de l'école des Boudines comprend un volet énergétique visant à l'obtention du label MINERGIE-ECO, tandis que le projet de reconstruction de l'annexe de la ferme de la Golette a obtenu le label MINERGIE provisoire.

### Audits énergétique et architectural

Durant les années 1960 à 1980, la Commune de Meyrin a connu un fort développement. Ces deux décennies ont alors vu la construction de nombreux bâtiments communaux. Aujourd'hui, le vieillissement de ces bâtiments implique la mise en place d'une stratégie de rénovation à planifier sur le court, moyen et long terme. Une étude comprenant un volet énergétique et architectural a été conduite sur 8 bâtiments communaux, avec pour objectif de doter l'administration d'un outil d'aide à la décision permettant de planifier le type de travaux à entreprendre par bâtiment, leurs coûts et leur degré d'urgence. Les résultats de cette étude seront disponibles courant 2010.

### Thermographie aérienne

Les communes de Meyrin et Vernier ont réalisé conjointement une analyse de la qualité thermique des bâtiments par thermographie aérienne. Cette opération a permis de mettre à disposition des propriétaires privés, des régies, des entreprises et de l'administration un outil de diagnostic, de planification et d'aide à la décision pour promouvoir et développer des campagnes d'isolation des bâtiments. Les survols ont eu lieu les 16 et 17 mars 2009. Des conditions météorologiques idéales en terme de température et de luminosité ont permis la saisie de plus de 15'000 clichés infrarouges sur l'ensemble du territoire des deux communes. Une exposition a été organisée les 16 et 17 octobre 2009 au ForumMeyrin et a attiré environ un millier de personnes.

### Installation solaire centre commerciale de Meyrin

Une installation solaire photovoltaïque a été mise en place sur le toit du centre commercial de Meyrin. D'une surface de 4'800 m<sup>2</sup> et d'une puissance de 600 kW, c'est la plus grande installation privée du pays. Bien que favorable à la mise en place d'une telle installation sur la Commune, le Conseil administratif a recouru contre cette construction, les travaux entamés à la mi-octobre ayant rapidement montré une hauteur dépassant largement les gabarits prévus. Les résultats de cette procédure visant à une meilleure intégration architecturale ne sont pas encore connus.

## MOBILITÉ

### Subventionnement vélos à assistance électrique (VAE)

Le programme de subventionnement des vélos électriques continue de rencontrer un franc succès. En 2009, 113 subventions de CHF 500.- ont été accordées, pour un montant de CHF 56'500.-. A ce jour, la Commune a reçu 89 demandes supplémentaires, ce qui porte le montant total engagé à CHF 100'500.-. Le crédit de CHF 75'000.- prévu par la délibération No 2008-10 est donc dépassé. Le Conseil municipal a validé ce dépassement, ainsi que la poursuite de ce programme jusqu'à fin 2010.

### Offre promotionnelle sur les nouveaux abonnements TPG

229 nouveaux clients ont pu bénéficier de la réduction de CHF 150.- (CHF 50.- financés par les TPG et CHF 100.- par la Commune) pour un montant total de CHF 22'900.- à la charge de la Commune en 2009. Une majorité de juniors ont profité de cette offre, la période choisie pour les inscriptions (juin) et les remises des abonnements (août) correspondant à la rentrée scolaire.

### Semaine de la mobilité

La Commune participe à la semaine de la mobilité en septembre, durant laquelle elle propose à ses habitants de réfléchir à des alternatives au transport individuel. Les Meyrinois ont pu découvrir à cette occasion les opportunités qu'offrent les véhicules électriques, ou encore le Car-Sharing via le réseau Mobility lors d'une exposition sur la place des Cinq-Continents.

### Plan de mobilité de l'administration communale

L'élaboration d'un plan de mobilité d'entreprise est en cours, visant à une gestion efficace et durable de la mobilité des employés de l'administration communale. Un groupe de pilotage ainsi qu'un groupe d'usagers ont été constitués afin de proposer une série de mesures relatives à la gestion du stationnement, à la promotion des transports publics, des mobilités douces et au recours aux véhicules en autopartage. Ces mesures seront introduites début 2010.

### Bike to Work

Les employés de la Commune ont participé du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin 2009 à l'action nationale «Bike to work – A vélo au boulot». Cette initiative de Pro Vélo Suisse vise à motiver le plus possible de personnes à se rendre au travail à vélo ou, si nécessaire, en combinaison avec les transports publics. 36 collaborateurs/trices répartis en 4 équipes ont effectué plus de 4'500 km à vélo durant ce mois.

### Etude de stationnement

Le 7 avril 2009, un crédit de CHF 139'000.- était voté et permettait de financer une étude de stationnement. Cette étude est liée à l'arrivée du TCMC à Meyrin, qui va inévitablement transformer la Cité de Meyrin en parking d'échanges pour les pendulaires se rendant à Genève en tram.

L'étude se penche notamment sur la problématique de stationnement pour le corps enseignant, celle liée aux zones sportives, aux zones commerciales ainsi qu'aux zones industrielles. Elle s'achèvera mi-2010 et débouchera sur des propositions concrètes.

## DIVERS

### Video-surveillance

Le 6 octobre 2009, le Conseil préavisait le principe de l'installation d'un système de vidéo-surveillance à la patinoire couverte du centre sportif de Meyrin. Cette décision était motivée par l'ampleur du vandalisme exercé sur les façades de la patinoire en novembre 2008.







## **IMPRESSUM**

**Compte rendu administratif  
et financier 2009  
Commune de Meyrin**

### **EDITEUR**

Commune de Meyrin  
Rue des Boudines 2  
Case postale 367  
1217 Meyrin  
[www.meyrin.ch](http://www.meyrin.ch)

### **CONCEPTION ET MISE EN PAGE**

Bontron & Co, Genève

### **IMPRESSION**

Color Offset

### **TIRAGE**

200 exemplaires

